

# Bien Aître

À XERTIGNY



Bulletin Municipal n°78  
2022-2023





## ★ EDITORIAUX

- 03-04 ..... M<sup>me</sup> le Maire
- 05 ..... DGS

## ★ VIE COMMUNALE

- 06 ..... Le Conseil Municipal
- 07 ..... Les Commissions et
- 08 ..... Représentations Extérieures
- 09 ..... Le Personnel Communal  
(Organigramme + Mouvements)
- 11 ..... Focus fiscalité
- 12 ..... Les Finances

## ★ VIE INTERCOMMUNALE

- 14 ..... CAE
- 16 ..... SISS
- 17 ..... SDEV
- 20 ..... SDANC
- 21 ..... SICOVAD

## ★ JOURNAL

- 22 ..... Année 2022
- 28 ..... Année 2023

## ★ INVESTISSEMENTS

- 34 ..... Inauguration des Bâtiments
- 36 ..... Programme Annuel de Voirie
- 37 ..... Requalification du Centre-Ville
- 37 ..... Aménagement de la Trame Verte
- 38 ..... Equipements de Street Workout
- 38 ..... Focus Energies Alternatives
- 39 ..... Installation de Radars  
Pédagogiques
- 39 ..... Aménagement du Parvis de
- 39 ..... Stades Intercommunaux
- 40 ..... Création de 2 Cellules Commer-  
ciales et de 5 Appartements
- 41 ..... Equipements Numériques  
des Ecoles

## ★ REVITALISATION DU BOURG CENTRE

- 42 ..... Revitalisation du Bourg Centre

## ★ ÉCOLES ET JEUNESSE

- 44 ..... Focus sur les Ecoles  
et le Périscolaire
- 46 ..... Contrat Educatif Local (CEL)
- 47 ..... Mercredis Récréatifs
- 48 ..... CMJ
- 50 ..... Collège Camille Claudel
- 51 ..... CLSH/Camps Ado
- 52 ..... Animations Jeunesse

## ★ TOURISME

- 54 ..... Les Woodies
- 55 ..... La Maison du Vélo
- 56 ..... Office de Tourisme
- 58 ..... Xertigny Tour

## ★ CULTURE & LOISIRS

- 60 ..... Xertithèque
- 61 ..... Cinéma Cravlor
- 62 ..... Musik Fabrik
- 63 ..... Animations Estivales
- 64 ..... Xertigny Labels

## ★ CADRE DE VIE

- 65 ..... Fleurissement
- 66 ..... Zéro Phyto et Gestion Différenciée
- 67 ..... Gestion des Chats Errants

## ★ FORÊT

- 68 ..... Focus sur la Forêt

## ★ URBANISME

- 70 ..... Urbanisme
- 71 ..... Accueil Nouveaux Habitants

## ★ COMMUNICATION

- 72 ..... Gazette
- 72 ..... Page Facebook
- 73 ..... Site Internet
- 73 ..... Illiwap
- 74 ..... Autres outils de Communication

## ★ ÉCONOMIE

- 75 ..... Association "Les Amis d'ici"
- 76 ..... Mouvement des entreprises
- 76 ..... Marché Communal

## ★ SÉCURITÉ

- 77 ..... Gendarmerie
- 78 ..... Garde-Champêtre
- 79 ..... CIS Xertigny
- 79 ..... Participation Citoyenne
- 80 ..... Système de Vidéoprotection
- 80 ..... Inscription dans LAPI 88

## ★ VIE SOCIALE

- 81 ..... Maison France Services
- 82 ..... CCAS
- 83 ..... Navette
- 84 ..... Programme POPSU
- 84 ..... M.S.V.S.

## ★ VIE ASSOCIATIVE

- 85 ..... Présentation des associations

## ★ DIVERS

- 109 ..... La Fibre est arrivée...
- 110 ..... Cartes d'identité et Passeport
- 111 ..... Location de salles
- 112 ..... Entretien de la Commune
- 113 ..... Etat Civil

- Bulletin municipal de la ville de Xertigny - N° 78 - Mai 2024
- Publicité : Mairie de Xertigny
- Directeur de la publication : Véronique MARCOT
- Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2024
- Mairie : 1<sup>er</sup> Château 88220 XERTIGNY  
Tél. 03 29 30 10 34 - Fax 03 29 36 08 51
- Internet : [www.mairie-xertigny.fr](http://www.mairie-xertigny.fr)
- Mails :  
Madame le Maire : [mair@maire-xertigny.fr](mailto:mair@maire-xertigny.fr)  
Secrétaire générale : [dgs@maire-xertigny.fr](mailto:dgs@maire-xertigny.fr)  
Gazette : [gazette@maire-xertigny.fr](mailto:gazette@maire-xertigny.fr)

Ce produit est certifié PEFC/10-31-3527

Création graphique & impression **INTELIER** COMMUNICATION 2024/05

Nous remercions les personnes qui ont fourni les textes et illustrations de cette revue, les commerçants, artisans, et entreprises annonceurs publicitaires ainsi que toutes les personnes ayant participé à son élaboration. Les textes, illustrations et photographies paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.



## # Madame le Maire

*C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir cette nouvelle édition du Bien Aître à Xertigny, qui est, avant tout, une compilation de l'ensemble des informations qui vous sont parvenues, soit par la Gazette, soit à travers notre Page Facebook ou encore notre Site Internet durant ces deux dernières années.*

Nous espérons que vous aurez plaisir à le lire. Vous y trouverez les actions menées par le Conseil Municipal, et tout le personnel communal, mais également celles de toutes nos forces vives, qui œuvrent au quotidien au service des autres, associations, entreprises et professions libérales, nos pompiers et gendarmes. Il fait bon vivre dans notre commune, et c'est grâce à l'action de toutes et tous. Après un contexte sanitaire complexe à gérer, nous sommes de nouveau plongés dans une crise énergétique, une forte inflation et ses répercussions sur le coût de la vie pour chacun d'entre nous.

Pour autant, cette mutation, depuis longtemps annoncée par certains, nous oblige à imaginer la vie autrement à bien des égards : moins consommer et le faire localement, moins se déplacer ou le faire collectivement, travailler sur la sobriété énergétique, s'adapter dans notre gestion forestière au climat d'aujourd'hui, etc., bref travailler à la transition écologique, énergétique et sociétale.

Nos actions communales et intercommunales intègrent ces nouvelles problématiques, qu'il s'agisse du travail en cours sur l'isolation thermique de nos bâtiments communaux, de la requalification du centre redonnant une place importante aux piétons et cyclistes, de nouvelles plantations à imaginer suite aux coupes d'arbres scolytés ou dépérissants, à nos différentes actions en direction des populations les plus démunies... Nous travaillons, dans le cadre du Label FODEX (Forêt d'Exception Darney-La Vôge) à la mise en œuvre d'un Espace Educatif Forestier au sein des Bois Beaudoin qui permettra, à travers un parcours initiatique, de sensibiliser le public à l'importance de notre forêt, à ses usages multiples et aux thématiques forêt/bois/société.

Nous poursuivons également un projet engagé depuis plusieurs années avec l'EPFGE (Établissement Public Foncier du Grand Est) : la requalification de l'ancien EHPAD Saint-André, afin d'éviter d'avoir une friche sanitaire en face de la Base de Loisirs des Woodies. Le bâtiment central va être démoli au printemps 2024 par l'EPGE, ce qui permettra de désolidariser les deux autres. L'un d'eux sera réhabilité par Vosgelis afin d'en faire 16 logements dans le cadre d'Habitat Inclusif, et le second va être pris en charge par la collectivité pour en faire de l'hébergement collectif de loisir, sous gestion externalisée. Les deux prochaines années devraient voir ces travaux conséquents aboutir.

Notre statut de « Petites Villes de Demain » reconnu par l'Etat, confirmant ainsi Xertigny comme Pôle Relais Rural à conforter, nous a permis de disposer gracieusement d'ingénierie et cela à plusieurs niveaux : mise en place d'une nouvelle signalétique d'intérêt locale, aménagement



de la trame verte allant de la Pumptrack aux Bois Beaudoin avec notamment du mobilier en bois local et un espace de fitness extérieur, opération shop'in en lien avec nos commerçants, etc...

Depuis plus d'un an, nous travaillons comme nous nous y étions engagés, à la mise en œuvre d'un Tiers Lieu, en partenariat avec le cabinet Nouvelles Marges, mis à notre disposition gracieusement par l'ANCT. Suite au questionnaire auquel vous avez été nombreux à répondre, à sa restitution et aux réunions publiques animées par Françoise LEBOVICI, ce sont 3 grands thèmes qui ont été retenus : l'alimentaire avec une « cantine » participative, l'économie sociale et solidaire avec une matériauthèque, des bureaux partagés, et la culture avec une future programmation itinérante. Un noyau de bénévoles s'est retrouvé régulièrement, en partenariat avec la commune, afin de proposer une offre de services adaptés à notre territoire et la structuration en association : la Meurotte du Croco ! Ses membres, après avoir étudié différents sites possibles proposés par la collectivité, semblent s'orienter vers l'utilisation de l'ancienne école d'Amerey qui devra être adapté à l'ensemble des activités. Un certain nombre de travaux seront à envisager et devront être validés prochainement par les élus.

Nous avons, dans le cadre de nos politiques, développé un certain nombre de services manquants sur notre territoire, comme la mise en œuvre d'un DR (Dispositif de Recueil fixe qui permet l'enregistrement d'une demande ou renouvellement de passeport et/ou de carte d'identité en mairie) permettant ainsi aux administrés de la Vôge de pouvoir disposer de ce service sans devoir se rendre à Epinal ou Remiremont. L'embauche réussie d'une jeune Xertinoise, Priscillia, dont le poste est financé en partie par l'Etat, a permis une mise en œuvre de ce dispositif dans les meilleures conditions.

Nous nous étions également engagés à travailler davantage auprès des jeunes, et notamment des adolescents et jeunes adultes. L'embauche de Julien PIERRAT, cycliste professionnel Xertinois en cours de reconversion, permet depuis plus d'un an de fédérer de nombreux jeunes, et de les sensibiliser à tout type d'activités proposées par notre animateur. Un Club Ados a été aménagé en dessous de la Salle Polyvalente, réhabilité en partie par les jeunes, afin de leur permettre de se retrouver après les cours, toujours sous la responsabilité d'un adulte.

Toutes ces actions précitées, et les nombreuses autres que vous pourrez découvrir à la lecture du Bien Aître, ne sont possibles qu'avec l'aide de nos différents financeurs, l'Etat à travers le Fonds Friches (1,3 millions d'euros pour la requalification de l'ancien EHPAD), la DETR et le DSIL, l'Europe au travers des Fonds FEADER, l'Agence Nationale du Sport et les Fédérations de nos Associations, le Conseil Régional Grand Est et le Conseil Départemental des Vosges que je tiens à remercier chaleureusement pour leurs accompagnements réguliers et importants.





Je n'oublie pas, bien sûr, la Communauté d'Agglomération d'Épinal, notre intercommunalité, qui gère à ce jour un nombre important d'équipements sur la commune, et qui se sont d'ailleurs renforcés ces dernières années. En effet, notre Médiathèque, nouvellement réhabilitée, a été transférée à la CAE au 1er Janvier 2022, ce qui a permis de la positionner comme tête de réseau de lecture sur le secteur Sud de la CAE. Cela a débouché sur l'embauche de Juliette WILHELM, qui a en charge l'animation de ce réseau. C'est ainsi que vous pouvez bénéficier d'un nombre important d'activités tout au long de l'année. La Médiathèque compte aujourd'hui près de 500 adhérents annuels actifs et le nombre ne faiblit pas.

Le stade et le terrain synthétique sont également devenus intercommunaux, ce qui permet de partager les dépenses d'investissement à 50%. La gestion reste la même quant à son utilisation locale.

Côté économique, le projet que nous avons imaginé du temps de la C2VRM (notre ancienne intercommunalité), à la suite de la construction de l'Atelier Bois Régional ONF, situé aux anciennes Tréfileries de Conflanday, est à présent achevé. En effet, une nouvelle construction a été réalisée et est louée à la société SOGEBOS qui y a installé une unité de thermo chauffage, ainsi qu'un atelier de transformation (rabotage, finition). Cette convergence d'équipements économiques dédiés à la transformation du bois font de notre commune une référence en termes de développement de la filière bois.

Toujours avec notre intercommunalité, nous vous proposons un service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat, avec notamment des permanences à la Maison France Service. C'est également grâce à un réseau associatif fort et structuré et à la mise en place d'animations tout au long de l'année (cinéma dont séances en plein air en été, marchés de produits locaux, rencontres sportives...) que Xertigny est toujours plus attractive et animée.

Cette politique de développement semble aujourd'hui enfin porter ses fruits. En effet ce sont plus de 130 maisons qui ont été vendues sur ces trois dernières années et un bien à vendre, s'il est estimé au prix de marché, est vendu en à peine quelques jours.

Mais rien n'est malheureusement jamais définitif et totalement ancré. C'est ainsi que notre Maison de Santé a connu une évolution en 2023 que nous n'aurions jamais imaginé lors de la rédaction du précédent Bulletin, où je vous annonçais avec grand plaisir l'arrivée d'une nouvelle généraliste et d'une seconde kiné sur la commune.

La décision unilatérale des Dr MORIN et LEFAURE de quitter fin 2023 la Maison de Santé pour construire leur propre cabinet privé sur Hadol, nous aura occupé une bonne partie de l'année. Le Podologue, M. DELAGE est, quant à lui, allé rejoindre une collègue sur Girancourt, se rapprochant de son lieu de résidence. La Kinésithérapeute, Mme HERMANN, est partie courant de l'été 2023 pour entamer une reconversion professionnelle.

Il a fallu être forts et solidaires pour supporter une telle situation, affronter les rumeurs et éventuelles interprétations, et surtout continuer à travailler, chaque jour pour le bien être des patients, dans un climat stressant et pesant pour tous. C'est ce qu'ont réussi à faire nos fidèles Professionnels de Santé, et je tiens, une nouvelle fois, à les féliciter et les remercier de ne pas avoir baissé les bras de découragement et surtout d'avoir maintenu la communication et concertation avec nous. A travers des réunions quasi mensuelles, nous avons pu réfléchir ensemble à la suite à donner, une fois les cabinets devenus vacants.

Depuis quelques mois, la sérénité est enfin revenue dans les locaux, marqués également par l'embauche d'une nouvelle Secrétaire à mi-temps, Valérie, - que de nombreux patients connaissaient déjà de par ses anciennes fonctions -, qui vient compléter, avec son sourire et son énergie, l'équipe de Professionnels actuels. Évidemment, la fréquentation du bâtiment est actuellement moins importante, mais cela ne devrait plus durer longtemps, puisqu'une partie des locaux devraient être prochainement utilisée pour vous apporter des services de proximité, tout en conservant de la place pour accueillir de nouveaux Médecins et Podologue, dont les pistes de recherche sont lancées.

Je ne veux pas être beaucoup plus longue dans cet édit, préférant vous laisser le soin de découvrir le contenu de cette nouvelle édition du Bien Aître à Xertigny. J'en profite pour remercier les annonceurs qui par leur publicité contribuent à la réussite de cette édition. Je vous en souhaite une excellente lecture et aurai plaisir à vous retrouver cet été à l'occasion des nombreuses animations organisées. Je reste, bien entendu, à votre disposition pour tout sujet que vous souhaiteriez évoquer tout comme les élus du Conseil Municipal.

Bien à vous,

Votre Maire,  
Véronique MARCOT



## # La Directrice Générale des Services (DGS)

*Ces deux dernières années, marquées par la fin de la crise sanitaire et ses conséquences, auxquelles se sont rapidement ajoutées le déséquilibre mondial, le renforcement des protocoles Vigipirate, mais également l'inflation grimpante dans de nombreux domaines, n'auront malheureusement pas épargné notre belle commune de la Vège et ses habitants ; et de fait, la gestion du quotidien par l'équipe municipale au sens large.*

Malgré ce contexte, nous continuons à mettre un point d'honneur, - que nous espérons à la hauteur de vos attentes -, à répondre à vos questionnements et demandes, en adaptant, si nécessaire et si possible, l'offre de services proposée. Nous avons également veillé à saisir les opportunités intercommunales, départementales, régionales, nationales, voire européennes, afin de financer au mieux les projets et investissements, le tout en veillant à une bonne gestion des deniers publics afin de pouvoir parer aux imprévus de l'inflation.

Fort heureusement, et c'est bien ce qui fait notre singularité dans les différentes instances et auprès de nos partenaires, nous pouvons compter sur une équipe soudée d'élus et d'agents, engagée dans les missions qui lui sont confiées et ayant toujours à cœur de servir le public, privilégiant la communication la plus large possible en interne et déclinant systématiquement l'inscription de Xertigny dans les différents dispositifs. Nous croyons toutes et tous au potentiel de notre commune, et c'est effectivement bien ce qui fait notre force !

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce Bulletin, l'organigramme des services a par ailleurs évolué ces deux dernières années (le détail est à retrouver dans l'onglet « Vie Communale ») avec des départs, mais également l'arrivée de nouvelles têtes au sein des différents Pôles, avec une attention particulière portée à la transmission de savoirs-faires, des compétences en cours d'acquisition et des missions nouvelles.

À ce sujet, nous constatons, de plus en plus à l'occasion des entretiens d'embauche, qu'une majorité de citoyens méconnaissent l'organisation des collectivités territoriales. Pourtant, ces dernières sont primordiales dans le développement des politiques actuelles et des différentes strates du territoire français, et ce sont bien nous, citoyens, qui élisons nos représentants en leur sein, suivant les échéances électorales fixées par la Loi.

À ce sujet, la Commune, également appelée Collectivité, Ville ou encore Mairie, constitue encore aujourd'hui l'échelon de proximité par excellence des citoyens. Nous le constatons d'ailleurs dans les nombreuses demandes que nous traitons. En effet, même si celles-ci sont parfois loin de nos réelles compétences, les citoyens semblent toujours trouver une oreille attentive

puisqu'ils se tournent volontiers vers les élus et les services, qui les réorientent, le cas échéant, vers le bon interlocuteur. Le fonctionnement de la commune vous est réexpliqué dans l'onglet « Vie Communale » : à Xertigny, ce sont 23 Elus Municipaux, emmenés par un Maire élu parmi ses pairs et son équipe d'Adjoints et Conseillers Délégués, accompagnés de 35 agents, répartis en 3 Pôles et conduits par une Directrice Générale des Services (également appelée Secrétaire Générale), qui œuvrent au quotidien pour la collectivité.

Les événements des dernières années auront au demeurant réaffirmé le rôle majeur que qu'occupent justement les communes, en gérant par exemple, au plus près des citoyens, les modalités de mise en œuvre des décisions annoncées par l'Etat pour lutter contre le Covid. Diffuser rapidement et sûrement des informations à la population, constituer un relais pour les personnes isolées et/ou en difficultés, adapter, voire innover dans l'exécution des services, sont autant de missions que nous avons dû relever avec le peu d'outils existants. La création d'un Centre de Vaccination Éphémère à Xertigny en est le parfait exemple. Une organisation, créée de toute pièce et coconstruite avec l'ensemble des acteurs en à peine une semaine nous a permis d'assurer plus de 3 600 vaccins. Le centre s'est par ailleurs prolongé en 2022 avec une organisation adaptée et remaniée, en partenariat avec le Dr PERRIN et les infirmières de la Maison de Santé de Xertigny, en vue d'accélérer la vaccination des populations les plus fragiles.

Il en a été de même, dans un tout autre domaine, avec la mise en place du nouveau service de Cartes d'Identité-Passeports. Grâce à la détermination et à un combat de longue haleine porté par la Municipalité, le matériel, livré par l'ANTS, nous a permis de recruter et former un nouvel agent, une jeune Xertinoise, Priscilla, sur des notions totalement nouvelles, et nous avons dû, là encore, créer une organisation de A à Z avec la mise en place en interne d'outils pour gérer les nombreux appels et demandes. Ces dernières nous parviennent majoritairement de la Vège, voire même plus globalement du Département du fait de nos délais restreints de rendez-vous et d'une gestion qu'on peut imaginer en conséquence efficace (en 1 an, ce sont 2 100 cartes d'identité et 1 015 passeports qui ont pu être traitées) !

Reste maintenant à voir quels nouveaux challenges nous attendent pour 2024... mais je ne doute pas que nous saurons les relever !

DGS de la ville de Xertigny,  
Lise-Marie HEIDERICH





## # Le Conseil Municipal

Le Maire, dit également Chef de l'Exécutif ou Autorité Territoriale, est élu, lors de la première séance de conseil du mandat, au sein du et par le Conseil Municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue lors des deux premiers tours de scrutin (et majorité relative si un troisième tour est nécessaire).

**Madame Véronique MARCOT a été élue Maire de Xertigny par ses pairs le 26 Mai 2020 pour un quatrième mandat.**

Le nombre d'Adjoints est fixé par le Conseil Municipal et sur proposition du Maire - mais ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 6 au maximum pour Xertigny. Les Adjoints sont élus au scrutin de liste, directement proposé par le Maire. Là encore, le choix doit respecter la parité homme-femme.

Les **Conseillers Municipaux Délégués** sont, quant à eux, directement nommés par arrêté du Maire.

Le nombre de conseillers municipaux varie selon la taille de la commune (de 7 pour les communes de moins de 1000 habitants à 69 pour les communes de 300000 habitants ou +). **A Xertigny, le nombre de Conseillers Municipaux est de 23.** La liste "Un Avenir Durable et Partagé pour Xertigny" compte 20 Conseillers Municipaux et la liste "Construisons Ensemble le Futur de Xertigny" en compte 3.

- **Véronique MARCOT – Maire**
  - **Michaël THIEBAUT – 1<sup>er</sup> Adjoint**  
*Délégué à la Voirie, Personnel Technique et des Services, Travaux en Régie, Vie Scolaire et Périscolaire*
  - **Claudine MUNIER – 2<sup>ème</sup> Adjointe**  
*Déléguée à l'Eau et Assainissement, Vie Associative Culturelle et Sportive (sauf vélo) et Transport Scolaire*
  - **Franck BERTOCCHI – 3<sup>ème</sup> Adjoint**  
*Délégué à la Culture, Patrimoine, Tourisme et École de Musique*
  - **Emmanuelle PERONA – 4<sup>ème</sup> Adjointe**  
*Déléguée aux Affaires Sociales, Animations autour du Développement Durable et Transport à la Demande*
  - **Anthony GUEDES – 5<sup>ème</sup> Adjoint**  
*Délégué à la Communication, Signalétique, Animations Communales et Nouvelles Technologies*
  - **Delphine MANGEAT – 6<sup>ème</sup> Adjointe**  
*Déléguée à la Forêt, Chasse, Politique Bois et Transition Énergétique*
  - **Manuela ADAM PERROTTEY – Conseillère Municipale**  
*Déléguée à la Politique Jeunesse et Extrascolaire*
  - **André LAPOIRIE – Conseiller Municipal**  
*Délégué à l'Urbanisme et aux Concessionnaires*
  - **René ALEXANDRE – Conseiller Municipal**  
*Délégué aux Bâtiments, Accessibilité, Sécurité et Politique Vélo*
  - **Jean-François VALENTIN – Conseiller Municipal**  
*Délégué aux Cérémonies Patriotiques, Cadre de Vie, Cimetières, Sécurité Routière et Logements Communaux*
- |                                                                            |                        |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| • Valérie BOLLECKER                                                        | • Amélie BOURGON PERRY |
| • Stéphane DURAND                                                          | • Maxime PIERREL       |
| <i>(remplace Christelle CLAUDEL depuis le 1<sup>er</sup> Février 2023)</i> |                        |
| • Brigitte PLAYOULT                                                        | • Gérard TISSERANT     |
| • Olivier TONNERIEUX                                                       | • Sébastien VALENTIN   |
| <i>(remplace Delphine L'HOMÉ depuis le 7 Septembre 2021)</i>               |                        |
| • Nicolas VANÇON                                                           | • Sébastien VUILLEMIN  |
| • Séverine FRECHIN                                                         | • Frédéric ANTOINE     |





## # Les commissions municipales

*Suite aux départs du Conseil Municipal de Delphine LHOME et Christelle CLAUDEL et leurs remplacements respectifs par Olivier TONNERIEUX et Stéphane DURAND, le Conseil Municipal a modifié comme suit, le 1er Février 2023, la composition des Commissions Communales.*

Madame le Maire est Présidente de toutes les Commissions.

- **COMMISSION Affaires Sociales, Services à la Personne et Transport à la Demande :**

Emmanuelle PERONA, Amélie BOURGON PERRY, Stéphane DURAND, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Brigitte PLAYOULT, Gérard TISSERANT, Séverine FRECHIN.

- **COMMISSION Communication, Signalétique et Nouvelles Technologies :**

Anthony GUEDES, René ALEXANDRE, Franck BERTOCCHI, André LAPOIRIE, Emmanuelle PERONA, Maxime PIERREL, Michaël THIEBAUT, Jean-François VALENTIN, Sébastien VUILLEMIN.

- **COMMISSION Culture, Patrimoine, Tourisme et Ecole de Musique :**

Franck BERTOCCHI, Amélie BOURGON PERRY, Anthony GUEDES, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Emmanuelle PERONA, Brigitte PLAYOULT, Maxime PIERREL, Frédéric ANTOINE.

- **COMMISSION Eau et Assainissement, Réseaux Socs, Urbanisme/PLU/PLH :**

Claudine MUNIER, André LAPOIRIE, Valérie BOLLECKER, Stéphane DURAND, Delphine MANGEAT, Maxime PIERREL, Michaël THIEBAUT, Nicolas VANÇON, Sébastien VUILLEMIN.

- **COMMISSION Fêtes et Cérémonies, Vie Associative, Culturelle et Sportive, Animations Communales et Cadre de Vie :**

Jean-François VALENTIN, Claudine MUNIER, René ALEXANDRE, Anthony GUEDES, Manuela ADAM PERROTTEY, Stéphane DURAND, Delphine MANGEAT, Emmanuelle PERONA, Brigitte PLAYOULT, Séverine FRECHIN.

- **COMMISSION Finances Communales, Développement Economique et Projets Stratégiques :**

La totalité des Elus Municipaux.

- **COMMISSION Forêt et Chasse, Politique Bois et Transition Energétique, Développement Durable :**

Delphine MANGEAT, Emmanuelle PERONA, Amélie BOURGON PERRY, Stéphane DURAND, Maxime PIERREL, Gérard TISSERANT, Michaël THIEBAUT, Sébastien VALENTIN, Nicolas VANÇON, Frédéric ANTOINE.

- **COMMISSION Vie Scolaire, Périscolaire et Extrascolaire et Politique Jeunesse :**

Manuela ADAM PERROTTEY, Michaël THIEBAUT, Anthony GUEDES, Emmanuelle PERONA, Olivier TONNERIEUX, Nicolas VANÇON, Séverine FRECHIN.

- **COMMISSION Voirie et Sécurité Routière, Travaux en Régie, Bâtiments :**

Michaël THIEBAUT, Jean-François VALENTIN, René ALEXANDRE, Franck BERTOCCHI, Valérie BOLLECKER, Stéphane DURAND, Anthony GUEDES, André LAPOIRIE, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Maxime PIERREL, Olivier TONNERIEUX, Sébastien VALENTIN, Nicolas VANÇON, Sébastien VUILLEMIN.





## # Les représentations extérieures

### • CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

**Compétences** : En charge de l'action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

**Présidente** : Véronique MARCOT

**Vice-Présidente**: Emmanuelle PERONA

**Membres Elus** : Amélie BOURGON PERRY, Stéphanie DURAND, Séverine FRECHIN, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Emmanuelle PERONA, Brigitte PLAYOULT, Gérard TISSERANT.

**Membres Qualifiés** : Chantal ADAM, Michèle BILQUEZ, Claudia HAMM, Nathalie HOUILLON, Dominique MICHEL, Daniel ROBERT, et Denise VALENTIN (en remplacement de Joëlle BRICE qui a déménagé en Mars 2021).

### • Correspondant Défense:

**Compétences** : Chaque commune doit désigner pour le mandat un conseiller qui aura pour vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense avec les autorités civiles et militaires.

**Représentant Communal** : Jean-François VALENTIN

### • EHPAD Les Buissons :

**Présidente du Conseil d'Administration** : Véronique MARCOT

**Représentants** : Emmanuelle PERONA et André LAPOIRIE

## Les Syndicats Intercommunaux :

### • Agence Technique Départementale des Vosges (ATD)

**Compétences** : Prestations d'ingénierie publique à destination des collectivités.

**Délégué Communal** : Véronique MARCOT

### • Association du Pays de la Vôge

**Compétences** : Portage de repas à destination des particuliers.

**Délégué Communal** : Emmanuelle PERONA

### • Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE)

**Elus Communaux** : Véronique MARCOT (également Vice-Présidente Déléguée aux Finances et à l'Economie Sociale et Solidaire) et Michaël THIEBAUT

### • Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR - Section des Vosges)

**Compétences** : Contribution à la construction d'une politique nationale forestière pour garantir la gestion durable des forêts publiques avec l'ONF.

**Délégués Communaux** : Véronique MARCOT et Delphine MANGEAT

### • Syndicat Mixte du SCOT du Pays des Vosges Centrales (SCOT)

**Compétences** : Gestion du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) dans le cadre de la loi SRU.

**Délégués Communaux** : Véronique MARCOT et Emmanuelle PERONA

### • Syndicat Départemental d'Assainissement non Collectif (SDANC)

**Compétences** : Contrôle des systèmes d'assainissement non-collectif pour le compte de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et ses communes membres.

**Délégué Communal** : Claudine MUNIER

### • Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV)

**Compétences** : Gestion du réseau d'éclairage public (investissement et maintenance).

**Délégué Communal** : André LAPOIRIE

### • Syndicat Mixte pour l'informatisation Communale (SMIC)

**Compétences** : Dématérialisation des actes, mandats et marchés publics et gestion des signatures électroniques.

**Délégué Communal** : Anthony GUEDES

### • Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Xertigny (SISS)

**Compétences** : Gestion du Gymnase Intercommunal de Xertigny et ses Annexes.

**Délégués Communaux** : André LAPOIRIE (également Président), Véronique MARCOT, René ALEXANDRE et Michaël THIEBAUT

### • Syndicat Mixte du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges

**Compétences** : Emploi et insertion, économie, santé, accompagnement et de développement de la filière bois-énergie, tourisme et patrimoine.

**Délégués Communaux** : Véronique MARCOT et Franck BERTOCCHI

### • Syndicat Intercommunal de Collecte et Valorisation des Déchets (SICOVAD)

**Compétences** : Enlèvement et traitement des déchets ménagers.

**Délégué Communal**: Emmanuelle PERONA



## # Le personnel communal

## L'Organisation des Services à Xertigny

Une Commune ne pourrait fonctionner sans son représentant direct, élu parmi et par ses pairs, le **Maire**.

Le Maire dispose d'une double casquette qui le rend omniprésent dans la vie des administrés et des agents.

Il est le **Représentant de l'Etat** pour lequel il fait fonction d'Officier d'Etat Civil et d'Officier de Police Judiciaire. Il est aussi le **Chef de l'Administration Communale** et est à ce titre le **supérieur hiérarchique de tous les agents de la commune**.

**Collaborateur direct et placé sous la seule autorité du Maire, le Directeur Général des Services (DGS) ou Secrétaire Général est le Chef Administratif du Personnel.** Il est chargé d'assurer l'application des

directives générales, tout en coordonnant l'activité de l'ensemble des services de la Ville. Ses tâches sont polyvalentes : préparation et rédaction des actes du Conseil Municipal, mise en œuvre et suivi des décisions municipales, supervision et suivi des budgets communaux, préparation et mise en œuvre des projets communaux (subventions et marchés publics), en passant par la gestion du personnel (absences et recrutement), etc...

A Xertigny, 35 personnes travaillent au sein de la Commune de Xertigny, avec pour objectif de contribuer au bien-être et à la qualité de vie des Xertinoises et des Xertinois. **Elles sont sous la responsabilité de Lise-Marie HEIDERICH, la Directrice Générale des Services.**



## Ce qui a changé pour Elles et pour Eux

La vie communale, tout comme n'importe quelle vie en entreprise, évolue nécessairement. A Xertigny, ces deux dernières années auront été marquées par plusieurs mouvements de personnels, certains liés à des départs en retraite ou desirs de mutation vers d'autres collectivités, d'autres résultant d'opportunités et/ou d'imprévus à pallier avec le recrutement nécessaire d'agents complémentaires.

Concernant le **Pôle Administratif**, l'un des gros changements pour l'équipe au sens large (agents et élus, mais également pour les habitants) aura été le **départ en retraite en 2021 d'Isabelle MARIN**, l'un des piliers de la Mairie, puisqu'elle aura occupé le poste de

Secrétaire de Mairie pendant plus de quarante années. Son professionnalisme, ses qualités relationnelles, sa bonne humeur en tout temps et son sens aigu du service public, auront marqué la collectivité tout au long de ces années et laisseront un grand vide au sein de l'équipe. Son ancien binôme, **Amélie MANGEL**, qui a été formée par ses soins pendant quelques années, a brillamment pris le flambeau à temps plein depuis Mai 2021 et vous accueille avec la même bienveillance et le même sourire, tout comme ses collègues **Nathalie MARIN** et **Pascale GERARD** !

Nos habitants pourront toutefois continuer à retrouver Isabelle au détour de photos, vidéos, voire de petites missions ponctuelles sur certaines manifestations communales !



## # Le personnel communal

**Camille LECONTE** est venue compléter l'équipe en Juillet 2023 en tant que nouvelle Chargée de Communication de la Ville et a pu vous proposer dès fin Septembre, une Gazette Communale restylée avec plus de photos et de nouvelles rubriques pour une meilleure lecture !

Le service est venu se renforcer avec la création de deux nouveaux services en les embauches de **Julien PIERRAT**, en tant qu'Animateur Communal à mi-temps au 1<sup>er</sup> Juillet 2022 (l'autre mi-temps étant pris en charge par la CAF à travers la Convention Territoriale Globalisée pour laquelle Julien assure les missions de Chargé de Coopération pour les secteurs de vie de Xertigny et La Vôge les Bains) et de **Priscillia PERRINGUE** pour la gestion des créations et renouvellement des cartes d'identité et passeports. Sont également présentes au quotidien, mais dont les missions seront évoquées plus loin dans le Bulletin Municipal, **Pascale RITZENTHALER** en tant que Chef de Projet Petites Villes de Demain et

**Karine MANGEL** en charge des Salles Communales et de la Base de Loisirs des Woodies.

Du côté de la **Police Rurale**, 2021 a également marqué le départ de **Thierry HELAINE**, notre Garde-Champêtre, qui est parti profiter d'une retraite bien méritée à bord de son camping-car et des routes françaises et européennes, pour laisser officiellement la place à **Yann FRIN BORDIN** qui, après plus d'un an de formation, assure ce passage de flambeau avec brio.

Concernant le **Pôle Technique**, suite au souhait de Jean-Baptiste OLLE de quitter son poste pour découvrir de nouvelles missions au sein du Conseil Départemental des Vosges, nous avons eu le plaisir d'embaucher **Olivier BOURGATTE** en Septembre 2021 en tant que nouveau Responsable des Ateliers Municipaux. Deux agents titulaires, Bruno TOMMASI et Hervé JACQUEMIN, ont su saisir des opportunités professionnelles et ont rejoint d'autres collectivités en 2021 pour laisser la place à **Jimmy MINGER**, Michel





## # Le personnel communal

**AUBRY et Alexis CAEL** au sein de l'équipe Voirie-Cadre de Vie. Trois agents titulaires, **Bernard MANGEL et Didier GRANDMAIRE et Claude PEUTOT**, ont quand à eux fait valoir leurs droits à la retraite pour profiter d'un repos bien mérité après de belles années au sein de la collectivité et laisser la place à de nouveaux agents : **Bruno CLAUDEL** au Fauchage-Curage et **Yannick HUGNY** aux Bâtiments. L'équipe composée par ailleurs de nos titulaires **Denis AUBERT, Patrick COVAL, Amélie GAUTHIER, Georget GRONDIN, et Dominique THIEBAUT** est désormais complète.

Concernant le **Pôle Jeunesse-Entretien**, l'équipe reste relativement stable avec nos 10 agents titulaires répartis essentiellement entre l'Ecole Maternelle et l'Ecole Élémentaire et les missions polyvalentes nécessaires à leur bon fonctionnement (**Delphine BEUZARD, Sylvie CHASSARD, Lucie CUNIN, Anne-**

**Laure DORCHIES, Laëtitia DUCHENE, Odile LUSIER, Christelle MARIN, Nadège ROUHIER, Emmanuelle THIEBAUT et Marie-Lys ZITTE**), renforcées chaque année par des agents contractuels en fonction des effectifs et de l'organisation nécessaire. Toutes ont su, là encore avec brio, mettre en place les différents protocoles sanitaires dans les bâtiments publics et s'adapter, souvent en dernière minute, aux absences liés au Covid.

A noter par ailleurs, l'embauche de **Contrats Saisonniers** chaque été pour venir consolider l'équipe technique et la gestion de la Maison du Vélo avec une politique municipale tournée vers l'embauche de jeunes Xertinois.es afin de leur permettre de disposer d'une première expérience professionnelle à quelques pas de chez eux.

## # Focus sur la Fiscalité Xertinoise

Les taux des deux Taxes (Taxe Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non-Bâti) n'ont pas été augmentés sur la commune depuis plus de 20 ans. Le taux sur le Foncier Bâti a même fait l'objet d'une diminution de 5% en 2018, dans un effort commun de participation au projet de Revitalisation Globale de Xertigny pour ainsi renforcer l'attractivité pour les entreprises et habitants.

Une fois ces taux délibérés par les collectivités, les taxes sont automatiquement calculées par l'administration fiscale à partir de la valeur locative de la propriété, auquel s'ajoute un forfait revalorisé chaque année par le Gouvernement (qui correspond aux Bases), dont le coefficient de revalorisation est voté lors du vote de la Loi de Finances.

Comme annoncé par l'Etat, la Taxe d'Habitation (TH) disparaît officiellement et totalement à compter de



**Pour Xertigny, les taux pour l'année 2024 sont les suivants :**

- Taxe d'Habitation (TH) : **9,23 %**
- Taxe Foncier Bâti (TFB) : **42,01 %**
- Taxe Foncier Non Bâti (TFNB) : **18,29 %**

2023 pour les résidences principales, toutefois elle reste applicable aux résidences secondaires, aux locaux meublés non affectés à l'habitation principale, et, sur délibération, aux logements vacants depuis plus de deux ans.



## # Les Finances

## BUDGET GENERAL / Compte administratif 2023

### Les dépenses de FONCTIONNEMENT

|                                            | Réalisé            |   |
|--------------------------------------------|--------------------|---|
| • Charges à caractère général .....        | 764 343 €          | 1 |
| • Charges de personnel .....               | 1 174 025 €        | 2 |
| • Autres charges de gestion courante ..... | 255 888 €          | 3 |
| • Intérêts des emprunts .....              | 33 551 €           | 4 |
| • Charges exceptionnelles .....            | 20 €               |   |
| • Dotation aux amortissements .....        | 32 619 €           | 5 |
| <b>Total Dépenses .....</b>                | <b>2 260 447 €</b> |   |

### Les recettes de FONCTIONNEMENT

|                                                  | Réalisé            |   |
|--------------------------------------------------|--------------------|---|
| • Produits de services du domaine et vente ..... | 452 949 €          | 1 |
| • Impôts et taxes .....                          | 1 479 544 €        | 2 |
| • Dotations, subventions, participations .....   | 688 280 €          | 3 |
| (dotation de l'état)                             |                    |   |
| • Autres produits de gestion courante .....      | 207 809 €          | 4 |
| • Atténuation de charges .....                   | 13 816 €           |   |
| • Produits exceptionnels .....                   | 5 870 €            |   |
| • Travaux en régie .....                         | 12 139 €           |   |
| + dotation aux amortissements des subventions    |                    |   |
| Excédent de fonctionnement reporté .....         | 1 844 666 €        | 6 |
| <b>Total Recettes .....</b>                      | <b>4 705 074 €</b> |   |

### Les dépenses d'INVESTISSEMENT

|                                                | Réalisé            |   |
|------------------------------------------------|--------------------|---|
| • Remboursement d'emprunt .....                | 87 230 €           | 1 |
| • Dépôts et cautionnements reçus .....         | 435 €              |   |
| • Opérations d'investissement .....            | 1 463 971 €        | 3 |
| • Subventions d'équipement .....               | 14 376 €           | 4 |
| • Opérations d'ordre charges transférées ..... | 12 139 €           | 5 |
| • Fonds de Concours pour les Stades .....      | 51 879 €           | 6 |
| de Football (CAE)                              |                    |   |
| <b>Total Dépenses .....</b>                    | <b>1 630 030 €</b> |   |

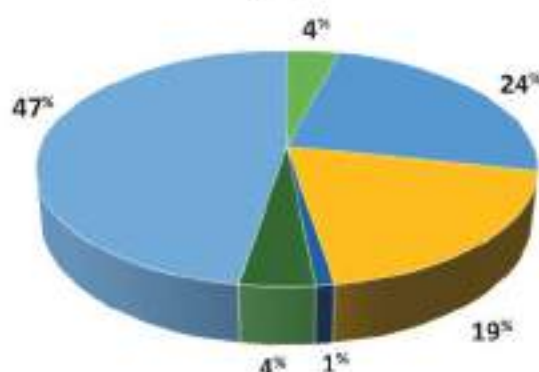
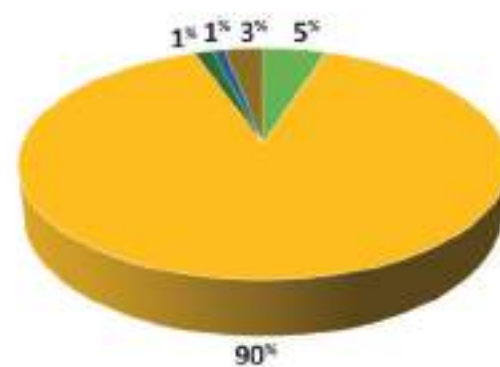
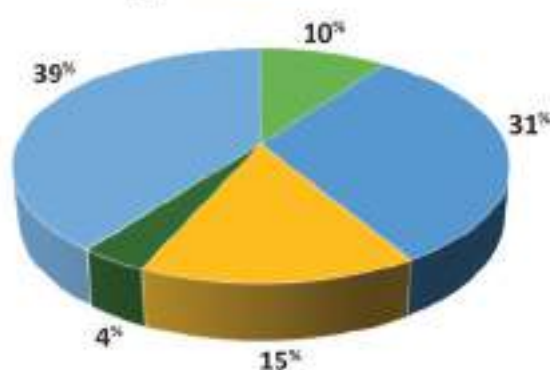
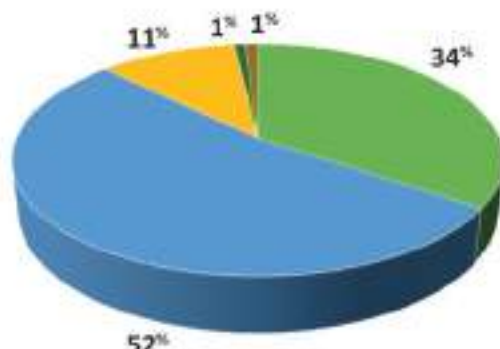
### Les recettes d'INVESTISSEMENT

|                                                  | Réalisé            |   |
|--------------------------------------------------|--------------------|---|
| • Apports, dotation et réserves (FCTVA) .....    | 133 440 €          | 1 |
| • Affectation de résultats .....                 | 765 700 €          | 2 |
| • Subventions .....                              | 621 621 €          | 3 |
| • Dépôts et cautionnement .....                  | 435 €              |   |
| • Opérations d'ordre .....                       | 32 619 €           | 4 |
| • Opérations Patrimoniales .....                 | 14 376 €           |   |
| • Fonds de Concours (Eaux Pluviales Rasey) ..... | 145 083 €          | 6 |
| Excédent d'investissement reporté .....          | 1 522 950 €        | 7 |
| <b>Total Recettes .....</b>                      | <b>2 091 878 €</b> |   |

### Restes à Réaliser

(Dépenses engagées, non payées et recettes obtenues, mais non perçues)

|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| Dépenses d'investissement ..... | 3 688 495 € |
| Recettes d'investissement ..... | 1 106 100 € |



Résultat Cumulé de clôture  
 Recettes (F + I + RàR) - Dépenses (F + I + RàR)  
**1 468 425 €**



## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OU ENGAGÉS EN 2023



| PRINCIPALES OPERATIONS                                                                     | CA 2023   | Restes à Réaliser<br>(déjà engagés) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------|
| • Tranche 2 - Phase 1 - Requalification du Centre-Ville ( <i>Patch et Dupré</i> ).....     | 572 503 € | 29 000 €                            |
| • Programme de Voirie 2022-2023.....                                                       | 310 865 € | 90 000 €                            |
| • Isolation Thermique de la Façade de la Salle des Fêtes.....                              | 218 205 € | 341 000 €                           |
| • Installation de Mobilier Urbain.....                                                     | 71 667 €  | - €                                 |
| • Espace Educatif Forestier .....                                                          | 50 362 €  | 490 000 €                           |
| • Voirie Impasse de la Gare.....                                                           | 36 391 €  | 53 000 €                            |
| • Territoires Educatifs Numériques .....                                                   | 33 147 €  | 0 €                                 |
| • Equipements et Travaux des Bâtiments.....                                                | 26 237 €  | 37 000 €                            |
| • Achats Parcelles en Forêt.....                                                           | 25 446 €  | 9 000 €                             |
| • Isolation Thermique de l'Ecole Maternelle.....                                           | 20 284 €  | 29 000 €                            |
| • Parc Véhicule et Matériel.....                                                           | 16 505 €  | 20 000 €                            |
| • Travaux Plantations Plan de Relance .....                                                | 15 447 €  | - €                                 |
| • Travaux Plantations en Forêt .....                                                       | 14 661 €  | 2 220 €                             |
| • Travaux Sylvicoles 2023 .....                                                            | 9 488 €   | 1 600 €                             |
| • Plan de Signalétique et Travaux.....                                                     | 9 171 €   | 100 000 €                           |
| • Travaux et Equipement de Voirie.....                                                     | 6 818 €   | 11 000 €                            |
| • Tranche 2 - Phase 2 - Requalification du Centre-Ville ( <i>Firminy et Bidaud</i> ) ..... | 6 600 €   | 975 000 €                           |
| • Bureautique et Informatique.....                                                         | 4 689 €   | 15 000 €                            |
| • Château des Brasseurs Divers ( <i>Sectorisation du Chauffage et Façade</i> ) .....       | 4 023 €   | 100 000 €                           |
| • Equipement des Ecoles et Musique.....                                                    | 3 720 €   | 2 000 €                             |
| • Nouvelle Modification du PLU .....                                                       | 2 520 €   | 4 880 €                             |
| • Voirie Lotissement Rue du Pré Levau .....                                                | 1 584 €   | 202 400 €                           |
| • Requalification de l'ancien EHPAD.....                                                   | 720 €     | 699 000 €                           |
| • Eglise du Centre.....                                                                    | 0 €       | 200 000 €                           |
| • Bus Scolaire .....                                                                       | 0 €       | 107 000 €                           |
| • Achat de Terrains .....                                                                  | 0 €       | 100 000 €                           |





## UNE AGGLOMÉRATION POUR DES SERVICES AUX HABITANTS ET À SES 78 COMMUNES MEMBRES



### UNE AGENCE DES MOBILITÉS

**Gestion du transport :** transports en commun, transports scolaires, autopartage, covoiturage, vélo.

#### Un point d'information unique :

L'Agence des Mobilités (gare routière d'Épinal)  
Place du Général de Gaulle - 88000 ÉPINAL  
cae.transports@agglo-epinal.fr // 03 56 32 12 12

### DES AIDES POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO

- Une prime à l'achat d'un kit électrique monté par un professionnel ..... 20% du coût d'achat plafonné à 200€
- Une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique ..... 20% du coût d'achat, aide plafonnée à 200€ ou 300€ pour les vélos de type Cargo
- Une prime à l'achat d'un vélo sans assistance électrique ..... 20% du coût d'achat, aide plafonnée à 500€
- Des locations longues durées de vélos électriques VIVolt
- Des locations dédiées aux étudiants
- Des vélos électriques VIVolt en libre-service ..... Châtel-sur-Moselle, Charvillat, Épinal, Golbey, La Vôge-les-Bains, Le Clercq et Thion-les-Vosges



### DES ACTIONS POUR LES FAMILLES

**11 crèches** sur le territoire de l'agglomération (Épinal, Charvillat, Deyvillers, Dinzé, Golbey, Pouxoux, Thion-les-Vosges, Xertigny)

**2 micro-crèches** privées (Épinal et Châtel-sur-Moselle)

**7 Relais Petite Enfance** pour 900 assistants maternels

Des actions en faveur de l'insertion professionnelle, sociale et de prévention de la délinquance



### TOURISME

**La gestion et l'entretien de la véloroute** le long du Canal, du site de Bouzey, de l'étang de la Comtesse et de sites touristiques comme les Woodies, la Forteresse de Châtel-sur-Moselle, le donjon de Fontenoy-le-Château...

**Natur'O Vélo** location de vélos à Bouzey, Épinal et Xertigny

**5 offices de tourisme** (Épinal centre, Épinal Base Natur'O, La Vôge-les-Bains, Xertigny, Charvillat)

**1 centre des congrès**



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un soutien à l'entrepreneuriat et aux réseaux d'accompagnement  
Des aides à la création d'entreprises et des subventions pour soutenir les investissements.



### 2022 EN QUELQUES CHIFFRES SUR LES TRAVAUX MENÉS

230 000 € d'aides sollicitées par les communes de moins de .....  
2 000 habitants pour la réalisation d'équipements

*Bouzey, Charvillat, Châtel-sur-Moselle, Charvillat, Deyvillers, Dinzé, Golbey, Pouxoux, Thion-les-Vosges, Xertigny, La Vôge-les-Bains, Le Clercq et Thion-les-Vosges*

### 9,16 M € de travaux dans les équipements sportifs

Stades de Foot : 1,7 M €  
Stade d'eaux vives : 4,9 M €  
Gymnases Lapique et de La Vôge-les-Bains, piscine de Thion-les-Vosges ... : 2,5 M €  
Entretien des terrains engazonnés et synthétiques : 57 000 €

969 000 € : voiries

623 000 € : véloroute

1 M € : équipements culturels

674 000 € : bâtiments (centre des congrès, accessibilité)

3,8 M € : eau et à l'assainissement



### ATTRACTIVITÉ

**La mise à disposition d'une centrale d'achats** et des services mutualisés pour les communes (techniques, marchés publics...).

**Des tarifs préférentiels pour les habitants** de l'agglomération afin de bénéficier de services communautaires via un PKSS.

**Un réseau de lecture publique** : Un réseau de lecture publique coordonné par la bmi d'Épinal et composé, à terme, de plus de 30 bibliothèques et médiathèques du territoire, dont 7 équipements communautaires.

**Enseignement artistique** : Conservatoire Gautier-d'Épinal, École Intercommunale de Musique de Thion-les-Vosges et les écoles de musique d'intérêt communautaire Chavelot, Nomexy / Châtel, Deyvillers, Val-de-Vôge, l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

#### La gestion d'équipements sportifs

- Base Natur'O  
en eau vive : canoë, kayak, rafting, bouée, surf  
en eau calme : paddle, pédalo, bateau électrique, canoë, kayak
- 4 piscines, 2 bassins d'été, 31 stades de foot, 1 patinoire, la base de loisirs Roland Naudin, 1 centre équestre, 1 palais des sports, les 6 gymnases à Épinal, Châtel-sur-Moselle, Charvillat, Chavelot, Golbey, Thion-les-Vosges et La Vôge-les-Bains, des salles de sport

#### Les opérateurs culturels

- **Scènes Vosges** // auditorium de la Louvière à Épinal  
théâtre municipal à Épinal // théâtre de la Rotonde à Thion-les-Vosges
- **La Souris Verte** // 2 salles de concert // 6 studios de répétition
- **L'Ensemble Orchestral Épinal la belle image, La Compagnie des jol(e)s Mômes, La Cie Rêve Général**



### HABITAT

Un guichet unique à la Maison de l'Habitat et du Territoire pour l'accompagnement des habitants dans les travaux liés à rénovation et à la transition énergétique.

Un programme de revitalisation des centres-villes / centres-bourgs.  
L'instruction des autorisations des droits des sols.



# Un projet de travaux ? L'AGGLO AIDE VOTRE RÉNO



à deux pas de la Gare d'Épinal

[www.agglo-epinal.fr](http://www.agglo-epinal.fr)

☎ 03 29 81 13 40

UN CONSEIL NEUTRE, GRATUIT ET INDÉPENDANT  
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE VOTRE PROJET DE RÉNOVATION  
DES INFORMATIONS SUR LES AIDES FINANCIÈRES ET LES PROFESSIONNELS  
DES CONSEILS TECHNIQUES RÉGLEMENTAIRES





# VIE INTERCOMMUNALE



# SISS

Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire

*Dans le dernier Bulletin Municipal, nous vous parlons de travaux d'isolation thermique à prévoir dans le Gymnase Intercommunal qui relève du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire (SISS).*

Pour rappel, le SISS est composé de membres représentant les communes dont les élèves fréquentent le Collège Camille Claudel et utilisent au quotidien le Gymnase Intercommunal, à savoir Dounoux, Charmois l'Orgueilleux, Hadol, Uriménil, Uzemain et Xertigny. Chaque commune dispose de 2 représentants, sauf Xertigny qui en a 2 de plus du fait de l'utilisation des locaux par ses associations et les écoles maternelle et Primaire. Au final, la commune participe à hauteur de 75% aux dépenses engagées.

Avec l'objectif premier de réduire les consommations d'énergie du gymnase, il était initialement prévu d'isoler la toiture et le bardage supérieur. Aussi, alors

que nous n'y pensions absolument pas, au fur et à mesure des études et des constats, nous avons été amenés à reconstruire le gymnase dans son ensemble avec un budget à boucler multiplié par cinq.

Pour rappel, le bâtiment démolli datait des années 1970, époque où les coûts de l'énergie ne passaient pas au premier plan, tout comme l'isolation, l'étanchéité à l'air. Pouvaient-on alors alourdir la toiture, les fondations étaient-elles suffisantes, ce furent les premières tâches commandées par la maîtrise d'œuvre, aboutant à un scénario catastrophe : toiture amiantée, structure bois sans danger, mais à bout de souffle et ne respectant plus les marges de sécurité, ... Fallait-





## # SISS

### Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire

il alors abandonner le projet et fermer le gymnase en ayant la connaissance des diagnostics réalisés, prendre les risques de ne rien faire, en ne tenant pas compte des hausses du coût des énergies, alors que le SISS avait réussi à répondre aux critères permettant de bénéficier du plan de relance du gouvernement, ... ou encore repartir sur une rénovation quasi-complète avec des participations communales avec une hausse acceptable ? C'est la dernière option qui a été retenue par les membres du Syndicat, avec par la suite l'adverbe « quasi » étant de trop.

En effet la dalle du sol qui devait être conservée a dû être déconstruite (épaisseur non constante, minime par endroit et coulée directement sur la roche). Les travaux débutés avec deux mois de retard (à la suite du dépôt de bilan de l'entreprise de désamiantage retenue initialement) ont pu être réceptionnés pour la rentrée scolaire et celle des associations.

Avec des travaux d'un montant de 2.2 millions H.T., la baisse des consommations énergétiques, point de départ de la réhabilitation, devrait dépasser les 50 %, avec des conditions d'utilisation nettement améliorées (acoustique, ventilation, température régulée en toutes saisons, ...), la mise aux normes du réseau d'eau chaude sanitaire, le remplacement des éclairages par des lampes led, y compris dans les vestiaires, ... Le solde des subventions attendu devrait permettre de couvrir 1.6 millions. De plus, dans le cadre de la transition énergétique et écologique du territoire, une convention de location et d'occupation de la toiture du complexe, avec la pose d'environ 750 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, a été signée avec la Société d'Economie Mixte TERR'ENR créée par Communauté d'Agglomération d'Epinal, pour une production électrique qui devrait voir le jour au premier semestre 2024.

**André LAPOIRIE,**  
Président du SISS

## # SDEV

### Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

*Aux yeux de beaucoup, c'est la commune qui gère directement l'éclairage public ; cela n'est exact que partiellement dans la mesure où la compétence a été transmise au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV).*



Par exemple, pour l'éclairage public, ce sont bien les élus qui décident des choix à opérer (créations, suppressions, enfouissements des réseaux, horaires d'extinction et d'allumage des luminaires) et c'est la commune qui finance le reste à charge (une fois la participation du SDEV et les subventions du département retirées), mais c'est bien le SDEV qui en est le maître d'œuvre (autant donc pour les investissements que pour la maintenance qui est de même facturée à la mairie).

Aussi, comme vous l'avez constaté, au vu des augmentations de l'énergie, il a été voté en Conseil Municipal une réduction des temps d'éclairage des luminaires. Il en existe 827 sur la commune et si 116 sont à platine LEDS, 127 sont encore des lampes au sodium avec une puissance de 150 watts et le Conseil Municipal a voté leur remplacement prochain.

Pour des mesures de sécurité, et malgré les consommations complémentaires, des luminaires LEDS ont été installés le long du chemin du Pigeonneau sur Rasey et deux « trous noirs » ont été supprimés sur Amerey. Pour finir et toujours à notre demande, le SDEV a installé une borne de recharge pour voitures électriques sur la Place de la Brasserie, tout comme le CAE en a installé une à l'entrée des Woodies. En début d'année 2024, les enfouissements des réseaux secs dans la rue du Canton de Firminy et sur la place Bidaud suivront ceux réalisés de la rue Patch et de la Place Dupré.

**André LAPOIRIE,**  
Conseiller Délégué aux Concessionnaires



## BULLETIN D'INFORMATION

### SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DES VOSGES



**SERGE RENAUX**

PRÉSIDENT  
DU S.D.E.V.

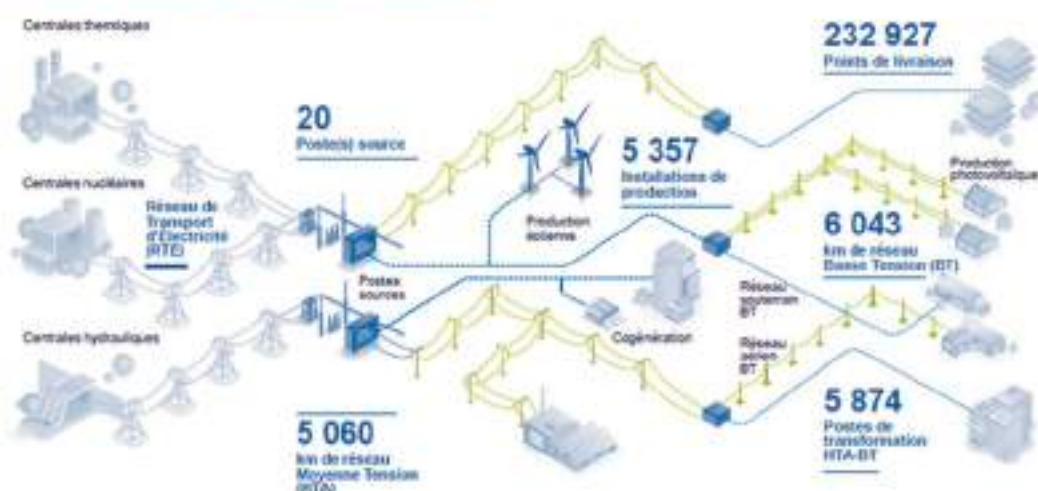
#### LES MISSIONS DU S.D.E.V.

##### HISTORIQUE

Créé en décembre 1994, le **Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (S.D.E.V.)** est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (373 380 habitants).

Propriétaire des réseaux haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts), il en a confié la gestion (plus de 11 000 km et près de 5 900 postes de transformation) à l'entreprise **ENEDIS**, dont il contrôle annuellement l'activité.

#### Le réseau public de distribution d'électricité



[ Extrait du CRAC 2022 - ENEDIS ]



Depuis 2008, le Syndicat exerce également les missions de **maîtrise d'ouvrage** sur le réseau électrique, et notamment :

- des travaux d'enfouissement (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes (rurales et urbaines)  
En 2022 : 44 enfouissements : 7 010 000 €
- des travaux d'extension (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales  
En 2022 : 114 extensions : 2 460 000 €
- des travaux de renforcement (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers)  
En 2022 : 18 renforcements : 2 380 000 €
- des travaux de sécurisation (remplacement progressif des fils nus par des réseaux aériens torsadés ou souterrains)  
En 2022 : 9 sécurisations : 445 000 €

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le travail mené ces deux dernières années, sur les orientations et la réalisation du **premier Schéma Directeur des IRVE validé en France**, a permis de mettre en service **38 bornes de recharge dans 29 communes** du département depuis le mois d'août 2022.

### CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Ce nouveau service permet au S.D.E.V. de proposer aux communes qui le souhaitent des prestations de Conseil en Energie Partagé (CEP).

Il s'inscrit pleinement dans les **actions en faveur de la transition énergétique** par l'aide qui peut être apportée aux collectivités pour **réaliser des économies d'énergie**.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le S.D.E.V. propose à ses communes membres d'assurer la **continuité et la qualité du service d'éclairage public**, en leur apportant son expertise pour **optimiser la gestion de leur réseau**, dans les domaines de :

- l'investissement : maîtrise d'ouvrage des installations nouvelles et des renouvellements d'installations  
En 2022 : 5 rénovations : 232 000 €
- la maintenance préventive et curative de ces installations  
Actuellement : 23 000 points lumineux sur 187 communes



<http://www.sdev88.fr>







### Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non-Collectif

La Loi sur l'Eau de 2006 a imposé aux communes de disposer d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avant le 31 Décembre 2005 afin notamment de contrôler les « assainissements non-collectifs » des privés. C'est ainsi, que pour assurer un service homogène avec une mutualisation des moyens sur le territoire, il a été décidé de créer, au niveau Départemental dans les Vosges, une structure en charge du service : le **Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC)**. Jusqu'à son intégration en 2008 à la C2VRM, la commune gère en régie l'assainissement collectif, et notamment la STEP (station d'épuration), puis elle a ensuite adhéré au SDANC. En 2009, la C2VRM, qui avait alors la compétence Assainissement, a repris la gestion globale de ses communes adhérentes, puis la CAE en 2017.

Le SDANC est administré par un Comité Syndical de 49 élus (communaux et EPCI du département). Il se réunit au moins 3 fois par an pour prendre toutes les décisions utiles au fonctionnement du service. A ce jour, 468 communes sont adhérentes au SDANC.

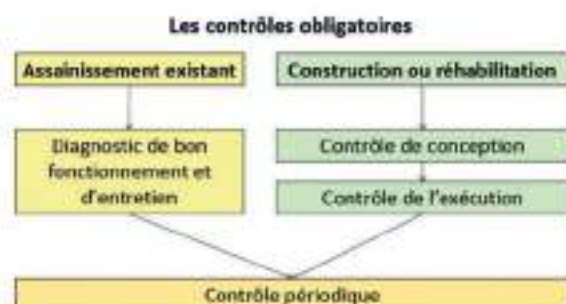
Il est chargé de contrôler les installations d'assainissement non-collectif. Il intervient également lors de la mise en place d'un assainissement, d'une réhabilitation ou d'une mise en conformité. L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques (eaux usées).

Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les installations d'ANC doivent permettre le traitement commun de l'ensemble de ces eaux usées. Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises (lavabos, cuisine, linge, douche...).

Contenant micro-organismes potentiellement pathogènes, matières organiques, matière azotée, phosphorée ou en suspension, ces eaux usées, polluées, peuvent être à l'origine de nuisances environnementales et de risques sanitaires significatifs. L'assainissement non collectif vise donc à prévenir plusieurs types de risques, qu'ils soient sanitaires ou environnementaux.

La mission du SDANC est très encadrée par la réglementation, qui définit un certain nombre de contrôles obligatoires devant être menés.



**Lorsque vous souhaitez ou devez faire ou refaire votre installation d'assainissement non-collectif, vous devez compléter un dossier, à retirer en Mairie ou sur le site du SDANC. Il doit être complété et retourné en Mairie en amont, qui se chargera de le faire suivre à la Communauté d'Agglomération d'Epinal au titre de l'instruction des dossiers d'urbanisme et qui fera ensuite valider le dossier spécifique à l'assainissement au SDANC. Votre dossier devra obligatoirement être accompagné d'une étude pédologique (étude du sol) qui devra être réalisée par un bureau d'étude agréé, qui vous proposera la filière réglementaire la plus adaptée à votre usage.**

N'hésitez pas à contacter le SDANC au 03 29 35 57 93, il peut vérifier votre éligibilité pour obtenir des subventions, votre installation est peut-être éligible aux aides financières attribuées par le Conseil Départemental.

**Rappel :** les usagers sont soumis à l'obligation de contrôle de l'assainissement non collectif ; à défaut, l'astreinte financière pour obstacle au contrôle est bien due.

Délibération n°24/2022 valant Article 44 du Règlement de Service du SDANC (sanctions pour non-respect de l'obligation de travaux)

A l'issue du contrôle, le propriétaire peut être concerné par une obligation de travaux (dans les meilleurs délais, dans les 4 ans ; dans l'année suivant la vente du bien). S'il ne respecte pas cette obligation, le propriétaire sera soumis au paiement d'une astreinte financière.

**Claudine MUNIER,**  
Adjointe Déléguée à l'Assainissement



## # SICOVAD



### Une question, un problème : où trouver les réponses ?

#### • Le site : [www.sicovad.fr](http://www.sicovad.fr)

Il vous permet de gérer au mieux vos déchets :

- De trouver les horaires de collecte, une carte interactive avec la localisation des conteneurs à verre, les conteneurs à textiles, les commerces vendant en vrac, les restaurants proposant des doggy bags et les déchèteries...
- De faire une demande de bac à ordures ménagères résiduelles ;
- De commander un composteur individuel ;
- D'utiliser un agenda des événements « développement durable » ainsi qu'un guide du tri disponible en ligne.

#### • Le numéro vert : N° Vert 0 800 109 701

(appel gratuit) Une conseillère en tri répond à toutes vos questions.

#### • Les réseaux sociaux :



Facebook, twitter et Instagram pour suivre au plus près l'actualité et les événements.



### Rappel des bons gestes

- Disposer votre bac la poignée « côté route ».
- Pour les collectes du matin, sortir vos bacs/sacs la veille au soir ou avant 5h du matin.
- Pour les collectes du soir, sortir vos bacs/sacs pour 18h.
- Éviter de remplir vos sacs jaunes uniquement de journaux prospectus et magazines, ils risquent de craquer.
- Bien fermer vos sacs avant la collecte.
- Nettoyer régulièrement votre bac.



## JANVIER

- A - Vaccination Verrière Château
- B - Plan de Fleurissement 2022
- C - Epiphanie EHPAD
- D - Campagne des chats errants
- E - Déménagement Marché
- F - Réunion du SISS



## FÉVRIER



## MARS

- A - Cérémonie COB
- B - Repair Caf
- C - Réunion CCAS
- D - Journées Internationales de la Forêt
- E - Marche populaire ALEX
- F - Collecte réfugiés ukrainiens



## AVRIL

- A - Elections CMU 2022-2024
- B - CMU chasse aux oeufs
- C - Xertithèque jeux de société
- D - CEL Cuisine
- E - Journée nationale tourisme et handicap aux woodies



## MAI





## FÉVRIER

- A - Atelier création jeux vidéos
- B - Réunion offouages
- C - CEL Théâtre
- D - Remise des Registres



## MAI

- A - Loto du Comité des Fêtes
- B - Marché aux fleurs
- C - Cérémonies du 8 Mai
- D - Label vélo Office de Tourisme
- E - Cirque "Dans Ton Cœur"
- F - Téméraire
- G - Départ en retraite M. GRANDCLAUDON





# JOURNAL 2022

MAI



JUIN



JUILLET

- A - Départ en retraite Fabienne ROY
- B - Départ en retraite Didier GRANDMAIRE
- C - Ciné Plein Air
- D - Fête Patronale
- E - Animation Foot Julien PIERRAT



AOÛT



- A - Animation Canoë Julien PIERRAT
- B - Ciné en Forêt
- C - Ciné en Forêt
- D - Accueil Nouveaux Habitants
- E - Marché nocturne
- F - Soirée chauve souris

SEPTEMBRE



- A - Rentrée scolaire
- B - Forum des associations
- C - Prise de Commandement SDIS Stéphane DUCHENÉ
- D - Inauguration des équipements
- E - Rentrée Amis du Prielet



JUIN



JUIN

- A - Après-midi des personnes seules du CCAS
- B - Fête de la pêche
- C - Nouveau véhicule Service Technique
- D - Xertithèque sortie Land Art
- E - Cérémonie du 18 Juin
- F - Fête de la musique
- G - Portes ouvertes Woodies et maquettistes bateaux
- H - Départ en retraite Bernard MANGEL





SEPTEMBRE



OCTOBRE

- A - Numérique en Fête
- B - Soirée Halloween du CMJ
- C - Stage Xerticraft
- D - Fout Qu'ça Guinche ou Musik Fabrik
- E - Musik Fabrik 8<sup>e</sup> édition

OCTOBRE



NOVEMBRE



DÉCEMBRE







## NOVEMBRE

- A - Réunion Shop In 2
- B - Cérémonie patriotique
- C - Nouveau bureau carte nationale d'identité, et passeports
- D - Repas des anciens
- E - Téléthon
- F - Cérémonie des nouveaux nés



## DÉCEMBRE

- A - Défilé Saint Nicolas
- B - Marché de Noël Comité des fêtes
- C - Diffusions matchs Coupe du Monde Football
- D - Cérémonie des AFN
- E - Réunion Tiers Lieux





# JOURNAL 2023

JANVIER



FÉVRIER

- A - Journée Nationale du Handicap
- B - Plan mobilité CAE
- C - Préparation capsule temporelle
- D - Carnaval de l'ALEX



MARS



AVRIL



MAI







## JANVIER

- A - Vœux au personnel
- B - Récompense Animations Jeunesse
- C - Vœux aux Forces Vives
- D - Clédo du CMJ



## MARS

- A - Enfouissement capsule temporelle
- B - Tirages au sort Affouages
- C - Labellisation FODEX
- D - Don du Sang
- E - Inauguration Borne Electrique



## AVRIL

- A - Olymp'EHPAD
- B - Chasse aux Œufs
- C - CEL Vacances de Pâques
- D - Travaux Club Pidos



## MAI

- A - Cérémonie du 8 Mai
- B - Signature OAT
- C - Téméraire des Vosges
- D - Hommage Gendarme THOREZ



## JUN

- A - Fête de la Pêche
- B - Signature Convention SDIS
- C - Journée de la Biodiversité
- D - Remise de l'ALEX
- E - Cérémonie Patriotique





# JOURNAL 2023

JUIN



JUILLET



AÔÛT

- A - Marché Nocturne
- B - Visite du Gymnase par associations
- C - Animation Jeunesse



SEPTEMBRE





## JULIET

- A - Appel des Maires... la Paix Civile
- B - Chorale du Collège
- C - Cérémonie des Nouveaux Habitants
- D - Fête Patronale
- E - Inauguration de l'Office de Tourisme
- F - Fête Nationale
- G - Théâtre Plein Air



## SEPTEMBRE

- A - Rentrée des classes
- B - Forum des Associations
- C - Portes Ouvertes des Amis d'ici
- D - Journées Européennes du Patrimoine



## OCTOBRE

- A - Introduction Père Matthias
- B - Musik Fabrik Chapiteau
- C - Musik Fabrik Concert
- D - Shipping Emploi
- E - Soirée Halloween CMJ





## NOVEMBRE

- A - Inauguration Gymnase
- B - Réunion Dénigement
- C - Repos des Anciens
- D - Fête des Nouveaux Nés
- E - Téléthon





DÉCEMBRE

- A - Marché de Noël chez Moine
- B - Inauguration Nouveau RLDI
- C - Inauguration Clubs Ados
- D - Journée de Noël Mairie
- E - Lettre au Père Noël des Maternelles
- F - Distribution des Colis ... l'EHPAD
- G - Nouvel An FCRC





## # Inauguration des Bâtiments

Samedi 24 Septembre 2022 au matin - en présence de Monsieur Yves SEGUY, Préfet des Vosges, Monsieur Stéphane VIRY Député, Monsieur Jean HINGRAY, Sénateur des Vosges, Madame Elisabeth DEL GENINI, Conseillère Régionale, représentant le Président du Conseil Régional Grand Est, Monsieur François VANNON, Président du Conseil Départemental des Vosges et Monsieur Pascal HAULLER, Vice-Président, représentant le Président de la Communauté d'Agglomération d'Épinal - Madame Véronique MARCOT, Maire de XERTIGNY, entourée des élus municipaux et des différents acteurs de la vie publique, ont inauguré **les nouveaux équipements réalisés dans la partie centrale du bourg les trois dernières années.**

Ce « Marathon Matinal » - qu'on vous propose de redécouvrir en images dans ce Bulletin - était l'occasion pour la collectivité de remercier les financeurs et tous les partenaires qui ont permis la mise en œuvre de ces équipements structurants pour le territoire.

Les inaugurations ont débuté par l'explication de **la Mise en Accessibilité du Château des Brasseurs « la Mairie » et de l'extension de la Maison de Santé.**

### Château des Brasseurs

Début des Travaux : Décembre 2017

Réception des Travaux : Début 2020

| MONTANT H.T. | FINANCEURS                                  | TAUX             | MONTANT DES SUBVENTIONS |
|--------------|---------------------------------------------|------------------|-------------------------|
| 501 000 €    | ETAT<br>FSIL<br>DETR<br>Contrat de Ruralité | 40%<br>2%<br>18% | 268 011,98 €            |
|              | CD88                                        | 14%              | 14 300,00 €             |
|              | Autofinancement                             |                  | 218 414,00 €            |
|              |                                             |                  |                         |

### Extension de la Maison de Santé

Réalisation des Travaux :

Réception des Travaux : Début 2020

| MONTANT H.T. | FINANCEURS      | TAUX | MONTANT DES SUBVENTIONS |
|--------------|-----------------|------|-------------------------|
| 225 000 €    | ETAT<br>DETR    | 40%  | 34 320,00 €             |
|              | CD88            | 26%  | 36 266,00 €             |
|              | CRGE            | 31%  | 70 000,00 €             |
|              | Autofinancement |      | 84 414,00 €             |





M<sup>me</sup> le Maire a ensuite guidé ses invités sur les autres sites inaugurés : la **Médiathèque rebaptisée la Xertithèque** - devenue intercommunale depuis le 1<sup>er</sup> Janvier.

Tous se sont ensuite rendus à la **Maison des Associations** où les personnalités ont coupé le ruban, après avoir écouté toutes les informations sur cette réalisation qui s'inscrit dans la politique municipale dont un des objectifs est de promouvoir le sport, vecteur d'éducation, de santé et de bien-être. Avant que tout le monde ne se retrouve à la Salle Polyvalente pour les discours officiels et le verre de l'amitié, la **nouvelle cour de l'Ecole Maternelle de 900 m<sup>2</sup>** a, elle aussi, été inaugurée, présentant ainsi les travaux de mise en sécurité et les aménagements ludiques de nos bambins.

## Médiathèque

| MONTANT DES TRAVAUX                               | FINANCEURS                    | TAUX | MONTANT DES SUBVENTIONS |
|---------------------------------------------------|-------------------------------|------|-------------------------|
| <b>Travaux de Réhabilitation du Bâtiment</b>      |                               |      |                         |
| 270 000 €                                         | ETAT DETR                     | 40%  | 109 595,00 €            |
|                                                   | CD88                          | 26%  | 70 736,29 €             |
|                                                   | Autofinancement de la Commune |      | 89 668,71 €             |
| <b>Mobilier et Informatique de la Médiathèque</b> |                               |      |                         |
| 102 400 €                                         | DRAC                          | 33%  | 34 184,00 €             |
|                                                   | CD88                          | 21%  | 21 324,00 €             |
|                                                   | Autofinancement de la Commune |      | 46 892,00 €             |
| <b>Fonds Documentaire de la Médiathèque</b>       |                               |      |                         |
| 13 000 €                                          | DRAC                          | 50%  | 6 500,00 €              |
|                                                   | Autofinancement de la Commune |      | 6 500,00 €              |



## Maison des Associations

| MONTANT                                     | FINANCEURS                    | TAUX | MONTANT DES SUBVENTIONS |
|---------------------------------------------|-------------------------------|------|-------------------------|
| <b>Maison des Associations avec Parking</b> |                               |      |                         |
| 1 110 000 €                                 | ETAT DETR                     | 22%  | 240 000,00 €            |
|                                             | Conseil Régional              | 5%   | 50 000,00 €             |
|                                             | CD88                          | 15%  | 162 780,00 €            |
|                                             | Autofinancement de la Commune |      | 657 220,00 €            |
| <b>Salle de Fitness</b>                     |                               |      |                         |
| 61 100 €                                    | CD88                          |      | 12 220,00 €             |
|                                             | Autofinancement de la Commune |      | 48 880,00 €             |



## Cour de l'Ecole Maternelle

Réalisation des Travaux :

Réception des Travaux : Début 2020

| MONTANT HT | FINANCEURS                    | TAUX | MONTANT DES SUBVENTIONS |
|------------|-------------------------------|------|-------------------------|
| 240 000 €  | ETAT FIPD                     | 27%  | 34 002,00 €             |
|            | Autofinancement de la Commune |      | 205 998,00 €            |



Tous ces travaux et ces aménagements viennent renforcer le statut de « Petites Villes de Demain » pour lequel Xertigny a été labellisée en 2020, en complément de la « Revitalisation du Bourg-Centre ».

**René ALEXANDRE**, Conseiller Délégué aux Travaux



## # Programme Annuel de Voirie

Chaque année, un **Programme de Voirie** est défini par la Commission Communale Voirie suivant l'état des routes communales. A noter que la Commune de Xertigny comprend 90 km de voirie à entretenir au quotidien et déneiger pendant la période hivernale.



**Sur l'année 2021**, des enrobés ont été faits sur la Route des Granges Richard, les 100 derniers mètres du Chemin des Côtes Lebec, une partie de la Route du Zoo, ainsi que le Chemin de la Taufosse pour un montant global de 204 000 € HT, subventionnés à hauteur de 23 400 € par le Conseil Départemental.

**Sur l'année 2022**, des enrobés ont été faits sur le Chemin des Noël sur 1,4 km, ainsi qu'un gravillonnage sur l'ensemble du linéaire pour la rue Henri Cadet, les Granges et les Basses de Moyenpal. Un enrochement a également été posé pour soutenir un talus le long de la route de la Tréfilerie, ainsi qu'une reprise de réseaux sur le secteur de la Bessotte. C'est l'entreprise COLAS, attributaire du marché au sein de la centrale d'achat de la Communauté d'Agglomération d'Epinal qui a fait l'ensemble de ces opérations pour un montant de 185 000 € HT, subventionnés à hauteur de 23 400 € par le Conseil Départemental.

A noter également la reprise de la totalité des branchements d'eau potable sur le Chemin des Haies par notre délégataire Véolia, en lien avec la CAE, avant la réfection complète de la chaussée par la commune.

En complément, la SAS Tisserand de Magnoncourt a également procédé à la réfection et à l'aménagement sur plus de 600 mètres d'un chemin rural au niveau de La Rue pour un montant de 5 600 € HT.

**Sur l'année 2023**, le programme annuel a démarré par la **reprise totale de la cour d'accès à la caserne des sapeurs-pompiers** (d'une surface de 1 000 m<sup>2</sup>) avec notamment la reprise de bordures et caniveaux, la réhabilitation des réseaux existants et la pose d'un béton bitumeux à chaud. C'est une nouvelle fois l'entreprise COLAS, attributaire du marché, qui a effectué les travaux. Puis, ce sont des tronçons sélectionnés comme prioritaires par la Commission Communale Voirie qui ont été repris sur les axes suivants : **les Granges-Richard, la rue Marius-Becker, le Haut du Bozet, La Rue, Le Brot ou encore La Forcelle.**

Par ailleurs, une opération non planifiée, et nécessitant une intervention urgente, a été faite sur **le mur entourant le cimetière de Rasey** (une partie du mur était tombée courant du mois de Mars 2023). Après une mise en sécurité, l'entreprise VUILLEMARD de Dounoux, mandatée par la Commune, est intervenue pour sa réparation (démontage/remontages des pierres et jointement).

**Michaël THIEBAUT,**  
1<sup>er</sup> Adjoint, Délégué à la Voirie



## # Requalification du Centre-Ville

En parallèle de ces travaux d'entretien, la **Requalification du Centre-Ville** a débuté, en collaboration avec le Cabinet Thalgot, mandataire du marché, et l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la CAE.

C'est ainsi que le Carrefour de la Poste (Tranche 1) a rapidement pu être réalisé en 2021 avec des travaux chiffrés à hauteur de 408 000 € HT (hors réseaux humides et secs), subventionnés par l'Etat et le Conseil Départemental à hauteur de 176 000 €.



Courant 2022, ce fût au tour de la Rue Patch et la Place Dupré (Tranche 2 – Phase 1). Après la reprise des réseaux humides effectuée par la CAE, c'est le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges qui s'est chargé en fin d'année de superviser les travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et téléphonie) et la modernisation par des installations Leds. Ces travaux subventionnés par le Conseil Départemental, ont également été financés par la Commune de Xertigny à hauteur de 175 000 €.

2023 a marqué la fin de cette phase avec la réalisation des aménagements routiers et paysagers de l'ensemble par la Commune de Xertigny, à hauteur de 460 000 € subventionnés par l'Etat, le Conseil Départemental et la Région Grand Est. C'est ainsi que des pavés drainants ont été posés pour

permettre perméabiliser le sol et la végétation déjà existante a été conservée dans un souci politique de réduire l'empreinte carbone. Afin de sécuriser les déplacements à vélo notamment des écoliers se rendant sur le plateau des écoles, une voie centrale banalisée a été créée Rue Patch, donnant la priorité aux vélos en cas de dépassement sur cette route désormais limitée à 30 km/h.

Les années à suivre marqueront la réalisation de la Phase 2 de la Tranche 2 avec la réfection de la Rue du Canton de Firminy et Place Bidaud, suivie des réfections des autres Tranches (Rue du Commandant St Sernin et Route de Bains, Rue Général Leclerc et Rue Georges Colnot).

## # Aménagement de la Trame Verte de la Collectivité Mobilier Urbain

Afin de vous proposer un aménagement de bourg agréable à vivre au quotidien, nous avons souhaité, en parallèle des travaux de Requalification du Centre-Ville, travailler sur la qualité des déplacements doux (piétons et vélo). Ainsi, et comme cela est prévu dans l'Etude de Revitalisation du Bourg-Centre, la trame « verte », qui relie la Gare aux Bois Beaudoin, en passant par la Base de Loisirs des Woodies et le Centre-Ville, doit vous permettre de traverser le centre-bourg en toute sécurité et dans un cadre apaisé. L'ensemble de ces équipements est financé à 80% par les Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural.

C'est ainsi que depuis le mois de Juin, vous avez pu voir apparaître tout le long de ce linéaire, un nouveau mobilier en bois, conçu et réalisé localement par l'Atelier Bois Régional de l'ONF (installé à Xertigny). Ce mobilier est entièrement réalisé avec du bois local. Ce sont des bancs, des transats, des mange-debout et une nouvelle signalétique qui vous sont proposés.





# INVESTISSEMENTS

## # Equipements de Street Workout



Vous avez sûrement dû voir fleurir, autour du plan d'eau, des installations bien curieuses !

Il s'agit des nouveaux équipements d'activités sportives de plein air, mobiliers installés début Novembre. Financés par la commune et subventionnés à hauteur de 80% par le FEADER, ces machines sportives permettront aux promeneurs comme aux sportifs aguerris de s'entraîner en suivant la trame verte. Adapté à tous les publics ainsi qu'aux PMR, l'espace sportif pourra bénéficier aux habitants, aux groupes scolaires pour leurs activités EPS, mais aussi aux camping-caristes et touristes en hébergement à proximité. Ce mobilier sportif est conçu pour pouvoir s'exercer de manière autonome en toute sécurité. Squats, abdominaux, tractions, de nombreux exercices peuvent se pratiquer seul ou accompagné dans un cadre revigorant !

## # Focus Energies Alternatives

La Commune de Xertigny dispose désormais de deux bornes de recharges électriques. **La 1<sup>ère</sup> a été placée sur le parking de la Place de la Brasserie** (en face de la Maison de Santé) par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges. Proche des Commerces et Services, et du Marché Hebdomadaire, cette borne a été installée afin de permettre aux Utilisateurs de faire leurs courses en attente de recharge. **La seconde se trouve sur le parking de la Base de Loisirs des Woodies** et a été financée par la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

La Commune de Xertigny dispose également depuis fin 2023 de **deux Stations Vilvolt**, une située Place de la Brasserie et l'autre Impasse de la Gare (juste à côté de la Gare). Ces stations déployées par la Communauté d'Agglomération d'Epinal vous permettent de disposer d'une flotte de vélos électriques utilisables en libre-service 24h/24 et 7j/7.



En parallèle, au vu des augmentations de l'énergie :

- en lien avec le SDEV, une réduction des temps d'éclairage des luminaires a été faite (nous avons 827 points sur la commune) avec seulement 15% à platine LEDS, 127 sont encore des lampes au sodium ayant une puissance de 150 watts et l'étude du remplacement de ces points les plus énergivores est en cours.
- au Château des Brasseurs, une sectorisation complète du chauffage de notre Mairie a été réalisée. Chaque radiateur est dorénavant piloté par une vanne thermostatique connectée, permettant une régulation du chauffage pièce par pièce.

**EURO REPAR**  
CAR SERVICE

**GARAGE DU CENTRE**

**NOUVEAU PROPRIÉTAIRE**

**VENTE DE VÉHICULES**  
**NEUFS & OCCASIONS**





**ENTRETIEN TOUTES MARQUES**  
Mécanique / Carrosserie / Pare-brise

**XERTIGNY** 2, rue George Colnot  
Mail : gducentre.xertigny@gmail.com

**Tél. 03 29 30 11 54**



## # Installation de Radars Pédagogiques

Faisant suite à la demande des riverains, et après avis de la Commission Communale Sécurité Routière, la **Municipalité de Xertigny a fait le choix d'installer en Mars 2023 deux nouveaux radars pédagogiques**. Ces radars ont été positionnés par le Service Technique de la Ville dans la **Rue des Cailloux et la Vieille Route de Plombières**. Ils viennent s'ajouter à ceux déjà opérationnels sur la **Route de Bains et à Rasey**, et celui du Département sur de la RD 12 aux Terres Vidées.

Ces radars ne flashent pas, mais permettent aux usagers de la route de constater s'ils dépassent ou non la limitation de vitesse autorisée, et ainsi prendre conscience du danger aux différents types de conducteurs, à deux roues ou quatre roues ; c'est un message préventif qui va s'afficher. Nous vous remercions d'adapter votre vitesse le cas échéant et ainsi respecter la sécurité des riverains autour.



**René ALEXANDRE**

## # Aménagement du Parvis de l'Eglise

Le parvis de l'église, jusqu'alors couvert d'un dallage vieillissant, a revêtu un nouveau sol de pavés, beaucoup plus esthétique courant 2023.

Assurant davantage de stabilité aux piétons et une meilleure accessibilité à l'église, l'installation de ce nouveau revêtement a permis en premier lieu d'uniformiser l'entrée.

Les pavés posés sur un lit de sable compact garantissent une perméabilité du sol. Le chantier a été réalisé par l'Association Jeunesse et Cultures dans le cadre d'un atelier d'insertion, financé par la commune. Les anciennes dalles ont été réutilisées aux abords du Monument aux Morts pour sécuriser le passage.

**Michaël THIEBAUT**

## # Stades Intercommunaux

Les deux Stades de Xertigny (stade en herbe et stade en gazon synthétique) sont devenus intercommunaux depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020. Ce transfert permet notamment un partage à hauteur de 50% des dépenses liées à l'investissement sur ces équipements entre la Communauté d'Agglomération d'Epinal et la Commune de Xertigny.

Malgré un entretien régulier réalisé par notre équipe espaces verts et des opérations quasi annuelles effectuées par des entreprises extérieures, la pelouse devenue clairsemée, bosselée, bombée, compactée, avait besoin d'être renouvelée.

La 1<sup>re</sup> opération a été d'enterrer dans le sol un système d'arrosage comprenant 26 buses. Cet équipement totalement automatisé permettra un arrosage prenant en compte les conditions climatiques. L'objectif est de ne plus avoir une pelouse jaunie à la fin de la période estivale. Pour éviter d'utiliser l'eau de la concession et réaliser des économies, un forage alimentant 3 cuves de 15 m3 chacune a également été réalisé.

Concernant la pelouse, elle a ensuite été nivelée, puis recouverte d'un mélange de terre criblée et de sable avant d'être réensemencée. La surface le permettant,

nous avons profité de ces travaux pour légèrement agrandir la largeur du terrain qui désormais répond parfaitement aux normes de la fédération.

Un autre investissement a permis de couvrir de rouge et blanc les tribunes du stade en herbe. Ce sont en effet 200 nouveaux sièges aux couleurs du club, sur la base d'un schéma du Président du FCAX, qui sont venus remplacer les anciennes planches en bois pour un confort optimal du public. Installés rapidement par notre équipe technique, aidée d'agents intercommunaux, l'installation a pu être inaugurée à temps fin 2022 pour les matches et par une belle victoire face St Dié 2 jusque là invincible dans le championnat de D1.

**René ALEXANDRE**





## # Création de 2 Cellules Commerciales et de 5 Appartements

En partenariat avec l'Office Public Epinal Habitat, 2 bâtiments sont venus remplir la surface laissée libre après la démolition du « Stop Bar ». Ils abritent aujourd'hui 5 logements, ainsi que 2 cellules commerciales, pleinement aux normes d'accessibilité et de sécurité, accueillant un Boulanger et une Fleuriste.

Pour satisfaire aux différentes contraintes et répondre aux souhaits de chacun, ce projet n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Mais cette réalisation a permis d'augmenter le parc locatif sur la commune et de répondre à une demande de la boulangerie « La Grange aux Pains » obligée de déménager du fait de la vétusté des locaux précédemment occupés.

Les logements ont été financés et sont gérés par Epinal Habitat, les cellules commerciales hébergeant la Boulangerie et la Fleuriste sont propriétés de la commune et font l'objet de baux de location. Le financement des aménagements extérieurs étant réparti entre les deux parties, le total pour la commune s'est élevé à 580 000 € HT, financés à hauteur de 45% par l'Etat, le Conseil Départemental et la Région Grand Est.

Le logement T2 situé au rez-de-chaussée à côté de la cellule commerciale est adapté pour recevoir des personnes à mobilité réduite, les 4 autres logements T3 sont à l'étage des 2 bâtiments.

La boulangerie dont le matériel et l'aménagement intérieur ont été réalisés par le locataire, occupe tout le rez-de-chaussée du bâtiment en aval, elle est opérationnelle depuis fin février 2022. La fleuriste, quant à elle, occupe les lieux depuis novembre 2022.

**René ALEXANDRE**



**Electro Service**

Installations  
domestiques & industrielles  
Dépannage 7j/7 - Mise aux normes  
Passages câbles



**Electricien**

88220 KERTIGNY

07 50 59 34 06

[electroservicepro@orange.fr](mailto:electroservicepro@orange.fr)



## # Equipements Numériques des Ecoles

### Ecoles Numérique et Socle Numérique

La Ville de Xertigny a pu s'inscrire aux **deux Appels à Projet « Ecoles Numériques »** et « Socle Numérique », lancés par l'Etat en 2020 et 2021 au titre du Plan de Relance, pour développer les usages et favoriser l'acquisition par les élèves de compétences numériques.

C'est ainsi que l'**Ecole Maternelle** a pu se doter de deux PC Portables pour les enseignants et que la classe des Grandes Sections a reçu un Ecran Interactif Tactile, qui permet à Mme GALMICHE de faire découvrir le numérique à ses élèves avant leur arrivée au CP. Le tout en parallèle de l'aménagement d'une toute nouvelle BCD dans les locaux, lancé courant 2022, en concertation avec les bénévoles de la Xertithèque et la CAE.

L'**Ecole Elémentaire** a également pu bénéficier de plusieurs équipements complémentaires à travers l'acquisition par la commune, courant Octobre 2022, d'une « Mallette Numérique Mobile » comportant 12 tablettes ASUS avec clavier et casque pour permettre l'usage du numérique directement dans les classes. Un système WIFI - qui pourra être limité à des horaires définis - a également pu être déployé, en appui sur un travail de préparation du Service Technique de la Ville, courant Avril 2023 afin d'améliorer l'usage par les instituteurs de ce nouvel outil et permettre une

mise à jour du logiciel 3D Ouest (gestion de la garderie) directement sur site par les agents périscolaire. Ces différentes acquisitions communales se sont élevées à 16 642 € HT, subventionnées par les appels à projets de l'Etat à hauteur de 9 794 €.

### Territoires Numériques Educatifs

En 2023, l'Ecole Elémentaire a une nouvelle fois pu bénéficier d'un rajeunissement du matériel informatique présent, puisque l'ensemble des Tableaux Interactifs acquis par la commune depuis 2015 pour doter les différentes classes ont pu être changés. Ce sont ainsi 7 Ecrans Interactifs Tactiles de nouvelle génération qui ont pu être installés fin Avril dans chacune des classes, avec de nouveaux tableaux blancs et des Visualisateurs Numériques. Les PC Enseignants désuets ont également pu être intégralement remplacés par de nouveaux PC Portables.

Le montant de ces acquisitions s'est élevé à 27 623 € HT, avec une subvention du Conseil Départementale à hauteur de 22 400 €. Cette opération est soutenue par l'Etat dans le cadre de l'action Territoires Numériques Educatifs du Programme d'Investissement d'Avenir, opéré par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires).





# REVITALISATION DU BOURG CENTRE



*Engagée dans le programme « Revitalisation des Bourgs-Centres » depuis 2019, la Ville de Xertigny a été labellisée **Petites Villes de Demain** dès Décembre 2020. Ce programme d'envergure nationale vise à accompagner le développement des projets de communes ayant un rôle majeur dans l'équilibre et l'attractivité des territoires ruraux.*

Le travail ainsi réalisé depuis de nombreuses années a été récompensé par la **signature de la convention Petites Villes de Demain le Jeudi 22 Juillet 2021**, en présence du Préfet des Vosges, Yves SEGUY, de la Banque des Territoires, du Conseil Régional du Grand-Est, du Président du Conseil Départemental des Vosges, François VANNON, du Président de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, Michel HEINRICH.

Pour une commune comme la nôtre, il s'agit d'une réelle opportunité pour mobiliser davantage de moyens techniques et financiers au profit des projets issus de la démarche de revitalisation. Ce label nous permet également d'obtenir le co-financement du poste de chef de projet Petites Villes de Demain pour plusieurs années.

Rappelons que notre chef de projet, Pascale RITZENTHALER, reste disponible pour échanger avec l'ensemble des habitants et forces vives du territoire.

Comme nous avons déjà pu vous le dire, les projets à mener pour les années à venir sont importants et

doivent répondre aux besoins et aux attentes des Xertinois.

Dans un premier temps, la résorption de **l'habitat dégradé**, la **réduction de la facture énergétique** par la rénovation du bâti, mais aussi **l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap** sont autant de sujets prioritaires sur lesquels nous allons intervenir concrètement.

Pour cela, nous nous sommes engagés aux côtés de la Communauté d'Agglomération d'Épinal pour permettre à chacun d'avoir un accompagnement personnalisé dans la définition et la mise en œuvre technique et financière de ses projets de rénovation. Une permanence de l'Agence Epinal Rénove se tient tous les 3èmes Jeudi matin du mois à la Maison France Services. N'hésitez pas à contacter l'Agence Epinal Rénove pour de plus amples renseignements ou pour prendre rendez-vous au 03.29.81.13.40

Puis, soulignons l'un des atouts majeurs de notre commune, à savoir, son **tissu économique très**



# REVITALISATION DU BOURG CENTRE

**qualitatif, qui a su maintenir son dynamisme et sa capacité d'investissement.** Preuve s'il en faut que nos entrepreneurs croient dans le potentiel de développement de Xertigny.

Après plusieurs années perturbées par la crise sanitaire, il nous est apparu important de faire un bilan avec nos commerçants sur leurs besoins et sur les pistes d'évolution du commerce à Xertigny. Ce diagnostic de terrain, appelé Shop In, a pu être réalisé en 2021 en partenariat avec AID Observatoire. La qualité du travail présenté aux commerçants en Septembre et l'intérêt suscité par les premières recommandations, nous avons souhaité saisir l'opportunité que nous offrait le label Petite Ville de Demain de bénéficier d'une offre complémentaire avec **le programme Shop In 2**. Nous sommes **l'une des deux seules communes en France retenue pour la mise en place de cette étude stratégique sur le commerce, financée intégralement par la Banque des Territoires.**

Autre dossier phare pour le développement de notre commune, le projet de **Reconversion de l'ancien EHPAD**, situé rue Georges Colnot, en partenariat avec l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est). En effet, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée par le cabinet Intensités, de réelles perspectives d'aménagement ont pu être définies pour cet ensemble immobilier en cœur de bourg. Ce projet comportera notamment une phase de démolition et dépollution qui sera réalisée par l'EPFGE, et qui débutera au Printemps 2024, pour laisser place à deux bâtiments distincts : d'une part, un bâtiment qui permettra à Vosgelis de réaliser **des appartements seniors et inclusif** ; d'autre part, un bâtiment, qui sera propriété de la commune, pour lequel une étude de programmation complémentaire a été réalisée et qui permettra la réalisation d'un **hébergement touristique de groupe**. L'ensemble sera agrémenté d'un parc paysager, de stationnements, de chemins piétonniers et d'espaces de jardins. Un dossier de subvention a donc été déposé auprès des services de la Préfecture des Vosges fin Février 2021, au titre de l'Appel à Projets - Fonds Friches. Les élus ont eu le



plaisir d'apprendre que notre commune faisait partie des lauréats, ce qui nous permettra de bénéficier d'un financement de 1.3M d'euros de l'État au titre du Plan de Relance. Ce financement viendra en complément des autres subventions qui seront mobilisées dès la mise en route du projet.

Comme prévu dans l'étude stratégique bourg centre, l'année 2022 a également été marquée par le lancement de la réflexion sur l'opportunité de **création d'un tiers lieu**. C'est un collectif issu de la société civile qui s'est retrouvé pour réfléchir ensemble à l'avenir de ce projet. La première réunion publique a regroupé une cinquantaine de participants, la deuxième en a mobilisé presque autant... et aujourd'hui la mairie est heureuse d'être partenaire du Tiers Lieu la Meurotte des Crocos !

Parce que l'apaisement du centre-bourg est un enjeu majeur pour l'équipe municipale, une ligne de mobilier urbain (financée à hauteur de 80% par des Fonds Européens Leader) a été dessinée en partenariat avec l'Atelier Bois ONF de Xertigny et a été installée en 2023 le long de l'axe vert reliant la Pumptrack au Château.

Pour permettre l'accès au sport pour tous, la commune a installé des agrès de fitness, dont certains sont accessibles PMR, sur la base de loisir des Woodies. Ces équipements ont également été financés à 80% par des Fonds Européens (FEADER).

**Pour plus de renseignements ou pour partager vos idées, n'hésitez pas à contacter**

**Pascale RITZENTHALER, Chef de Projet Petites Villes de Demain, Hôtel de Ville – 1, le Château – 88220 XERTIGNY**  
[pritzenthaler@mairie-xertigny.fr](mailto:pritzenthaler@mairie-xertigny.fr) / 06.24.86.15.73



LA VIE EN  
VOSGES  
le Département

Grand Est  
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE





## # Focus sur les Ecoles et le Périscolaire



### ■ Focus sur les Ecoles Maternelle et Élémentaire

**Pour rappel, les Ecoles dépendent des Communes, là où les Collèges relèvent des Départements et les Lycées des Régions.**

La Commune de Xertigny compte **deux écoles (1 Maternelle et 1 Élémentaire)**, situées toutes deux Rue du Colonel Sérot, et qui accueillent chaque jour 200 écoliers du centre et des hameaux de la commune (Les Hauts, Amerrey, Moyenpal et Rasey). Depuis le nouveau Décret relatif aux Dérogations à l'Organisation de la Semaine Scolaire, les écoles de Xertigny fonctionnent sur une Semaine de 4 Jours (les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis).

**La Rentrée Scolaire 2023-2024 a vu :**

- La présence de 65 élèves en Maternelle répartis en 3 classes de niveaux avec les institutrices Mmes BUCQUOY, FATET et GALMICHE ;
- La présence de 133 élèves en Élémentaire avec 7 classes et leurs instituteurs Mmes PEROZ, GAUDE, ODILLE, GERONDI, TRABAC, MONTOWSKI et M. HEDTMANN ; mais également 2 entités spécialisées avec le Maître E (Mme BERTOCCHI) et une classe ULIS (Mme POULET). L'équipe est complétée par une psychologue scolaire, Mme SCATENA.

### Horaires et Coordonnées des Ecoles:

|                  | Lundi, Mardi,<br>Jeudi, Vendredi<br>MATIN | Lundi, Mardi,<br>Jeudi, Vendredi<br>APRES-MIDI |
|------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Ecole Maternelle | 8h30 - 11h55                              | 13h35 - 16h10                                  |
| Ecole Primaire   | 8h30 - 11h55                              | 13h35 - 16h10                                  |

#### Ecole Maternelle:

M<sup>me</sup> Karine BUCQUOY, Directrice  
18 rue du Colonel Sérot  
03 29 30 15 36 - ce.0880916@ac-nancy-metz.fr

#### Ecole Élémentaire:

M. Roland HEDTMANN, Directeur  
22 rue du Colonel Sérot  
03 29 30 11 94 - ce.0881633@ac-nancy-metz.fr

### ■ Transport Scolaire

Le transport scolaire relève de la compétence de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) : elle peut sous-traiter soit à une société extérieure et/ou à la collectivité concernée. A Xertigny, 3 circuits existent : **le Circuit du Moulin Maurt-Moyenpal** (effectué par Madame Nadège ROUHIER, Agent Communal, avec le car communal) **et celui des Hauts et celui de Rasey-Amerrey** (effectué par un prestataire privé de la CAE). L'inscription au transport des élèves doit se faire obligatoirement en ligne via le site de la CAE en renseignant une demande de pré-inscription :

<https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/inscription-transport-scolaire/>

A noter que les frais d'inscription pour les maternelles et les primaires sont entièrement pris en charge par la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Concernant les collégiens qui fréquentent le Collège Camille Claudel, chaque année, les élus municipaux délibèrent sur leur remboursement par la commune, sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.

En cas de difficultés rencontrées ou de demandes particulières, nous vous invitons à contacter directement **la Communauté d'Agglomération d'Epinal**, par mail à [cae.transport@agglo-epinal.fr](mailto:cae.transport@agglo-epinal.fr) ou par téléphone au 03 29 37 54 60. A noter que les horaires de passage des lignes de bus sont disponibles en ligne sur le site de la CAE.

### ■ Activités Périscolaires

Pour rappel, le temps avant et après le temps de classe constitue le temps périscolaire (garderie et cantine), dont la mise en œuvre est facultative pour les communes. La compétence transport scolaire est gérée par la Région, sous compétence de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, avec charge pour les communes de mettre à disposition du personnel communal afin d'assurer la surveillance des élèves de maternelle.



Les élus municipaux ont souhaité, à Xertigny, pouvoir proposer aux parents d'élèves, et ce depuis de nombreuses années, un système périscolaire qui soit le plus complet possible afin de répondre aux besoins d'un maximum d'entre eux.

La Commune de Xertigny propose ainsi aux élèves scolarisés dans ses écoles Maternelle et Élémentaire un accueil périscolaire complet avec :

- **un accueil périscolaire avant et après la classe (Service de Garderie) de 7h00 à 8h20 et de 16h10 à 19h00 ;**
- **un accueil méridien (Service de Cantine) de 11h55 à 13h25 avec fourniture d'un repas chaud et surveillance et activités par du personnel communal.**

A noter que l'accueil périscolaire (Maternelle et Élémentaire) est regroupé au sein de l'Ecole Élémentaire dans les locaux dédiés à cet effet (deux premières salles de l'Ecole depuis l'entrée située côté Stade).

Concernant l'accueil méridien, chaque école comprend un système de restauration différent, adapté au niveau des élèves demi-pensionnaires. Ainsi, les élèves de maternelle sont pris en charge par du personnel



communal pour aller se restaurer chaque midi dans le réfectoire de la Maison des Associations, située Rue du Tillot. L'élaboration et la livraison des repas en liaison froide dépend d'un marché public attribué à l'entreprise Estredia, suivant un cahier des charges précis, pour ensuite être préparé et servi par du personnel communal. Les élèves d'élémentaire sont quant à eux également pris en charge par du personnel communal pour aller se restaurer au sein du réfectoire du Collège Camille Claudel où la préparation des repas relève du personnel départemental du Collège et d'agents communaux mis à disposition.

**Depuis Septembre 2022**, la Ville de Xertigny a financé à hauteur de 5800 € un service entièrement dématérialisé, à travers la **plateforme 3D Ouest** disponible en ligne 24h/24 et 7j/7 (<https://parents.logiciel-enfance.fr/xertigny>), pour permettre aux parents d'effectuer toutes les démarches liées au périscolaire directement en ligne. La plateforme

permet aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) aux services, de payer les prestations, d'échanger avec les agents et de prendre connaissance des documents correspondants mis en ligne. Le Pôle Accueil de la Mairie reste toutefois à la disposition des parents en physique aux horaires d'ouverture pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à réaliser les démarches en ligne.





## # Contrat Educatif Local (CEL)

*Chaque année, aux vacances d'Octobre, Février et Avril, les enfants de 3 à 11 ans peuvent profiter du CEL (Contrat Educatif Local). Ce dispositif, proposé gratuitement par la Ville de Xertigny, en appui sur des bénévoles associatifs et administrés, mais également sur du personnel communal, permet de faire découvrir aux enfants, l'espace de quelques heures par jour, des activités toutes plus enrichissantes les unes que les autres.*

C'est ainsi que des activités traditionnelles qui plaisent énormément sont reconduites chaque année ; il s'agit de la lecture de contes, les ateliers bricolage et le football qui s'adressent aux plus jeunes.

Les plus grands peuvent également s'essayer à la poterie et à la pétanque. Des ateliers cuisine, en appui sur le personnel communal, ont également pu être organisés au sein du réfectoire de la Maison des Associations, tout comme des activités manuelles avec de belles réalisations à offrir dans les locaux de la garderie de l'Ecole Primaire. En outre, l'association Xertigny en Transitions a permis aux enfants de découvrir les ficelles de la randonnée.

Quant aux Chettas, ils font revivre la vie d'avant aux enfants grâce à des activités ludiques et de bons goûters. Les Jolies Mômes sont là pour aider les enfants à faire leurs premiers pas sur une scène théâtrale.

Comme vous le constatez, la diversité est de mise au sein du CEL. Si vous ou quelqu'un de votre entourage souhaite encadrer une activité bénévolement pendant les vacances scolaires, il suffit de vous rapprocher de la mairie qui me fera parvenir votre demande. Il y a tant d'activités à découvrir ! Vous choisissez l'activité et sa durée, la date et l'heure, le nombre d'enfants et leur tranche d'âge et le tour est joué ! Quant aux enfants, il y a l'embarras du choix pour trouver une activité à faire pendant les vacances scolaires.

Manuela PERROTTEY ADAM,  
conseillère déléguée  
à la politique jeunesse.



Atelier lecture de conte



Atelier cuisine



Atelier Chettas la vie



Atelier randonnée



Atelier bricolage pour les enfants de la maternelle avec Laëtitia Duchêne.





Atelier théâtre avec Johanna Farruggia.



Atelier bricolage de printemps avec Marie Denis.



Atelier pétanque avec Georges Devoille et le club de pétanque.



Atelier poterie avec Huguette Untereiner.



## Mercredis Récréatifs

Depuis Septembre 2018 et la décision de revenir à la semaine de quatre jours, les enfants de 3 à 15 ans peuvent désormais bénéficier de Mercredis Récréatifs, chaque Mercredi avec un accueil de 7h00 à 18h30.

Cette mise en place résulte d'un sondage effectué auprès des parents, par le biais d'un questionnaire distribué en fin d'année scolaire 2017-2018 dans le cadre du changement des rythmes scolaires, et auquel près de 70% des foyers s'étaient dit intéressés par l'initiative.

Les élus du Conseil Municipal ont ainsi décidé de mettre en place ce nouveau service avec du personnel communal et en collaboration avec l'ASC d'Hadol-Dounoux pour les activités proposées aux enfants.



Chaque famille a donc la possibilité d'inscrire son enfant à la carte (à la journée avec repas ou demi-journée avec ou sans repas), moyennant un tarif variable en fonction du quotient familial.

Des ateliers en tout genre sont proposés toute l'année aux enfants (sport, jardinage, activités culinaires, théâtre, etc...) et se déroulent dans les locaux de l'Ecole Élémentaire.



## # Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

*Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un groupe de jeunes Xertinois qui ont envie de faire bouger leur ville à travers des animations pour tous et des gestes citoyens et solidaires.*

### Le CMJ se renouvelle tous les 2 ans :

Le CMJ actuel est élu jusqu'au printemps 2024. Tous les membres sont nés entre 2006 et 2013. Il est composé comme suit :

- *Présidente du CMJ* : **LIZI TCHANKOTADZE**
- *Présidente de la commission animation* : **Lola GUYOT**
- *Président de la commission sports et loisirs* : **Victor WERNET**
- *Présidente de la commission environnement* : **Rose TISSERANT**
- *Présidente de la commission solidarité, aide à la personne, citoyenneté* : **Nina TCHANKOTADZE**

Autour des présidents de commission, ont été élus : **Maxime BERTOCCHI, Noé BOURGATTE, Emily BRIGNON, Abigaëlle CLAIR, Léo DURAND, Maxence GUSCHING, Théodore HAYE, Cécile PERRIN, Adrien ROLLOT, Candice et Éloïse VANÇON, Paul VUILLEMIN et Victor WERNET.**

Comme à chaque fois, les plus grands montrent la voie aux plus jeunes et les plus jeunes sont ravis de se voir investis de responsabilités comme les grands !



### CLUEDO AU BOIS BEAUDOIN :

En 2021, les jeunes avaient le souhait de reconduire le Meurtre au Château qui a tant de succès auprès de la population mais difficile de mener à bien ce projet à cause des risques sanitaires. Par conséquent, nous avons mis en place un **CLUEDO AU BOIS BEAUDOIN** avec un terrain de jeu encore plus grand. Par une belle



journée de juillet, de joyeux marcheurs sont partis enquêter, prêts à en découdre pour trouver la cachette du meurtrier de Maurice ainsi que le mobile de son crime. À la manière d'un GÉOCACHE, les participants devaient trouver des réponses à des énigmes dans les bois pour obtenir des indices qui les mèneraient au bout de leur enquête.

### Soirée HALLOWEEN :



En 2021, le CMJ a renoué avec une tradition mise en stand-by, la SOIRÉE HALLOWEEN. Cette soirée, animée par un DJ professionnel, est composée de jeux divers et variés, d'un concours du meilleur costume et maquillage effrayant et d'une gigantesque table prête à attirer les plus gourmands... des mets allant du velouté de potiron avec pizzas et tartes flambées aux desserts alliant originalité et plaisir (crêpes, roses des sables,



gâteau aux décors fantasmagoriques pour l'occasion, brochettes de bonbons...) réveillent les papilles de tous. Isabelle MARIN, pourtant en retraite est venue volontiers faire de superbes photos de la soirée !



Et désormais, les commerçants se joignent à notre manifestation d'une manière différente. Comme d'habitude, ils ont offert des lots pour la soirée, ce dont nous les remercions chaleureusement. Et on a vu arriver dans chaque commerce une citrouille évidée où chacun pouvait insérer ses coordonnées et être tiré au sort lors de la soirée. En somme c'était une façon très agréable de créer du lien entre Xertinois puisque la

plus belle vitrine a été choisie par les participants à la soirée.

## ESCAPE GAME À LA XERTITHÈQUE :

En 2022, à l'occasion de la nuit de la lecture organisée par la Xertithèque, le CMJ s'est à nouveau mis au travail pour préparer un Escape Game autour des livres. C'est ainsi que fin février, Marie DENIS, Juliette WILHELM et les jeunes du CMJ ont accueilli des investigateurs à la recherche d'Hermione, jeune bibliothécaire. En effet, la jeune femme avait été enlevée. Le but du jeu était de découvrir le nom du ravisseur, la raison qui l'avait poussé à commettre ce crime et surtout où elle était séquestrée.



## CLUEDO GÉANT AU CHÂTEAU :

En janvier 2023, le CMJ a renoué avec une animation qu'il affectionne particulièrement, le Cluedo géant au château. Avec l'aide de Ghislain Pina, professeur d'histoire géographie au collège de Xertigny, le CMJ a imaginé un scénario autour de Gustave Eiffel. En visite chez son ami Victor Champion, il se fait voler le contrat d'exclusivité de la Tour Eiffel qu'il avait apporté avec lui avant la signature. De nombreuses énigmes, des personnages en costume d'époque ont permis aux participants de plonger quelque 130 ans en arrière.

Pour la petite anecdote, les ateliers Eiffel ont vraiment conçu le dôme qui recouvrait le toit de la verrière. Il a malheureusement disparu au cours du temps.

## LES PETITS DÉBROUILLARDS :

Pendant 4 séances, l'association a fait découvrir les coulisses du journalisme et de l'information aux jeunes du CMJ. Ils ont découvert notamment le métier de journaliste grâce à Mme Bilquey qui a volontiers accepté de se prêter au jeu. Ils ont travaillé sur l'information et sur la notion de débat.





## # Conseil Municipal Jeunes (CMJ)



### LA CHASSE AUX ŒUFS :

Cette animation plaît beaucoup aux enfants la veille de Pâques... En 2022, nous avons choisi de privilégier les enfants déracinés d'Ukraine en mettant en place une chasse aux œufs dans l'arboretum du château. En 2023, nous avons décidé de délocaliser la chasse à l'EHPAD Les Buissons. 15 énigmes étaient disséminées dans le parc de l'EHPAD. Les participants ont eu pour tâche de résoudre ces énigmes mais aussi de suivre un parcours sans laisser tomber l'œuf posé en équilibre sur une cuillère, d'attraper 3 poussins avec une canne à pêche. Une fois la fiche du parcours complétée, les enfants se sont vus offrir une récompense en chocolat par quelques résidents qui ont réussi à braver le froid de cette veille de Pâques ! En tout cas, le CMJ a été chaleureusement accueilli par Mme COLLINOT, la directrice de l'EHPAD, Baptiste LAMOISE, l'animateur et les bénévoles ! Un grand merci à tous pour cette belle après-midi !

Manuela PERROTTEY ADAM,  
conseillère déléguée à la politique jeunesse.



## # Collège Camille Claudel

A la fin du Cycle 2, les écoliers Xertinois rejoignent le **Collège Camille Claudel**, qui accueille également ceux de Charmois l'Orgueilleux, Dounoux, Hadol, Uriménil et Uzemain pour un total d'environ 400 élèves. L'originalité de la conception du **Collège Camille Claudel de Xertigny** attire l'attention, et ce n'est pas pour rien qu'il a été choisi par la réalisatrice Anne Fontaine, en 2017, pour servir de décor à son film *Marvin ou la Belle Education*.

Un atout et pas des moindres pour notre Collège réside dans la création, depuis Mars 2017, en appui sur la Ville de Xertigny et ses infrastructures, d'une Section Sportive «Activités Physiques de Plein Nature (APPN)». Les jeunes y pratiquent des disciplines telles que la course d'orientation, le VTT, le raid et le canoë kayak. En hiver, ils s'entraînent au ski alpin, au ski de fond et aux raquettes.

Coordonnées : M<sup>me</sup> Christine PHILIPPE, Principale - 20 rue du Colonel Sérot - 03 29 30 11 74 - ce.0281369@ac-nancy-metz.fr







## CLSH et Camps Ado

Depuis 2018, la Commune de Xertigny a fait le choix de faire également appel à l'ASC d'Hadol-Dounoux afin de proposer un Centre Aéré plus étendu pendant l'été (pendant près de 6 semaines en juillet et Août et ouvert de 3 à 15 ans), incluant d'office le repas du midi.

Chaque été, Jeanne BRENIERE, Directrice, est accompagnée par des équipes d'animation dotées du BAFA - et composées majoritairement de Xertinois - afin d'encadrer les enfants de Xertigny et des communes alentours autour de grands thèmes sportifs, culturels, historiques ou encore environnementaux. En parallèle, des mini-camps sont organisés sur le Département afin de permettre aux plus grands de partir en autonomie encadrée avec les copains !

Comme chaque année, les élus municipaux ont décidé de subventionner largement l'accès au Centre Aéré et Camps Ados, pour lequel le quotient familial est également pris en considération grâce un partenariat avec la CAF, afin de permettre à un maximum d'enfants de profiter des vacances à quelques pas de chez eux.







## Maison Moine

*Les vins de la Vallée de la Moselle*

**Portes ouvertes**  
vendredi 14 octobre

**Marché de Noël**  
tous les week-ends  
de décembre

Depuis plus de 25 ans, la famille Moine cultive la tradition de l'œnologie pour proposer de délicieuses boissons végétales aux saveurs subtiles et délicates. Du blanc moine au blanc rosé, en passant par les pétillants au cassis, les vins sont élaborés.

1000 La Moine  
8620 KASEY-XERTIGNY  
03 83 29 56 81 74  
www.maison-moine.fr  
contact@maison-moine.fr  
Cave de la Vallée de la Moselle  
1000 La Moine 1100 La Moine





## # Animations Jeunesse

### ANIMATEUR JEUNESSE

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune de Xertigny a souhaité mettre en place une offre diversifiée d'animations sportives, culturelles et civiques pour les jeunes dès l'âge de 11 ans.

C'est ainsi que Julien PIERRAT, sportif de haut niveau xertinois, a rejoint l'équipe des agents de la mairie et a pu proposer un programme d'animations à partir de Juillet 2022. L'objectif étant de donner l'envie à nos jeunes de s'engager dans la vie locale.

Ce programme très diversifié d'animations sportives et culturelles a permis de toucher de nombreux jeunes et peut à terme, servir de levier d'insertion sociale (vélo, sports collectifs, canoë, randonnée, renforcement musculaire, peinture, nettoyage de la forêt, pêche, jeux de société mais également des animations intergénérationnelles avec l'EHPAD des Buissons et des sorties à l'extérieur).

Après une année d'activité, le retour est très positif puisque 200 jeunes se sont inscrits aux animations de Julien (100 xertinois - 100 jeunes des communes aux alentours Hadol, Uzemain, Uriménil, Dounoux, Bellefontaine, Clerjus, Epinal, la Chapelle aux Bois) et nous enregistrons 2191 participations !

Remercions les jeunes mobilisés autour de Julien et qui ont intégralement restauré le nouveau Club Ados en réalisant la peinture des murs et en mettant en place l'ensemble des équipements.







Fourniture, pose & dépannage  
de toutes les fermetures  
de la maison



301 Les Granges  
68220 Xertigny  
pascal.mangeat@laposte.net

Pascal MANGEAT  
07 79 69 48 66

Fenêtres / Porte de garage  
Volets / Portails / Clôtures  
Automatismes  
Velux / Rideaux métalliques  
Stores intérieurs & extérieurs





## # Les Woodies

### 3 Clés pour 6 gîtes

*Les Woodies sont régulièrement remarqués pour la qualité d'hébergement qu'ils proposent. Ce fut encore le cas en 2021, année au cours de laquelle Clévacances a pu attribuer un label 3 Clés et 3 Etoiles à la totalité des gîtes. Cette labellisation, basée sur 200 critères portant autant sur le confort, l'équipement, la situation, l'environnement que l'accueil, démontre un niveau de Très Bon Confort de ces hébergements.*

Karine MANGEL, Gestionnaire Communale des Woodies, secondée par Yann FRIN, notre Garde-Champêtre, continue avec passion à veiller sur le site, à tout mettre en œuvre pour que nos vacanciers repartent conquis de leur séjour à Xertigny et à garder nos 6 hébergements dans un état exemplaire, bien aidée par notre personnel des services qui se relaient pour en assurer l'entretien irréprochable. Preuve que ce travail d'équipe fonctionne : des vacanciers de plus en plus nombreux se montrent désormais fidèles et n'hésitent pas à relouer un gîte pour leurs prochaines vacances, à peine leur séjour terminé !

Chaque année, les Woodies affichent une activité très honorable avec plus de 900 nuitées réalisées par an, avec bien sûr des moments forts tels que les vacances scolaires et la période des fêtes pendant lesquels le taux d'occupation dépasse les 75%. L'Ecrin, cabane insolite dominant le plan d'eau et offrant une vue à 360° sur le site et ses alentours grâce à sa terrasse panoramique, ravit lui aussi toujours autant les amoureux ou les curieux pour une nuit ou plus.

Pour rappel, à la fin de chaque année, les bénéfices des locations (ou le déficit si tel était le cas) se voient partagés pour moitié entre la Communauté d'Agglomération d'Epinal qui est propriétaire des bâtiments et la Commune de Xertigny qui en assure la gestion.

Si ces chiffres sont plutôt satisfaisants, il ne s'agit pas de s'en contenter et nous cherchons constamment à développer le site et à encourager les locations.

D'autant qu'avec l'inflation et les différentes hausses de ces derniers mois (électricité, chauffage...), les bénéfices retirés de nos gîtes ont tendance à légèrement fondre alors que le nombre de nuitées est en constante augmentation... Toujours à nos côtés, Clévacances nous propose depuis 2023 un nouveau logiciel de « Channel Manager » qui permet aux Woodies d'apparaître sur différentes plateformes de location, françaises et à l'étranger. Voilà qui devrait booster encore un peu notre taux de remplissage.

A noter, un intérêt de plus en plus fort des vacanciers à Mobilité Réduite, profitant de nos 2 gîtes labellisés « Tourisme et Handicap », notamment depuis la participation des Woodies aux Journées Nationales Tourisme et Handicap. Un développement des vacances pour tous sur notre commune !

Été comme hiver, Xertigny devient un lieu de villégiature reconnu et apprécié, proposant sur le territoire de la commune ou de la Vôge en son entier des activités différentes de celles des Hautes Vosges ou de la Plaine. Que ce soit aux Woodies ou dans les nombreux autres gîtes de la commune qui étoffent encore l'offre d'hébergements par des chambres d'hôtes, un gîte de groupe, des gîtes au vert et au calme ou encore des hébergements insolites (la liste de l'ensemble des hébergements et d'ailleurs disponible sur le site internet de la mairie ou sur papier à la mairie), tout est réuni pour proposer des vacances réussies dans notre secteur.

Franck BERTOCCHI  
Adjoint Délégué au Tourisme



## # La Maison du Vélo

### Natur'O Xertigny

*En 2023, vous avez sans doute remarqué, lors de vos balades autour du plan d'eau, que la Maison du Vélo avait été rebaptisée Natur'O. Un nom qui n'est pas sans rappeler la base Natur'O d'Épinal qui permet de s'essayer au Canoë-Kayak, au rafting et autres bouées sur les vagues du stade d'eaux vives du port d'Épinal. Ce nom n'est pas un hasard. Notre Maison du Vélo est désormais gérée par la Communauté d'Agglomération d'Épinal via Epinal Tourisme et fait partie des équipements Natur'O de la CAE.*

Les services proposés par Natur'O Xertigny ont été maintenus par rapport aux années précédentes, à savoir : la location de VTT et VAE pour la journée ou demi-journée, de Canoës pour s'initier à cette activité sur le plan d'eau, de trottinettes freestyle et Dirts pour évoluer sur la pumptrack. En parallèle, une petite buvette vous permet tout l'été de profiter d'une pause en terrasse.

Pour gérer ce paisible petit endroit, des jeunes sont embauchés en job d'été par Epinal Tourisme. L'occasion pour eux de mettre un pied dans le monde du travail en assurant de multiples responsabilités.



Petit rappel si vous êtes passionnés d'architecture ou intéressés par les procédés de construction nouveaux : ce bâtiment, construit il y a quelques années maintenant par le Pays d'Épinal Cœur des Vosges est, à l'instar des Woodies, un bâtiment démonstrateur d'une technique spécifique de construction bois : l'assemblage par picots. Cette technique permet d'assembler de petits morceaux de hêtre ou de chêne qui, habituellement, auraient été inadaptés à la construction et d'obtenir, par l'emboîtement de planches rainurées, la même solidité qu'avec des poutres. A découvrir absolument. N'hésitez pas à passer la porte de Natur'O Xertigny l'été prochain.

Franck BERTOCCHI  
Adjoint Délégué au Tourisme





## # Office de Tourisme

Concours photo

## Voyez la Vie en Vôge...

*Plus vraiment les montagnes, mais pas encore la plaine, la Vôge et ses plateaux attirent de plus en plus de touristes (et on l'espère d'habitants).. Ce territoire allant de Monthureux-sur-Saône au Val d'Ajol en passant naturellement par Xertigny, brille par ses paysages verdoyants de forêts et de champs, son altitude offrant de superbes points de vue (et parfois un peu de neige), son sol de grès, ses nombreux cours d'eau ou encore son riche patrimoine.*

Ce sont toutes ses richesses qui sont mises en avant par l'Office de Tourisme de Xertigny, géré depuis 2017 par Epinal Tourisme (date qui marque le transfert obligatoire de la compétence Tourisme à la Communauté d'Agglomération d'Epinal). Cette gestion intercommunale, en étroite collaboration avec la commune, est un réel atout pour Xertigny car elle permet de rayonner plus loin, de communiquer plus largement ; a minima sur tout le territoire de l'agglomération, avec le relais des Offices de Tourisme de la Vôge-les-Bains, Charmes et Epinal, mais aussi plus largement sur le Département ou la Région.

Les 3 animatrices de l'Office de Tourisme : Charlène, Morgane et Christine ne cessent de renseigner les 1 800 à 2000 visiteurs (locaux ou vacanciers) venant tous les étés à leur rencontre dans l'ancienne conciergerie du Château. Parmi les motifs les plus fréquents de visite à l'OT, des demandes d'informations sur le château et ses visites quotidiennes à 15h00. Notre fierté du patrimoine local continue d'attiser la curiosité. Et c'est bien normal. En bonne position également, des demandes concernant les produits locaux de la commune. Il faut dire qu'avec la présence de nombreux producteurs, il n'est pas difficile de concocter un panier garni à Xertigny ! A noter que nombre d'entre eux sont présents dans la boutique de produits du terroir de l'Office de Tourisme ou bien évidemment, directement chez les producteurs (liste à votre disposition à la mairie et sur le site internet de la commune).

Avides d'espaces et d'air pur, les visiteurs ont aussi été très intéressés par les 15 sentiers du Xertigny Tour, la

cascade du Gué du Saut, le viaduc de Granges, le plan d'eau et son exposition itinérante de photos (avant que celle-ci, prêtée pour un temps par la CAE, n'aille égayer le site naturel d'une autre commune fin 2021).

Les expositions d'artistes, toujours présentes, ont continué à apporter une valeur ajoutée à l'endroit, permettant aux visiteurs d'admirer photos, sculptures, peintures et autres œuvres d'art d'artistes amateurs mais non moins talentueux. Nouveauté en 2023, une boutique éphémère vous permettait d'acquérir tout au long de l'été les œuvres des artistes. De quoi vous donner quelques idées-cadeaux ou déco...

Les années 2021 et 2022 ont aussi vu le retour de l'Histoire en Marche à Xertigny animée par l'association Les Chettas. Cette prestation commandée par l'Office de Tourisme a ravi, sur 2 dates à chaque été, des dizaines de spectateurs comblés par la découverte des lieux incontournables de notre commune. A noter que le parcours reste accessible librement toute l'année (informations auprès de l'Office de Tourisme ou de la Mairie).

Comme à l'accoutumée, les concours photos, rassemblant adultes et photographes en herbe de moins de 16 ans ont permis aux participants d'aiguiser leur sens de l'observation afin de réaliser sans trembler le cliché qui, peut-être, allait leur faire remporter la palme. Mais rassurez-vous, dans ces concours, un classement mais pas de déçus. Chacun a pu repartir avec des lots offerts par nos commerçants du Grand Est.

Franck BERTOCCHI  
Adjoint Délégué au Tourisme





*Boutique OT*



*Concours photo*



*Expo photo*



*Remise prix concours photo*



*L'histoire en Marche*



## # Xertigny Tour

**Le Xertigny Tour,  
un puzzle de 15 pièces**

*Vous avez envie de randonner,  
mais vous hésitez sur la distance à parcourir ?*

*Vous souhaitez découvrir le territoire de la  
commune, mais vous n'en connaissez pas  
tous les chemins ?*

**Le Xertigny Tour est là pour répondre  
à vos attentes.**

Réalisé en 2018, en étroite collaboration entre la Commune, l'association Xertigny en Transitions et la Fédération Française de Randonnée, cet ensemble de 15 sentiers de 1,3 à 15,6 km au départ du centre ou des hameaux vous permet de découvrir notre vaste commune en son entier. Grâce à lui, vous ne loupez rien du calme de nos forêts, de la richesse de notre patrimoine, des points de vue sur les Hautes Vosges et les Monts Faucilles ou encore de la course folle des ruisseaux au travers des paysages de la Vôge. Un panneau récapitulatif de tous les circuits vous attend sur le parking du plan d'eau et, au départ de chaque sentier, un panneau vous renseignera plus précisément sur le tracé que vous aurez choisi.

Depuis 2021, vous pouvez tester le « p'tit dernier » : le sentier n°15 intitulé « le Coney ». D'une distance de 8,2 km, il vous mènera aux limites du territoire de Xertigny sur le secteur de Rasey, en passant par le Canal des Vosges, le Pont Tremblant ou encore le Rayeux.



Pour les plus téméraires, le Xerti'Tour, parcours de 50,2 km (excusez du peu !) vous permet d'effectuer le tour complet de la commune en suivant les limites exactes de son territoire.

Trop pour une journée ? Effectuez des étapes en réservant repas et nuitées dans les différents hébergements de la commune que vous pourrez trouver sur le parcours.

Par une convention financière qui la lie avec la commune, l'association Xertigny en Transitions et ses bénévoles veillent, avec l'appui du service technique de la mairie pour certains tronçons, au bon état de ces dizaines de kilomètres de sentiers. Merci à eux !

Si vous souhaitez agrémenter vos balades d'explications sur les points d'intérêts rencontrés ou de légendes sur les lieux traversés, sur des personnages réels ou fictifs de nos contrées, rendez-vous sur le site IGN Rando où vous pourrez retrouver l'ensemble des parcours et leur illustration par textes et photos en suivant les 2 communautés : Xertigny et Xertigny en Transitions.

Si vous préférez une version papier des parcours et que vous ne possédez pas encore le petit livret des 15 randonnées du Xertigny Tour, celui-ci est en vente au prix de 4 € à la Mairie ou dans les Offices de Tourisme de l'agglomération d'Epinal (Xertigny en période estivale, la Vôge-les-Bains, Epinal et Charmes). Un investissement utile...

Franck BERTOCCHI  
Adjoint Délégué au Tourisme









## # Xertithèque

*Après une ouverture le 16 janvier 2021 dans son tout nouvel écrin de 280 m<sup>2</sup>, Place du 18 juin 1940, puis un transfert à la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) au 1er janvier 2022, la Xertithèque a été officiellement inaugurée le 24 septembre 2022. Cette médiathèque remplit un rôle clé dans le réseau de lecture publique de la CAE en accompagnant le développement des bibliothèques sur le secteur Sud-Est de l'agglomération.*



La médiathèque met à disposition plus de 11 500 documents : 8000 livres (dont 2600 prêtés par la Médiathèque départementale), 700 CD et 700 DVD, 20 textes lus, 100 jeux de société. La médiathèque propose également 15 abonnements de presse, dont le journal **Vosges Matin**. Les consoles et jeux vidéo font également le bonheur de la jeunesse avec une belle sélection de 84 jeux vidéo.

La Xertithèque est ouverte :

- le mardi de 16h00 à 19h00,
- le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Elle accueille également de nombreux groupes en dehors des ouvertures au public (écoles maternelle, primaire, collège, etc.) et reçoit la visite du Relais Petite Enfance (RPE) et des assistantes maternelles 1 jeudi par mois, de la crèche Les P'tits Crocos, et des intervenants jeunesse (notre animateur communal, Zig'Anim qui organise l'extrascolaire ou encore l'association Jeunesse et Cultures) plus ponctuellement. A noter également le succès des heures du conte proposées par Lire et Faire Lire de la Ligue de l'Enseignement, sur inscription, 2 samedis matins par mois.

En 2023, ce sont près de 286 usagers qui se sont inscrits et ont fréquenté activement la Xertithèque (5611 entrées enregistrées au 5 décembre 2023) et 14 783 documents qui ont été empruntés. Par ailleurs, 3 000 documents ont été acheminés depuis les autres

médiathèques du réseau de lecture publique de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, dont elle fait désormais partie.

Une belle programmation d'actions culturelles ponctue les activités de la médiathèque tout au long de l'année, en lien avec la commune et les partenaires locaux : expositions, rencontres littéraires, animations autour des jeux de société et jeux vidéo, dedicaces, projections de films, activités manuelles, conférences, actions hors les murs, etc.

Vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter la Xertithèque chaque semaine, à vous y retrouver pour lire, échanger, travailler ou jouer en groupe. Marie, Juliette et l'équipe de bénévoles vous en remercient et vous disent à bientôt !



Séance dedicaces Thierry Beinstinge



## # Xertithèque



### Parkour Gaming

Permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance



**GROUPAMA GRAND EST**  
VOTRE ASSUREUR DE PROXIMITE



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

## CULTURE & LOISIRS

## # Cinéma Cravlor

(Centre Régional AudioVisuel de LORraine)

Le cinéma CRAVLOR avec la Commune de XERTIGNY, en partenariat depuis 2018 avec Les Amis du Priolet, vous proposent un mardi sur trois à 20h00 des films très récents le plus souvent français, films encore à l'affiche dans les grandes salles de cinéma de villes voisines avec des tarifs réduits.

La Salle Polyvalente est dotée d'une tribune télescopique de 180 places afin d'offrir aux spectateurs un confort digne d'une salle classique et près de chez vous. Espace accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ce genre de service en secteur rural ne perdure que s'il rassemble beaucoup de monde. La programmation est annoncée par le biais d'affiches, sur le site internet, le panneau lumineux, mais aussi la Gazette communale, ainsi que dans la presse locale.

Le seuil d'équilibre se situe à 60 entrées payantes en moyenne par séance, moyenne calculée pour une année scolaire, si cette moyenne n'est pas atteinte, le complément financier est à la charge de la commune. Alors ouvrez l'œil pour découvrir les prochaines sorties en suivant de près les panneaux d'affichage ou encore en lisant les synopses dans la Gazette et sur notre site internet !

Jean-François VALENTIN  
Président des Amis du Prioret





## # Musik Fabrik

*Après le report de la 5<sup>e</sup> édition décidé en 2020 en raison de la crise Covid, une réflexion aura été nécessaire pour s'assurer que cet événement communal majeur puisse se tenir dans de bonnes conditions.*

Ainsi, en 2021, malgré un contexte sanitaire incertain, c'est durant l'été que l'équipe municipale a confirmé la tenue du Festival en s'adaptant aux règles sanitaires en vigueur et notamment le contrôle du pass vaccinal.

Le défi d'organiser en quelques mois cette manifestation d'envergure a été relevé et c'est ainsi que les 15, 16 et 17 octobre 2021, Xertigny a pu enfin renouer avec l'ambiance chaleureuse et conviviale du Musik Fabrik. Dès le vendredi soir, les spectateurs ont pu découvrir la programmation musicale avec la représentation de trois groupes aux sonorités rock : BottomZ Up, Burning Birds et La Belle Bleue qui ont ravis le public présent.

Quant à la 6<sup>e</sup> édition, elle s'est tenue les 14, 15 et 16 octobre 2022 en accueillant sur les concerts du vendredi soir les groupes Faut Qu'Ça Guinche et Le Pied de la Pompe. 2023, aura vu le retour du public en nombre à la salle polyvalente pour écouter et apprécier les concerts des groupes Angel In The Shy et de la tête d'affiche La Caravane Passe ».

Comme le veut la tradition, le Festival se poursuit le samedi et le dimanche sous le chapiteau de 700 m2 abritant producteurs locaux et brasseurs artisanaux, installé sur la place de la Brasserie où chacun a pris plaisir à se retrouver en famille ou entre amis.

La scène musicale du chapiteau équipée de matériels de qualité, prêtés par le Conseil Départemental, et accompagnée par un régisseur permet aux artistes de faire découvrir leurs compositions comme pour les groupes La Tournée du Bocal et Les Culs trempés avec leur univers festif en 2021, les groupes Dilo



Swing et Les Tapageurs avec leur répertoire de jazz dynamique en 2022 et les groupes Gueules d'Aminche et Tout Allant Vers avec leurs sonorités plus douces.

Musik Fabrik, c'est aussi des animations accessibles à tous comme la course de garçons de café, la tombola des capsules, le mur du son, les quizz capsules et vinyles.

Quelques chiffres : 2 000 visiteurs, 400 litres de bière, 15h de musique par édition et surtout une centaine de bénévoles motivés et fidèles qui font de ce festival une référence et que nous remercions chaleureusement tout comme les employés communaux et nos partenaires tels que la Souris Verte à travers le concours Spin'it Live et le Conseil Départemental.

**Rendez-vous les 11, 12 et 13 octobre 2024 pour la 8<sup>ème</sup> édition.**

**Anthony GUEDES,**  
Adjoint Délégué aux Animations





## # Animations estivales

*Après de longues périodes de confinements et de restrictions, la volonté des élus était de pouvoir renouer le contact avec la population au travers d'animations estivales et de faire valoir les richesses de notre territoire.*

Fin avril 2021, l'État présentait son calendrier de déconfinement progressif qui dans le même temps validait la programmation estivale imaginée avec des protocoles sanitaires à respecter.

Dorénavant, chaque été, c'est un programme estival dense qui se déroule sur la commune avec une vingtaine de dates comprenant des animations bien connues des administrés telles que la fête patronale ou encore la fête nationale et son spectacle de feux d'artifice ; et des animations nouvelles comme les marchés nocturnes, les cinémas plein air dont un en forêt et du théâtre plein air qui a enfin pu se tenir en extérieur en 2023.

Les associations, le CMJ, l'Office de Tourisme et la CAE ont également proposé de nombreux rendez-vous : Diffusions des matchs de l'Euro 2021, Tennis en fête, Meurtre au Bois Beaudoin, Jeunesse en fête, Visites nocturnes du Château, Balades en Calèche, Randonnée en mobylette, Concours photo, Journée de la Biodiversité et Journée Maquettes de bateaux.

Tous ces événements de qualité sont appréciés des participants qui peuvent découvrir notre territoire tout en se divertissant et qui sont heureux de pouvoir partager ces expériences ensemble.

Étant donné le succès rencontré des « Été à Xertigny », la municipalité fait le choix de reconduire la plupart des animations chaque année avec la proposition de nouveautés comme les journées découverte des Bois Beaudoin et des Woodies.



Les « Été à Xertigny » démontrent le dynamisme du territoire auprès des Xertinois, de la population du secteur de la Vôge et des touristes, nous avons eu de nombreux retours positifs et cela nous encourage à pérenniser les programmations estivales sur notre commune.

Nous remercions tous les acteurs et les bénévoles d'avoir contribué à ce succès.

**Anthony GUEDES,**  
Adjoint Délégué aux Animations





## # Xertigny Labels

### Label Ville Active et Sportive



Suite au dépôt d'un dossier de candidature, la Commune de Xertigny s'est inscrite en 2018 sur la liste des 288 villes labellisées en France, aux côtés d'Épinal et d'Éloyes dans le Département. La récompense a été décernée, suite à l'étude de son dossier par le Conseil National des Villes Actives et Sportives représenté par le Ministère des Sports, l'Union Sport & Cycle et l'Association Nationale des Elus en Charge du Sport, et a permis à Xertigny d'obtenir 2 Lauriers sur 4. Cette récompense est réservée aux communes « proposant une initiative innovante, une offre d'activités physiques et sportives », « qui gèrent et utilisent un parc d'équipements sportifs, sites et espaces de nature en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée ».

Pour 2023, en appui sur l'embauche de notre nouvel Animateur Jeunesse et suite à l'inauguration de nouveaux équipements sportifs depuis 2018, la Commune de Xertigny a vu son label renouvelé.



### Label Terre de Jeux 2024

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, et Xertigny participera à cette fête exceptionnelle ! En effet, à l'occasion du congrès de l'Association des Maires de France et Présidents d'intercommunalité, le 20 Novembre 2019, **Tony ESTANGUET, Président de Paris 2024, et François BAROIN, Président de l'AMF (Association des Maires de France), ont annoncé la liste des 500 premières communes à avoir reçu le label « Terre de Jeux 2024 », dont Xertigny fait partie, destiné aux collectivités qui s'engagent dès aujourd'hui dans l'aventure des Jeux avec leurs habitants.**

Un dispositif unique dans l'histoire des Jeux qui valorise les collectivités territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive, de la commune à la Région, en passant par les différents acteurs du mouvement sportif. Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux, et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants. Sur les trois objectifs cités par le comité d'organisation, Xertigny a déjà engagé de nombreuses actions, que le label « Terre de Jeux 2024 » vient mettre en valeur et renforcer : partager les émotions du sport, mettre plus de sport dans le quotidien des habitants et animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux Olympiques.

Pour la commune, obtenir le label « Terre de Jeux 2024 » est la poursuite d'une belle aventure autour du Sport !



## # Fleurissement



*XERTIGNY est reconnue au palmarès des "Villes et Villages Fleuris" comme Commune 3 Fleurs depuis 1999, agrémentée par deux Coups de Cœur du jury en 2014 et 2017 grâce au travail des agents communaux des services techniques, mais aussi aux efforts de tous les habitants en matière d'embellissement de leur maison, leur balcon, mais aussi soucieux de l'environnement.*

Chaque année le service technique propose des compositions axées sur une thématique de couleur qui se décline dans les massifs et bacs répartis aux abords des bâtiments communaux, touristiques et commerciaux.

Notre commune compte huit hectares de pelouse dont la moitié est composée d'espaces paysagers.

Le respect de la nature et de la biodiversité, l'engagement dans la démarche « zéro phyto » sont autant d'éléments sur lesquels les élus ont décidé d'engager notre commune depuis plusieurs années.

Le travail sur le fleurissement a toujours été maintenu, permettant ainsi de voir si les changements opérés dans la manière de fleurir la commune sont bénéfiques. En plus, cette année 2023, il a été choisi d'installer du mobilier urbain en cohérence avec le cadre de la commune.

Les 28 juillet 2022 et 03 août 2023, accompagné de Olivier - Responsable des Ateliers Municipaux, Amélie - Agent Technique, Isabelle - notre Photographe et Camille - notre Chargée de Communication, nous avons effectué une tournée des maisons et jardins fleuris dans la commune et ses écarts. En 2022, les jardins ont malheureusement souffert de la chaleur et des restrictions d'eau. En 2023, nous avons remarqué

une légère baisse du fleurissement peut-être due également aux restrictions d'eau, mais n'oublions pas non plus que cela représente un certain budget annuel.

Le 19 octobre 2022, accompagné de Georget - Responsable des Espaces Verts, nous sommes allés à TOUL (54) où se déroulait le palmarès des Villes et Villages Fleuris avec la confirmation pour notre commune de conserver brillamment ses 3 fleurs.

En 2024, les habitants seront conviés à venir découvrir par le biais d'un diaporama, les maisons les plus fleuries afin de vous faire profiter des nombreux conseils pour de futures réalisations et découvrir par la suite les projets de fleurissement par l'équipe communale des espaces verts.

Félicitations encore à vous tous, si nombreux, qui contribuez à l'embellissement de la commune. Et retrouvons-nous en 2024.

Jean-François VALENTIN

Conseiller Municipal Délégué au Cadre de Vie





## # Zéro Phyto et Gestion Différenciée

*Couplé aux attentes citoyennes, aux engagements des élus en faveur de la biodiversité, aux arrêts sécheresse et aux contraintes budgétaires, notre commune a fait évoluer son fleurissement depuis plusieurs années, et plus largement la place du végétal sur son territoire.*

C'est ainsi que, depuis 2016, plus de 250 vivaces ont été plantées par notre équipe des Espaces Verts, avec une hausse chaque année. La valorisation des déchets est préférable à la décharge, les restes de la taille sont donc broyés, puis connaissent une deuxième vie en paillage. L'ensemble des espaces forestiers est également géré de manière raisonnée. Les sites autour du plan d'eau, des espaces naturels, ainsi que le Parc du Château, le sont aussi de manière raisonnée et plus respectueuse de l'environnement. Une grande partie des massifs a été pensée autrement en intégrant des vivaces adaptés aux sols peu filtrants (astromerias, guaras, gaillardes), à des espèces à floraison prolongée ou précoce, à des espèces adaptées aux périodes de sécheresse. Il en va de même pour les plantes hors sol (les vasques et jardinières), qui ont également diminué au profit des massifs, en accentuant donc la pratique en pleine terre.

Depuis 2016 également, 100% des espaces verts, cimetières et terrains de sport compris, sont entretenus sans produits phytosanitaires. Les agents régulent la végétation adventive manuellement ou avec un désherbeur thermique, et depuis 2018, avec une balayeuse mécanisée, ce qui permet de conserver une certaine qualité de propreté du cadre de vie communale. Une réflexion est actuellement en cours concernant les Cimetières de la Ville (celui du Centre et celui de Rasey).

Ces changements, qui ne mettent pas en péril l'esthétisme de notre ville, sont aussi associés au fleurissement réalisé par les habitants. Au travers de votre implication, vous favorisez l'attractivité de notre commune et nous vous en remercions.

**Michaël THIEBAUT,**  
1<sup>er</sup> Adjoint Délégué au Personnel Technique





## # Campagne de gestion des chats errants

*En 2021, une prolifération de chats a été constatée sur plusieurs points du territoire communal et nous avons donc décidé de lancer une nouvelle campagne de stérilisation.*

Madame le Maire m'a donc mandaté en compagnie de Yann FRIN, notre Garde Champêtre, pour établir un plan d'actions.

Une réunion publique d'information s'est tenue le 30 novembre 2021, en présence de nombreux riverains, mais aussi du Docteur KIENER, Vétérinaire à Xertigny et Madame HERMANN, Trésorière de l'association Pil'Poil Moustaches du Val d'Ajol. Puis, la campagne a été officiellement lancée le 11 janvier 2022 avec l'aide de Yann, assisté de deux piégeurs agréés. Elle a débuté par la mise en place de pièges dans différents secteurs (Funérarium Henry, Chemin de Blanche Fontaine, Rue des Lilas, Rues des Ormes...) et a continué son bout de chemin notamment dans d'autres endroits, mais également dans les hameaux de Amerey, Moyenpal et Rasey.

La prévision initiale était de 40 chats environ. En admettant une marge d'erreur de 10% (pour les chats non recensés) plus des portées ayant échappées à notre contrôle, il y a encore des chats en liberté, ce qui va nous permettre dans les années à venir de pouvoir contrôler cette population (en restant vigilant) et de faire des captures ponctuelles (3 à 4 par an).

Sachez que les chats capturés (identifiés et stérilisés) sont remis en liberté sur leur lieu de capture.

La campagne a malheureusement été quelque peu ralentie car nous avons été confrontés à divers problèmes, notamment les administrés qui continuent à nourrir les chats errants (et rendent donc difficiles leur

### VOICI QUELQUES CHIFFRES DE LA CAMPAGNE DE CAPTURE

**42** individus capturés

(18 mâles et 24 femelles)

**36** relâchés

**7** euthanasiés pour cause de maladie (Sida essentiellement),

**1** portée de **3** chatons placée en famille d'accueil.

Soit une moyenne de **1,4** chats capturés par semaine depuis le début de l'année.

capture par nos piégeurs) ou qui prennent l'initiative malheureuse de fermer les cages et/ou libérer les félins... mais également le vol de nos cages de capture le 17 février (une plainte a été déposée en Gendarmerie).

C'est une action très positive pour nos félins afin de réduire les portées sauvages qui peuvent être de 2 à 3 par an avec la naissance de 3 à 6 chatons, mais aussi de diminuer les problèmes de santé et la propagation de maladies.

A noter que la campagne est entièrement prise en charge par la Ville de Xertigny (frais vétérinaires et temps agent), ce qui représente une somme non-négligeable pour le Budget Communal : 4 847 € rien qu'en frais vétérinaires. Une subvention déduite de 1 000 € a pu être perçue par la commune à travers l'association Brigitte Bardot.

Compréhension et Coopération sont les maîtres mots pour la poursuite d'une campagne dans de bonnes conditions. Nous vous remercions.

**Jean-François VALENTIN**

Conseiller Municipal Délégué au Cadre de Vie



**Ets GREMILLET**

Machines agricoles

88600 LÉPANGES • 03 29 36 83 06 • [gremillet@wanadoo.fr](mailto:gremillet@wanadoo.fr)



## # Focus sur la forêt

### Travaux forestiers et sylvicoles :

Chaque année des travaux d'exploitation de bois scolytés ont été réalisés sur les différents massifs forestiers afin de purger les nouveaux arbres malades.

Différentes parcelles suivant l'aménagement forestier ont été passées en coupe. Les futs ou troncs sont destinés à la vente par les services bois ONF généralement suivant des contrats d'approvisionnement pour permettre une fourniture régulière aux scieries locales. Les houppiers sont valorisés en affouages. En parallèle, certaines parcelles sont vendues par adjudication.

L'abondance de précipitations fin d'année 2023 et l'absence de gel sur la période hivernale a marqué un retard significatif dans les travaux d'exploitation.

Pour compenser les coupes sanitaires, le début d'année 2021 fut marqué par la deuxième tranche de plantations sur les parcelles AE 111 Terre Jean Méline et AH 74 Les Poteys. Les essences plantées étaient des pins laricio et des robiniers-faux acacias. Aux Bois Beaudoin, ce sont des robiniers, des châtaigniers, des cèdres de l'Atlas, des pins de Salzmänn. Pour ces plantations, la commune a bénéficié de subventions Plan de Relance et FEADER.

D'autres travaux nécessaires à la bonne exploitation ont été réalisés, comme l'ouverture de cloisonnements forestiers pour limiter le tassement des sols au Fays Richard, entretien des limites parcellaires, des espaces recevant du public notamment aux Bois Beaudoin, à la Torèle, au Fays Richard, mais aussi sur le site de la Cascade du Gué du Saut. Notons également que nos agents des services techniques ont donné un bon coup de frais au chalet de la Torèle en procédant à différents travaux de peinture.



### Affouages 2022 – 2023 :

Dans le contexte actuel avec les dernières hausses des énergies, le bois reste une énergie abordable et c'est la raison pour laquelle le nombre des affouagistes est croissant. En concertation avec notre technicien ONF, Quentin TISSERANT, les parcelles retenues pour les affouages sur pied sont choisies pour éviter des milieux trop escarpés et préserver la sécurité de nos affouagistes. La soixantaine des affouagistes sont conviés en fin de saison de chasse pour le tirage au sort des lots dit sur pied ou à façonner.

Il est également possible de solliciter un affouage dit bord de route où les stères sont façonnés en ballot à retirer en forêt. Cette offre voit également le nombre d'affouagistes bénéficiaires augmenter d'année en année.







## Forêt d'Exception :

Après de nombreuses réunions ces dernières années et rendez-vous en forêts dans le cadre de la candidature ambitieuse du vaste territoire de la forêt de la Vège au label Forêt d'Exception, les membres du Comité National d'Orientat FODEX ont rendu un avis favorable le 25/09/2023 à l'unanimité, de la candidature hors norme dans les locaux du siège ONF à Maison Alfort.

Diverses animations de valorisation du territoire ont eu lieu comme Ciné en Forêt en 2021, 2022, mais la météo a eu raison de l'édition 2023 sur le site de la Faisanderie.

Des marches thématiques « Découvrir et Comprendre la Forêt » encadrées par l'ONF pour répondre aux différentes questions ; Repas proposé sur le thème « Goûter la forêt » ; Conférence sur le Cerf avec M. Briot. A noter enfin des Travaux sur la création d'un sylvatum, et d'un espace forestier éducatif dans les Bois Beaudoin pour lequel le Cabinet Cartignies Canonica de Bruyères a été retenu.

## Accueil du public en forêt :

Retrait des poubelles sur les sites d'accueil du public. Cette mesure est plutôt concluante pour une première année avec réduction nette des déchets sur les sites d'accueil du public comme à la Cascade du Gué du Saut.

Travaux de réalisation d'un ponton PMR à la Cascade du Gué du Saut qui ont débuté en Juin 2023 avec l'implantation des fondations puis du ponton en bois réalisé par l'entreprise « Il était un arbre ».

Les conditions météo déplorables des derniers mois ont retardé les travaux d'aménagements et de sécurisation du site qui ouvrira prochainement.

## Prévention Feu de Forêt :

Rencontre avec les pompiers en formation de l'EASC de VALABRE sur la prévention des feux de forêt sur notre territoire en Mai 2023.

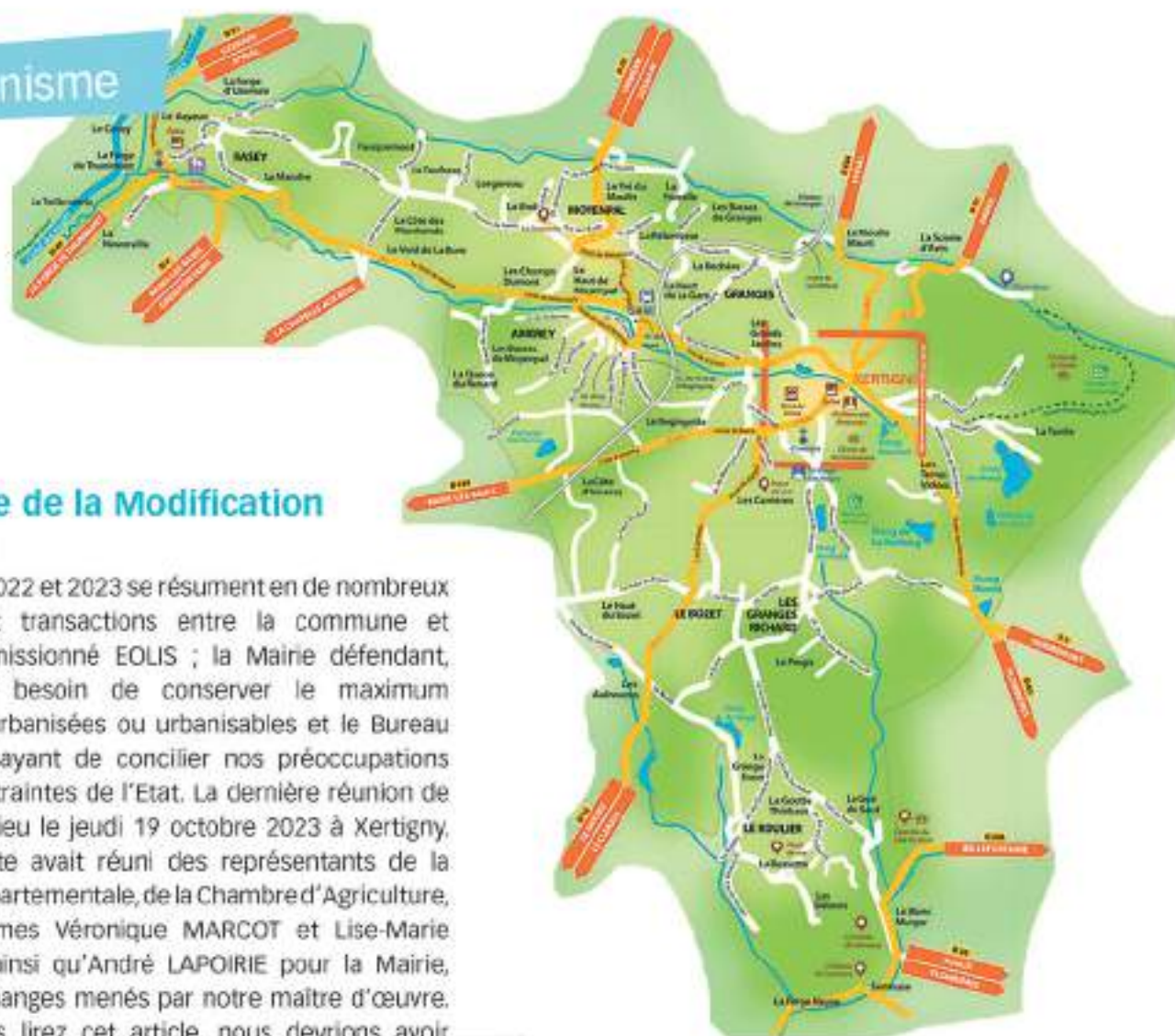
**Delphine MANGEAT,**  
Adjointe Déléguée à la Forêt

## Chasse :

Nos deux sociétés de Chasse, «la Saint Hubert» et «la Vallée de l'Aître» ont continué à communiquer leur secteur de chasse pour une meilleure cohabitation des espaces et la sécurité de tous les usagers de la forêt par un message d'alerte sur l'application Illiwap.







Les années 2022 et 2023 se résument en de nombreux échanges et transactions entre la commune et le Cabinet missionné EOLIS ; la Mairie défendant, justifiant le besoin de conserver le maximum d'emprises urbanisées ou urbanisables et le Bureau d'Etudes essayant de concilier nos préoccupations avec les contraintes de l'Etat. La dernière réunion de travail a eu lieu le jeudi 19 octobre 2023 à Xertigny. La précédente avait réuni des représentants de la Direction Départementale, de la Chambre d'Agriculture, du SCoT, Mmes Véronique MARCOT et Lise-Marie HEIDERICH, ainsi qu'André LAPOIRIE pour la Mairie, pour des échanges menés par notre maître d'œuvre. Lorsque vous lirez cet article, nous devrions avoir en main la dernière mouture de la modification, afin que les étapes suivantes (vote en Conseil Municipal, enquête publique, rapport du commissaire enquêteur et à nouveau vote en CM) puissent se dérouler, le tout pour une clôture au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Avec un nombre de demandes légèrement en baisse en 2023, ces deux dernières années reflètent une activité soutenue et l'intérêt que notre commune représente :

- **41** maisons vendues en 2022 pour 34 en 2023, soit encore une moyenne de 40 maisons par an sur les quatre dernières années. Comme pour les permis de construire, la baisse en 2023 reste liée à la conjoncture économique, aux taux d'intérêts, mais aussi à la diminution du nombre de biens disponibles sur le marché.

André LAPOIRIE  
Conseiller Municipal Délégué à l'Urbanisme

|                         | 2022                        | 2023                        |
|-------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Permis de construire    | 22 (dont 6 pavillons neufs) | 19 (dont 5 pavillons neufs) |
| Déclarations Préalables | 57                          | 50                          |
| Certificats d'urbanisme | 97 (dont 14 opérationnels)  | 84 (dont 5 opérationnels)   |
| Permis d'aménager       | 2                           | 0                           |
| Permis de démolir       | 3                           | 1                           |



## # Accueil des Nouveaux Habitants

*Entre 2020 et 2023, ce sont 150 nouveaux foyers qui sont venus s'installer à Xertigny. Opportunités professionnelles, changement de situation, retour aux sources, ce sont autant de raisons qui conduisent les familles à rejoindre la commune.*

Une Cérémonie est organisée chaque année à cette occasion afin d'accueillir ces nombreux nouveaux habitants. Les élus et les familles se retrouvent à la Mairie pour faire connaissance et découvrir la commune ainsi que ses services, commerces, associations... En 2022 et 2023, ce sont respectivement 20 et 15 foyers qui ont répondu présents à l'invitation des élus. Contrairement aux autres années, la visite de la Ville en bus communal n'a pas pu être possible du fait du nombre important de foyers concernés, mais Madame le Maire et les élus présents ont su pallier ce problème à l'aide d'une présentation riche en photos et en informations pour ainsi découvrir l'étendue de la Commune - qui compte près de 5 000 hectares répartis en un Centre et des Hameaux -, l'organisation communale et son fonctionnement, l'ensemble des services (qu'ils soient gérés par la commune, son intercommunalité



et ses partenaires), mais également les forces vives présentes au quotidien pour assister nos nouveaux habitants.

Nous invitons tout nouveau foyer installé sur la commune à venir se faire référencer en Mairie pour disposer de la documentation correspondante, mais également être invité à la prochaine Cérémonie qui aura lieu en Juin 2024 !

**Auberge  
Maison Carmen**

Bienvenue chez Carmen et Ralf

Meublés touristiques • Gîtes ouverts toute l'année  
Restaurant (de mars à octobre)

4 chemin de la Semoule 88220 XERTIGNY • Tél 03 29 65 16 39 • Port 06 56 82 51 30





# COMMUNICATION

## # La Gazette

Depuis 24 ans, la Mairie de Xertigny propose une Gazette à ses Administrés. Actuellement proposée toutes les trois semaines (le format de diffusion a évolué au fil des années), la Gazette reprend l'actualité des dernières semaines qui anime la Ville de Xertigny sous différents aspects (associatif, économique, événementiel, politique, sportif,...).

La Gazette est un support de communication très prisé par les Xertinois, et imprimé à quasiment 1 200 exemplaires à chaque édition ! Les impressions sont ensuite déposées dans différents points de retrait (commerces et services, mais également boîtes aux lettres des hameaux). Vous pouvez également récupérer la revue numérique, au format PDF, directement sur notre site Internet (que ce soit le dernier numéro, ou encore les archives).

Si vous souhaitez faire une proposition d'article à faire paraître, vous pouvez envoyer un mail au responsable



de la Gazette à l'adresse suivante : [gazette@mairie-xertigny.fr](mailto:gazette@mairie-xertigny.fr).

**La Gazette est un support essentiel pour toute personne qui souhaite connaître en détails les dernières actualités xertinoises !**

## # Page Facebook

Récemment, la page Facebook de la Commune de Xertigny a dépassé les 3 400 J'aime !

Dans un premier temps, nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre fidélité et votre participation dans les différents échanges qui animent notre page. Sur Facebook, nous proposons du contenu pertinent et de qualité, sur tous types de sujets, utiles aux Xertinois. es ! Nous créons nos propres publications, comme par exemple pour parler d'un événement à venir sur Xertigny ou encore pour annoncer la sortie de la dernière Gazette.

Nous partageons aussi certaines publications, de la CAE ou d'une association locale xertinoise par exemple, qui présentent un intérêt pour les citoyens de notre Commune.

Nous nous renouvelons régulièrement et apportons une pointe d'originalité dans nos messages, afin que les personnes qui nous suivent puissent avoir de la nouveauté.

**Si l'actualité, en continu, de la ville de Xertigny vous intéresse, alors n'hésitez pas à suivre et à aimer notre page Facebook !**  
<https://www.facebook.com/xertigny>





## # Site Internet



*Le Site Internet de la Commune de Xertigny, disponible à l'adresse <https://www.mairie-xertigny.fr>, est la première vitrine numérique pour toute personne souhaitant avoir des informations sur notre ville.*

Vous y trouverez un large éventail d'informations, que ce soit les offres d'emploi actuellement disponibles, une aide pour faire vos démarches en ligne, l'actualité générale de Xertigny, les projets en cours (comme les travaux), le listing complet des associations et des entreprises présentes sur la Commune, notre catalogue d'équipements et de salles à louer, ou encore la liste des événements à venir, etc...

Comme vous pouvez le voir, nous vous proposons un site Web très complet !

Vous pourrez également télécharger les Gazettes, que ce soit la dernière ou les anciennes, au format PDF, tout comme les comptes-rendus du Conseil Municipal ou encore récupérer les informations nécessaires pour nous contacter en Mairie.

Nous vous invitons à visiter notre Site Internet, qui est régulièrement mis à jour. Si vous cherchez une information précise, il y a de grandes chances que vous puissiez la trouver directement sur ce portail digital !

**A noter pour 2023, un nouveau visuel haut en couleur pour se refaire une seconde jeunesse, l'interface du site actuel datant de 2013 !**

## # Illiwap

*Illiwap est une application accessible sur tout appareil mobile, que ce soit un téléphone (smartphone) ou une tablette. Grâce à elle, vous pouvez vous tenir informé(e) des actualités qui se passent à Xertigny en temps réel !*

Pour ce faire, il vous suffit de télécharger l'application sur votre appareil et de suivre les instructions disponibles sur l'image en illustration de cet article. En procédant de la sorte, vous pourrez vous abonner à la station «Mairie de Xertigny», disponible dans Illiwap, et bénéficier des dernières informations directement sur votre terminal sous forme de notifications. Vous recevrez tous types de contenus comme, par exemple, des informations générales (coupure d'eau prévue dans la Commune, état du réseau 4G en cas de souci, travaux à venir, etc...), mais vous aurez également accès à l'Agenda pour retrouver l'ensemble du programme d'animations prévues sur la commune.

Si vous disposez d'un appareil mobile et que vous souhaitez avoir des informations en contenu sur la Ville de Xertigny, **alors n'hésitez pas à rejoindre les 2 080 abonnés sur la station Illiwap !**





## # Autres outils de communication

### Panneau Lumineux

La Ville de Xertigny bénéficie d'un panneau lumineux, installé comme précédemment sur le bâtiment de la Salle des Fêtes, face à la Place Dupré. Un panneau qui vous indique la météo et l'éphéméride, et bien-sûr toutes les informations en temps réel de la ville. Alors n'hésitez pas à lever les yeux !

### Bulletin Municipal

Comme celui que vous êtes actuellement en train de lire, le Bulletin Municipal vous permet de (re)découvrir tous les points forts des années écoulées.

### Proches CAE

Xertigny fait partie de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Comme vous avez pu le voir en début de bulletin, celle-ci opère sur de nombreux aspects de votre vie quotidienne et de vos projets. Trois fois par an, le magazine « Proches » arrive dans votre boîte aux lettres. Il a pour vocation essentielle de présenter les compétences de l'agglomération, les services et les équipements, ainsi que les grands enjeux qui conduisent ses actions. Prenez quelques minutes pour le parcourir et découvrir ce qu'il se passe autour de chez vous et pour vous !



# OXYGEN

OUVERTURES

le spécialiste des portes, fenêtres,  
volets, portes de garage,  
pergolas et protections solaires  
de qualité !

PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES,  
QUALITÉ, SÉCURITÉ ET INNOVATIONS,  
NOUS AVONS VOS SOLUTIONS !

à Xertigny  
4 rue Georges Colnot  
**03 29 36 70 16**  
[www.oxygenouvertures.fr](http://www.oxygenouvertures.fr)







## # Association Les Amis d'ici

*L'association Les Amis d'ici a été créée en 2014 afin de favoriser la revitalisation du site de la fromagerie de Xertigny en mettant en place des moyens à disposition d'entrepreneurs et de producteurs locaux. Ces moyens peuvent être matériels, logistiques et humains.*

Elle assure d'abord l'interface entre LACTALIS propriétaire des locaux et les différents locataires afin que les meilleures conditions de leur développement soient trouvées. Grâce à Gérard TISSERAND et Jean WILHELM, nos locataires bénéficient d'une présence permanente sur le site pour les accompagner dans l'utilisation optimale des surfaces.

Depuis sa création, beaucoup de chemin a été parcouru. L'association loue actuellement 3 000 m<sup>2</sup> à 11 structures différentes dans des domaines aussi diversifiés que la brasserie, la légumerie, la fabrication de savons, un commerce de spécialités belges, la commercialisation de fruits et légumes bio... Certains utilisent aussi nos locaux pour du stockage. L'un des nos objectifs consistent à aider les entreprises locales à trouver une solution temporaire ou permanente pour se développer sur notre territoire. En 2021, nous avons accueilli la boulangerie La grange aux pains pendant les travaux de construction du nouveau local qu'elle occupe aujourd'hui.

Quel plaisir pour nous de voir la brasserie La Golaye se développer depuis sa création dans nos locaux ! La fin des travaux en mars 2022 d'un investissement d'environ 700 000€ permet à Reynald CROCHETET, Mathieu CURE et leur équipe de pouvoir bénéficier d'un atelier de brassage neuf et performant. Bravo à eux pour leur courage et leurs compétences qui font de La Golaye une référence dans le domaine de la brasserie. Leurs bières sont appréciées partout en France.

En 2020, nous avons décidé de reprendre la tutelle et ainsi permettre à l'activité du chantier d'insertion de Les paniers de Nico de se poursuivre sur notre site. Sous la responsabilité de Arnaud LELEVREUR et Jean-Jacques ROBÉLIN c'est une équipe de cinq salariés en insertion qui prépare au rythme des semaines et des saisons des paniers de fruits et légumes bio. Ils mettent la composition des paniers de la semaine suivante en ligne le vendredi en fin de journée.

Vous avez par ailleurs la possibilité de commander, directement sur le site toute une gamme de produits locaux complémentaires aux paniers de fruits et légumes : œufs, fromages, yaourts, poissons, miel, bières, jus de fruits, farines, soupes et légumes transformés. Les commandes sont traitées par leurs soins à partir du lundi pour une livraison durant la semaine en cours. Les abonnements sont enregistrés par téléphone et font l'objet d'une facture adressée par mail à l'issue de la première livraison. Le règlement s'effectue mensuellement par virement ou chèque. Les commandes ponctuelles sont réglées immédiatement via notre site sécurisé. N'hésitez pas à essayer. Les Paniers de Nico sont aussi présents sur les marchés locaux.

Je voudrais profiter de ces lignes pour remercier l'équipe de Les amis d'ici qui fait un travail quotidien important pour la réussite de notre objectif et tous les entrepreneurs qui nous font confiance. Enfin, si certains d'entre vous souhaitent rejoindre nos bénévoles pour nous permettre de pérenniser notre activité, nous vous accueillerons avec plaisir.

### Focus sur les Paniers de Nico

C'est ainsi qu'en 2021, l'atelier d'insertion en charge de la distribution de paniers de fruits et légumes BIO et de produits locaux Les Paniers de Nico a été repris par les Amis D'ici.

Cet atelier d'insertion permet d'une part aux producteurs locaux la mutualisation de la partie commerciale de leur activité, et d'autre part pour les consommateurs, un moyen de favoriser l'économie locale, tout en luttant contre le dérèglement climatique.

Rendez-vous sur le site [www.lespaniersdenico.fr](http://www.lespaniersdenico.fr) pour découvrir toute l'activité, ainsi que leurs produits frais. Chaque semaine, retrouvez la composition des paniers et une idée recette pour utiliser les ingrédients de votre panier. Vous pouvez commander en ligne, vous serez livrés à domicile, sur votre lieu de travail ou sur un lieu déterminé au préalable.





## # Mouvement des Entreprises

*Preuve s'il en faut de l'attractivité et du dynamisme de notre commune, les dernières années ont vu l'installation de nouvelles activités avec des commerçants, des artisans, des entrepreneurs toujours plus nombreux, que ce soit au travers de la reprise d'activités existantes ou la création de nouvelles entreprises.*

Concernant la reprise d'activité, Yoann KELLER, a succédé à Bruno VIRY à la tête du Garage du Centre ; Pierre Emmanuel JANEL quant à lui, a succédé à Christian BRAJUS en rachetant le Tabac et Presse du Château et en développant l'activité avec l'ouverture d'une cave à cigares ; Edwina et Nicolas MORIZE se sont installés à la ferme d'Amerey et ont repris l'activité de maraîchage de Noëlle et Alain CLAUDEL ; Clarisse GRANDMAIRE, coiffeuse et associée de Valérie BOLLECKER depuis de nombreuses années, assure maintenant seule la gestion du Salon Coiff'elle, suite à la reconversion de la 2ème. Le cabinet vétérinaire Le Chat Botté s'est développé en accueillant un nouveau vétérinaire, le Dr ABONOU et Frédéric PECHEUR, agent général MMA à Vittel a pris la suite de Jack LORTET à la tête de l'agence de Xertigny.

Les nouvelles cellules commerciales de la Rue Demangel nous ont permis d'accueillir la boulangerie La Grange aux Pains et la fleuriste Philomène MASSON avec les Fleurs de Joséphine. Nos amis à 4 pattes, quant à eux, peuvent compter sur Uni'Vers Canin (dressage canin), Canyline (toiletage), Cyn'ergie (mantrailing) et Dog's'style (toiletage).

De nouvelles activités « bien-être » et santé sont dorénavant à votre disposition avec l'installation de Marie

LECOMTE, ostéopathe et Caroline ETIENNE, sophrologue ; mais également de Florence MAIGRAT, naturopathe.

Cette offre a été complétée par la création de plusieurs salons d'esthétiques : Paume d'Amour par Anaïs AUBRY et Joly Filles par Marielle JEANDON. Soulignons également la création du Domaine de la Vêge par Laëticia NICOLLE, qui propose à la location trois chalets avec jacuzzi ou bain nordique.

Une boutique d'artisans d'art partagée entre Achille Créations bois et cuir, et la Coutellerie d'Art d'Eric VILMAIN, coutelier depuis plus de dix ans a vu le jour rue Patch.

De nombreux artisans se sont également installés sur notre commune tels que, Clément MOULIN en multiservices Bâtiment, Nicolas RUER pour des travaux d'isolation et de peinture des bâtiments, Matthieu CHEVALLIER en qualité de bureau d'étude et maître d'œuvre. Gérard CLAUDEL, déjà artisan sur notre commune, a développé une nouvelle activité en créant Electro Services.

**Le dynamisme économique de Xertigny a également permis l'installation de la plateforme technologique de valorisation des bois, portée par la CAE, qui accueille son deuxième bâtiment industriel sur le site des anciennes Tréfileries de Conflandey aux côtés de l'Atelier Bois Régional de l'ONF.**

Ce site est occupé par la société Sogebois Vosges, filiale de la société SGB. Celle-ci consiste en une unité de thermochauffage du bois et un atelier de transformation (rabotage, finition).

## # Marché Communal

### Un circuit court traditionnel, 100% producteurs locaux

Venez déguster les produits de la ferme en direct auprès des producteurs de votre marché hebdomadaire. Ils vous accueillent depuis le 13 janvier 2022 Place de la Brasserie tous les jeudis matin de 8h à 12h.

Véritable lieu de convivialité et de rencontre, le marché vous propose des produits locaux, de saison et fabriqués par vos producteurs en circuit court. Vous pouvez y trouver des fruits et légumes bio, de la viande du fromage, des semences, du miel ou des escargots mais aussi des plats cuisinés par vos producteurs locaux. Plusieurs fois par an, vous pourrez aussi y acheter des vêtements et des chaussures.

Vos producteurs locaux vous attendent dans ce nouvel emplacement plus sécurisé et facilitant le stationnement, et qui nous l'espérons, conviendra à l'ensemble des xertinois.



Alors n'hésitez plus à faire vos achats au marché et à profiter d'un bon bol d'air frais !

**Petit rappel :** la navette intercommunale permet aux habitants des sections d'Amerey, Moyanpal, Rasey et les Hauts de s'y rendre chaque jeudi. Il vous suffit de réserver votre place le mardi précédent son utilisation auprès de la mairie au 03 29 30 10 34. Tarif unique de 1 par trajet (soit 2€ aller-retour).



## # Gendarmerie

*La participation citoyenne mise en place sur la commune de Xertigny, depuis 2019, fonctionne très bien. Les objectifs fixés par la circulaire ministérielle sont atteints, à savoir développer une culture de la prévention de la délinquance, un rapprochement entre les gendarmes et les Xertinois et une lutte plus efficace contre les vols et les dégradations.*



Placée sous un protocole signé par M. le Préfet des Vosges, Mme la Maire de Xertigny et le Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie départementale des Vosges, la participation est encadrée et contrôlée par les autorités.

Si vous souhaitez intégrer la participation citoyenne pour votre sécurité et celle des habitants de votre commune, vous pouvez contacter la mairie de Xertigny.

Chaque citoyen est acteur de la sécurité. Si vous êtes témoin d'un méfait en cours, appelez le 17. Restez calme et prenez le plus de renseignements possible (avec éventuellement photo ou vidéo), sans vous mettre en danger. La Gendarmerie répondra présent et enverra la patrouille la plus proche du lieu de l'évènement.

En cas d'urgence, composez le 17.

Si vous ne pouvez pas parler pour alerter les secours, vous pouvez envoyer un SMS au 114. Ce numéro unique, national, gratuit est accessible par visiophonie, tchat,

SMS ou fax, 24H/24, 7J/7. Des agents de régulation 114 gèrent votre appel et contactent le service d'urgence le plus proche : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18). Il est principalement disponible pour les sourds et malentendants.

Les enfants sont aussi malheureusement bien souvent les victimes ou les témoins de violences familiales. La ligne téléphonique 119 et/ou le site « [allo119.gouv.fr](http://allo119.gouv.fr) » permettent à ces mineurs de signaler une situation de violence ou à l'entourage de prévenir lorsqu'un enfant semble en danger.

#### **Les gendarmes de la Communauté de Brigades de Xertigny se tiennent à votre écoute.**

Nous vous accueillons dans nos locaux au 27, rue de la Vallée de l'Aître 88220 Xertigny, du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche (et jour férié) de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Nous répondons à vos appels aux mêmes horaires au 03.29.36.00.17 ou à vos messages à l'adresse suivante :

[cob.xertigny@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.xertigny@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

**Les gendarmes sont présents pour vous.**





## # Garde-Champêtre

*L'année 2023 aura permis de m'installer un peu plus dans mes fonctions de garde champêtre, conservateur de cimetière, et de binôme de Karine Mangel (Gestionnaire des Woodies).*

La fonction de garde champêtre, et ses missions très diversifiées (accueil du public, application des arrêtés municipaux, infractions au code de la route, Chasse, Pêche, Environnement, etc...), sont autant de domaines qui nécessitent du temps et de la recherche dans les textes de loi afin de mieux renseigner les administrés, lorsque une demande se présente ou qu'un rappel à la loi est nécessaire.

En 2023 la campagne de capture de chats errants s'est poursuivie pour continuer à réguler la population. En effet, l'efficacité des moyens mis en œuvre par la commune pour arriver à ce résultat est plus que positif. La population des chats errants a grandement diminué sur l'ensemble de la commune. Nous continuerons à être vigilants, néanmoins un effort collectif sera de mise, en évitant de laisser errer nos chats non stérilisés afin d'éviter à nouveau une prolifération difficilement contrôlable et coûteuse (pour rappel les chats doivent être identifiés avant l'âge de 7 mois, obligation pour tous les chats nés après le 1er janvier 2012).

Le plan communal de sauvegarde a été envoyé et validé en Préfecture (ce document est consultable en mairie), en parallèle nous mettons en place l'organisation d'une cellule de crise communale afin de répondre efficacement à une potentielle situation critique. A ce titre, le 17 octobre 2023 nous avons participé à un exercice de crise ayant pour thème un accident de transport de matière dangereuse avec confinement de la population. Cet exercice (simulation sur table) avait pour but de nous confronter à plusieurs aspects d'une telle situation de crise (relation avec les secours, information et aide à la population, etc...).

En matière de sécurité routière, de nouveaux radars pédagogiques ont été installés (rue des cailloux), dans l'optique de faire ralentir les usagers de la route. Le nombre croissant de véhicules par foyer impacte directement notre quotidien sur la route, et de fait le nombre de véhicules en circulation, donc la sécurité routière « est l'affaire de tous ». Pour rappel, la circulation aux abords des écoles est limitée à 30km/h,



pensez aux enfants qui circulent dans ce périmètre et qui peuvent à tout moment traverser.

Le démarchage à domicile est interdit sur la commune sans déclaration préalable, trop d'abus et trop de risque de fraude ont été constatés, donc si des démarcheurs se présentent à votre domicile ne les faites pas entrer. Contactez la mairie afin de confirmer qu'ils ont bien eu l'autorisation de démarcher sur le territoire de la commune.

Enfin, si vous disposez d'information sur des sépultures familiales, (acte de concession, dates, etc...) au cimetière de Xertigny centre ou celui de Rasey, n'hésitez pas à me contacter. Cette année aura permis de mettre à jour une centaine de sépultures et d'effectuer des renouvellements. Pour information, les sépultures sont dorénavant temporaires (15 ou 30 ans) sauf pour celles qui étaient déjà perpétuelles. Si vous disposez d'une sépulture familiale, soyez vigilant, car arrivée à son terme, dans les deux ans qui suivent l'échéance de celle-ci, si nous n'avons pas de nouvelles des descendants, la commune est en droit de la relever et de récupérer le terrain de la concession (un mot est laissé sur la sépulture lorsqu'elle est échue, ou sur une perpétuelle lorsqu'elle est non entretenue ou abandonnée, ainsi qu'un affichage à l'entrée du cimetière).

Arrivant au terme de cette année 2023, riche en projets et en développement, je vous souhaite à toutes et tous une belle entrée en 2024 et reste à votre disposition en Mairie ou sur le terrain le cas échéant.

**Yann FRIN-BORDIN**  
Garde-Champêtre,

*Aux Fleurs*  
*De Josephine*  
Création & Décoration Florales - Evénements - Mariages - Deuils

10 rue Demangel  
88220 Xertigny  
03 29 36 95 65  
auxfleursdejoephine@gmail.com



## # CIS Xertigny

## Rétrospective 2022 / 2023

*L'année 2022 a été marquée par le départ en retraite du Commandant Honoraire Robert GRANDCLAUDON après plus de 40 ans de service dont 20 en tant que chef du Centre d'Intervention et de Secours de XERTIGNY.*

C'est avec honneur et fierté que j'ai pris la succession de Robert en Juin 2022.

Bien que la situation soit moins contraignante actuellement, nous traversons collectivement un contexte sanitaire très pesant depuis plus de 3 ans maintenant, malgré les conditions d'interventions difficiles, nous avons été en mesure de conserver une équipe engagée et motivée afin d'assurer nos missions de secours d'urgence.

En 2022 / 2023, ce sont chaque année près de 350 interventions qui ont été assurées dont 60% réalisées sur la commune de XERTIGNY.

Rappelons que la dotation en engin à XERTIGNY nous permet d'assurer les missions de secours à personnes, secours routier, incendie, opérations diverses et la spécialité d'infirmière, la majorité des interventions en secours à personnes représentant plus de 70% des interventions réalisées.



Notre Centre de Secours fait face, comme la quasi-totalité des centres vosgiens, à des difficultés afin d'assurer le potentiel opérationnel journalier en journée la semaine, le recrutement est donc important, notamment si vous disposez de disponibilités.

Dans ce cadre, n'hésitez pas à rejoindre les 19 hommes et 11 femmes sapeurs-pompiers volontaires du CIS XERTIGNY, une période de découverte préalable de 3 mois vous permettra de vous projeter avant tout engagement, je me tiens à votre disposition pour vous apporter toutes informations utiles. (07.84.46.03.28).

C'est ainsi que ces dernières années, Loélia FRECHIN, Tiphany GUILLAUMEY, Flora EDDE nous ont rejoint, tout comme les 4 personnels issus des Jeunes Sapeurs-Pompiers Victor WERNET, Donovan STASSE, Valentin ANEHEIM et Oriane PERNOT, ils poursuivent le cursus de formation afin d'acquérir les compétences permettant d'être opérationnels sur l'ensemble des missions.

**Stéphane DUCHENE**

*Chef du Centre de Secours de Xertigny*

## # Participation Citoyenne

*La Commune de Xertigny a fait le choix de rejoindre le dispositif « Participation Citoyenne », qui s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance.*

En Juillet 2019, en présence de Monsieur le Préfet, et avec la participation du Commandant du Groupement de Gendarmerie et de M<sup>me</sup> le Maire, un protocole a été signé et permet depuis d'associer les habitants à la protection de leur environnement, en complément de l'action de la Gendarmerie Nationale.

Ce dispositif permet ainsi de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités au sein de la commune. Une vingtaine de référents citoyens, répartis sur

tous les secteurs de la commune, ont été retenus sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

Ces référents citoyens alertent la Gendarmerie de tout événement suspect dont ils sont témoins. Ils relaient également auprès des habitants les messages et conseils divulgués par la Gendarmerie.

Le référent ne dispose par contre d'aucune prérogative de puissance publique, il ne doit en aucun cas intervenir directement.

**René ALEXANDRE**

*Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité*





## # Systèmes de Vidéoprotection



La Commune de Xertigny s'étend sur 5 000 hectares et compte 2 600 habitants. Située dans le Sud du Département, elle bénéficie d'infrastructures permettant un accès rapide aux agglomérations d'Epinal, de Remiremont et de la Haute-Saône. Sa situation géographique, sorte de carrefour entre ces trois grands pôles, en font un lieu de passage relativement emprunté par la délinquance itinérante.

En 2015, en concertation avec la collectivité, la Gendarmerie a établi un diagnostic de vidéoprotection ayant identifié plusieurs objectifs de sûreté (dissuasion, levée de doute et identification lorsqu'elle est possible) et opérationnels (enrayer les faits d'incivilité et de dégradations, souvent préjudiciables financièrement pour la commune). Ce diagnostic nous a ensuite permis de doter la collectivité d'une quinzaine de caméras de vidéoprotection à divers endroits stratégiques de la collectivité (entrée de ville, carrefours importants et bâtiments publics), financés à hauteur de 40% par l'Etat. A ce nouveau système de vidéoprotection extérieur, viennent s'ajouter différents systèmes de vidéoprotection au sein de plusieurs bâtiments communaux.

La Police Rurale, en lien avec la Gendarmerie, peuvent, depuis leurs déploiements successifs, exploiter les caméras en cas de flagrant délit, suspicion de délits ou encore dépôts de plainte.

René ALEXANDRE  
Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité

## # Inscription dans LAPI 88

L'installation de systèmes de vidéoprotection dans plusieurs communes vosgiennes a permis de finaliser et rendre opérationnel le projet Départemental LAPI 88 (Lecture Automatique des Plaques d'immatriculation), car pour être efficace, ce projet devait couvrir un maximum de grands axes.



Un complément aux équipements en place financé par les communes équipées de vidéoprotection a donc été installé, largement financé par l'Etat et le Conseil Départemental à hauteur de 70%, afin que les images et les numéros de plaques d'immatriculation soient déportés au centre opérationnel de la gendarmerie.

La vidéoprotection des flux de circulation routière est un outil stratégique pour la gendarmerie dans la lutte contre la délinquance itinérante (cambriolage, vols de voitures, etc...) et l'insécurité dans les Vosges. Cet outil innovant permet d'avoir un système d'alerte au passage des véhicules volés ou recherchés et d'aide à la résolution des enquêtes.

René ALEXANDRE  
Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité



**COIFF'ELLES**  
03 29 30 19 83

M<sup>me</sup> Valentin-Grandmaire Clarisse  
9 bis rue du Canton de Firminy  
88220 XERTIGNY



## # Maison France Services

***Vous cherchez une information administrative, vous êtes à la recherche d'un emploi... N'hésitez pas ! La Maison France Services (Anciennement MSAP : Maison des Services au Public) est à votre disposition. Vous trouverez Mireille PERNOT, Animatrice, pour vous aider dans vos démarches.***

Elle ne sait pas forcément tout, mais elle sait où chercher et possède des contacts dans chaque administration partenaire. Elle est également formée à l'utilisation de l'outil informatique et pourra vous aider à utiliser le matériel mis à votre disposition...

- Des documents et formulaires officiels fournis par les partenaires,
- des informations ou des contacts qui vous permettront d'avancer dans vos démarches...
- plusieurs ordinateurs reliés à Internet pour vos recherches et vos démarches en ligne.
- Ils sont équipés d'une imprimante pour imprimer vos attestations, CV...
- un téléphone pour joindre les plates-formes d'accueil téléphoniques de nos partenaires...
- des animations ponctuelles ou ateliers en collaboration avec nos partenaires.

### Exemples de Services Accessibles :

#### *Emploi (Pôle Emploi, Mission Locale)*

- Vous inscrire comme demandeur d'emploi,
- Vous actualiser,
- Suivre vos paiements,
- Consulter les offres d'emploi,
- Créer votre espace perso pour recevoir les offres par mail et postuler en ligne,
- Accéder à des conseils pour vos recherches d'emploi,
- Rédiger et mettre à jour votre CV, lettre de motivation...

#### *Prestations et Aides Sociales (Assurance Maladie, Allocations Familiales)*

- Accéder à votre espace personnel (Caf)
- Créer votre compte Ameli (CPAM), déclarer vos ressources, obtenir un relevé de carrière,
- Consulter vos remboursements,
- Demander une attestation de carte vitale,
- Faire une simulation logement (Caf)...



#### **Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...**

Chaque citoyen peut accéder à un espace informatique pour ses démarches administratives et être accompagné par des personnes formées et disponibles.



#### *Démarches Administratives*

- Obtenir des informations et formulaires liés aux permis de conduire et cartes grises,
- Obtenir un certificat de non-gage par Téléc@rtegrise,
- Obtenir un extrait de casier judiciaire (n°3),
- Payer une amende
- Utiliser le site Service-Public.fr pour s'informer et effectuer des démarches en ligne...

Depuis 2022, est également présente dans les locaux, une Conseillère Numérique en la personne de Ghislaine FLEUROT qui vous accueille gratuitement sur RDV pour des cours collectifs ou individuels afin de vous familiariser avec l'outil numérique.

#### Adresse :

32 rue de la Vallée de l'Aître 88220 XERTIGNY

#### Horaires d'Ouverture :

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 13h30 - 17h00
- Mercredi : 13h30 - 17h00
- Jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Informations, renseignements et rendez-vous  
au 03 29 29 04 90. Contact : mpernot@pays-epinal.fr



## # C.C.A.S.



**Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) est un Etablissement Public Administratif obligatoire dans chaque commune. Il propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.**

Le public de la commune y est conseillé sur les droits sociaux, orienté vers les partenaires locaux ou encore directement pris en charge. Le CCAS travaille en coordination avec l'ensemble des travailleurs sociaux qui interviennent sur le secteur et avec les associations qui ont une action sociale dans la commune. Il est financé essentiellement par l'apport de la subvention communale, mais aussi par ses actions, et notamment les recettes du Vestiaire Solidaire.

### Composition du bureau :

Le CCAS est présidé par le Maire de la Commune. Son Conseil d'Administration est constitué d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale.

**Présidente :** Véronique MARCOT

**Membres Elus :** Emmanuelle PERONA (également Adjointe Déléguée aux Affaires Sociales et Vice-Présidente de l'instance), Amélie BOURGON PERRY, Stéphane DURAND, Delphine MANGEAT, Claudine MUNIER, Brigitte PLAYOULT, Gérard TISSERANT, Séverine FRECHIN

**Personnes Qualifiées :** Chantal ADAM, Michèle BILQUEZ, Claudia HAMM, Nathalie HOUILLOIN, Dominique MICHEL, Daniel ROBERT, Denise VALENTIN.

A noter que 2023 aura marqué la fin du bénévolat de Madeleine WANDHAMMER qui, après de très nombreuses années passées au service du CCAS de Xertigny en tant que Personne Qualifiée et Bénévole du Vestiaire Solidaire, a décidé de passer le flambeau. Nous la remercions sincèrement pour toutes ces années passées au service des Xertinois.es en difficulté et lui souhaitons un repos bien mérité !

### Actions Réalisées :

- **Commissions Spécifiques d'Aide d'Urgence :** Lorsqu'une personne en difficulté économique se présente à la Mairie, une commission de 3 membres se réunit sous 24h ou 48h et l'accueille pour étudier sa situation (sur présentation de justificatifs). Le but
- est de la conseiller et l'orienter vers les services compétents pour remédier durablement aux difficultés et lui attribuer, si nécessaire dans un premier temps, un bon alimentaire.
- **Goûter du CCAS :** Chaque année, un goûter à destination des personnes âgées seules est organisé par les membres du CCAS : ce sont en moyenne une trentaine de personnes qui répondent favorablement à l'invitation. Les bénévoles de l'instance assurent le transport aller/retour des personnes qui ne peuvent se déplacer facilement. Une tombola, de la musique et de bons mets gourmands agrémentent cet après-midi convivial.
- **Repas Annuel des Aînés :** Les Samedis 19 Novembre 2022 et 11 Novembre 2023, ce sont respectivement 188 et 150 convives qui se sont retrouvés à la Salle Polyvalente pour le traditionnel Repas des Aînés du CCAS. Chaque année, autour d'un repas festif aux saveurs locales, les plus de 60 ans (le repas est gratuit pour les plus de 70 ans) sont invités à se retrouver pour déguster un repas de fête aux couleurs festives, entre gaieté, spectacle et musique.
- **Cadeau de Noël :** Chaque année, ce sont en moyenne près de 400 colis qui sont offerts à domicile aux personnes de plus de 70 ans (n'ayant pas pu assister au Repas Annuel), ainsi qu'aux pensionnaires de l'EHPAD Les Buissons. L'occasion pour nos élus et membres du CCAS de faire une visite à chacun avant les Fêtes de Fin d'Année. C'est aussi l'occasion de faire découvrir les produits artisanaux de notre terroir puisque nous nous attachons depuis quelques années à les composer de produits exclusivement locaux, Xertinois lorsque c'est possible et Vosgiens dans tous les cas.
- **Vestiaire Solidaire :** Nos bénévoles du vestiaire solidaire n'ont pas désarmé ces deux dernières années. Chaque mois, une vente de vêtements, layettes, linge de maison ou encore chaussures est proposée par quatre personnes bénévoles du





vestiaire solidaire. La vente est ouverte à toutes et tous et les tarifs sont très attractifs (prix de vente maximum de 2€ par article).

- **Cérémonie des Nouveaux Nés** : 98! C'est le nombre de nouveaux Xertinois.es nés entre Janvier 2019 et Octobre 2022! A l'occasion d'une Cérémonie organisée pour la Sainte Catherine, les familles concernées sont invitées par les membres du CCAS à une matinée de rencontres et d'échanges autour d'un verre de l'amitié et la remise d'un arbre fruitier en cadeau de naissance.

A noter, qu'en plus de toutes ces actions, la Commune de Xertigny met à disposition gratuitement de plusieurs associations sociales des bureaux afin de permettre la mise en place de permanence: **la Croix Rouge** tient une permanence un mercredi sur deux en dessous de la Salle Polyvalente en début d'après midi pour distribuer l'aide alimentaire aux foyers ayant constitué un dossier préalable, ainsi que **le Secours Catholique** les mercredis après-midi au Centre Médico-Social (situé à côté de la Mairie).

**Emmanuelle PERONA,**  
Adjointe Déléguée à la Vie Sociale

## # Navettes

### Navette Intercommunale Centre-Hameaux



Depuis le 11 Mars 2021, en appui sur la Communauté d'Agglomération d'Épinal qui finance le service, la Ville de Xertigny a lancé un nouveau transport à la demande chaque Jeudi matin afin de permettre au plus grand nombre d'habitants des hameaux (Amerey, Rasey, Moyenpal et les Hauts) de se rendre au centre-ville et d'accéder aux services suivants: professionnels de santé, mairie, marché hebdomadaire, médiathèque et commerces. Ce moyen de transport est proposé à tous, **uniquement sur réservation au plus tard le Mardi précédent** l'utilisation de la navette en contactant la Mairie au 03 29 30 10 34. Le service coûte 2 €, aller-retour.

- Ramassage 1 Aller entre 8h45 et 9h15 Rasey, Moyenpal, Amerey vers le Centre
- Ramassage 2 Aller entre 9h30 et 9h50 Le Roulier, le Bozet, les Granges Richard vers le Centre
- Liaison Centre – Vallée de l'Aître : 10h00
- Retour 11h10 du Centre 11h50 du Centre

### Navette Communale des Restos du Cœur

Depuis de nombreuses années, à compter de Novembre et ce jusqu'à Mars-Avril, la Municipalité, à travers le CCAS, propose aux bénéficiaires des Restos du Cœur de les transporter chaque Jeudi jusqu'aux locaux de Bains-les-Bains.

La navette, conduite par des agents communaux, est entièrement gratuite pour les bénéficiaires et permet de les récupérer et des déposer au plus près de chez eux (hameaux et centre-ville). Pour ce faire, ils doivent se référencer en Mairie en réservant leur place, pendant la période concernée, au plus tard le Mardi à 17h.



## # Programme POPSU



### Programme de Recherche POPSU Habiter et Vieillir chez Soi : Comment Conjuguer Vieillesse et Dynamiques Territoriales

Accompagnée par les Maîtres de Conférence et Enseignants-Chercheurs de l'Université de Lorraine, M<sup>me</sup> Elsa MARTIN et M. Frédéric BALLARD, et avec l'appui de la DREAL, de la DDT et de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, la Commune de Xertigny a été sélectionnée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire comme Lauréat du Programme POPSU en 2019 avec 12 autres projets de recherche en France.

La Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines dite POPSU est un programme national de recherche qui vise à croiser les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires.

Avec le thème **Habiter et Vieillir chez Soi : Comment Conjuguer Vieillesse et Dynamiques Territoriales**, la Commune de Xertigny a été choisie à cet effet par les Enseignants-Chercheurs du fait de plusieurs aspects : la Ville bénéficie en effet d'une qualité de vie jugée satisfaisante par ses habitants, où le tissu associatif et les solidarités familiales jouent encore un rôle important pour notamment favoriser un maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible.

La restitution de la recherche a eu lieu à la Salle Polyvalente en Septembre 2021. Deux vidéos ont été notamment réalisées dans ce cadre par l'équipe et sont à (re)découvrir :

- une directement liée au sujet de recherche : <https://www.youtube.com/watch?v=mQbWY4z550> ;
- une autre indirectement liée instituée De l'EHPAD à l'EHPAD ; ce documentaire de 65 mn porte sur le déménagement des résidents de l'EHPAD Saint-André vers celui des Buissons en novembre 2020 et comporte des scènes de la vie quotidienne et des entretiens avec les résidents et les professionnels ayant vécu ce déménagement : [https://cenhtor-msh-lorraine.cnrs.fr/s/ressources-en-gerontologie/item/3319?fbclid=IwAR2Pp5uC3vx10UgZ-TGethWv4svHt8tiMaNG8QJ\\_SlgV69ID3oDKNUtZq0](https://cenhtor-msh-lorraine.cnrs.fr/s/ressources-en-gerontologie/item/3319?fbclid=IwAR2Pp5uC3vx10UgZ-TGethWv4svHt8tiMaNG8QJ_SlgV69ID3oDKNUtZq0)

## # M.S.V.S

### Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale

Une MSVS est un Centre Médico-Social (CMS) du Conseil Départemental, c'est à la fois un lieu et un service qui regroupe des professionnels de plusieurs métiers sociaux et médicaux. C'est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, d'évaluation et d'accompagnement des personnes en difficultés du nourrisson à la personne âgée, sur tout le département. Ponctuelles ou durables, ces difficultés peuvent être familiales, économiques, relationnelles, psychologiques, liées à l'âge ou au handicap.

Quatre publics principaux peuvent bénéficier des services des MSVS :

- les enfants
- les femmes enceintes
- les adultes en difficultés
- les personnes handicapées et âgées

Les personnes âgées peuvent bénéficier d'un accueil, d'un accompagnement auprès d'une MSVS notamment dans le cadre de difficultés liées au logement ou de difficultés financières (conseil budgétaire, surendettement...).

#### Objectifs

- Proposer aux personnes en difficultés un accueil, une orientation et un accompagnement adapté à chaque situation
- Protéger les enfants en danger
- Soutenir les familles vers un objectif d'autonomie sociale, financière
- Informer, éduquer à la santé
- Lutter contre les exclusions et favoriser l'insertion des publics en difficultés Les travailleurs sociaux du Conseil Départemental accueillent, écoutent, informent, orientent et offrent un accompagnement personnalisé à tous les Vosgiens qui éprouvent des difficultés.

#### Adresse :

32, rue de la Vallée de l'Aître 88220 XERTIGNY  
Informations, renseignements et rendez-vous  
au 03 29 30 37 10.



## # Association Crématisse

d'Epinal et des Vosges

*Qui sommes-nous ?*

*Que faisons-nous ?*

*Quels sont nos objectifs ?*

*Où siégeons-nous ?*

*Quand nous rencontrons-nous en bureau ou en conseil d'administration ?*

*Comment agissons-nous pour nos adhérents ?*



Nous sommes un groupe d'amis convaincus que la crémation est le moyen d'obsèques le plus propre et que la terre, après la mort, doit rester aux vivants.

Nous recrutons des adhérents qui ont pu découvrir la clarté de nos actions et qui savent pouvoir compter sur la discrétion de nos comportements, dans la plus stricte tolérance.

Nous souhaitons rendre la crémation encore plus attractive : mode d'obsèques le plus propre, il est aussi le plus écologique, le plus généreux au point de vue de l'urbanisme et du respect de cette fameuse empreinte carbone. Il est aussi sans aucun doute le moins onéreux si l'on adopte notre philosophie.

Nous avons notre siège social à Epinal, à la Maison des Associations du Plateau de la Justice, où la Ville nous accorde un logement que nous partageons avec une autre association. Mais nous avons la chance opportune aussi d'être aimablement accueillis par la

ville de Xertigny, lorsque le besoin se fait sentir et qu'il est exprimé.

Nous nous réunissons aussi souvent que nécessaire dès lors qu'un problème doit être résolu. Chaque fois que l'association est requise pour une manifestation, nous devons préparer celle-ci. Par exemple, pour les forums associatifs, que ce soit à Epinal ou à Xertigny ; localement, vous avez pu nous voir, vous pouvez nous rencontrer, nous questionner, un samedi de début septembre.

Qu'attendent nos adhérents en nous rejoignant ? Écoute, conseil et aide, réponse à des questions, discrétion, respect. Ils savent que leurs proches ne seront pas seuls au moment de leur décès. Nous leur rendons un hommage au crématorium. Surtout, nous ne laissons jamais la famille en ces moments de deuil si éprouvants, pour autant qu'elle nous ait prévenus.

## # Mille et une Idées

*L'association (mille et une idées) est une association qui réunit une dizaine d'adhérentes chaque mardi à 14 h, pour diverses activités : couture, tricot, broderie dans une ambiance chaleureuse.*

Un partage convivial vous attend pour celles et ceux qui voudront nous rejoindre à la Salle des Associations. Débutantes acceptées.





## # Association Sportive de Xertigny Basket Ball

*L'Association Sportive de Xertigny de Basket créée en 1986 est au service des jeunes de Xertigny et des communes des environs désirant découvrir ou pratiquer le Basket.*

Dans l'intérêt de promouvoir ce sport sur la commune, le Club de Basket propose des cours pour différents niveaux ou sections par âges.

Ainsi plus de 20 baby et mini-basketteurs (Baby de Grande Section de Maternelle au CP) se retrouvent pour s'exercer tous les vendredis de 17h30 à 18h30 au Gymnase, sous la direction de Maxime LEMONNIER, accompagné par Gaétan FORMET, manager du Comité des Vosges.

25 Benjamins et les Minimes s'entraînent les Vendredis de 18h30 à 19h30 sous la direction également de l'entraîneur et manager du Comité des Vosges, Gaétan FORMET.

Les Séniors et Cadets occupent le créneau de 20h00 à 22h00, tous les vendredis.

Le Club est en perpétuelle recherche de bénévoles, de licenciés ou de joueurs de loisirs. Si vous souhaitez intégrer l'association, veuillez à vous tourner avec Sahbi AYACHE au 06.15.21.59.09 ou par mail à l'adresse : [asxertigny.basket@gmail.com](mailto:asxertigny.basket@gmail.com) ou [sahbi.ayache@free.fr](mailto:sahbi.ayache@free.fr)

En 2023, les minis basketteurs ont participé à un événement collectif en accord avec le Comité de Basket des Vosges à Vittel, pour une rencontre inter-club. Plus de 200 jeunes sportifs ont pu se rencontrer et partager leur passion pour le sport.

Vous avez également pu rencontrer l'association lors du Forum des Associations, événement annuel, organisé par la Commune.



### Siège Social :

Mairie de Xertigny – 1 le Château – 88220

Email : [asxertigny.basket@gmail.com](mailto:asxertigny.basket@gmail.com)

Affiliée F.F.B N°15/88/027

Déclarée à la Préfecture des Vosges n°10281 le 06/05/86

Agréée par le Ministère Jeunesse et Sports n°88/S/273

le 20/10/86



Venez découvrir le garage bar  
et déguster nos pizzas\*,  
flammekueches et planchettes

4, rue Georges Colnot  
88220 Xertigny  
Tel. 03 29 30 39 47

\*possibilité de commander  
nos pizzas à emporter



## # FAVEC 88

Association départementale des Conjointes  
Survivants et Parents d'Orphelins

*La perte de son conjoint est une épreuve douloureuse et traumatisante, qu'elle soit prévue ou pas.*

Lorsque cela arrive, vous vous retrouvez tout seul ou toute seule du jour au lendemain, avec tous les problèmes du quotidien à gérer.

Notre association, la FAVEC (Face au Veuvage, ensemble, continuons) est là pour aider tous les conjoints survivants.

Nous sommes là, pour accueillir, écouter, renseigner, aider les veuves et les veufs dans leurs démarches, dès le décès bien sûr, mais également après.

Nous vous aidons à remplir vos dossiers, notamment les dossiers de réversion, et tout cela gratuitement bien entendu. Nous sommes tous et toutes des bénévoles.

La FAVEC existe en France depuis 1949, dans les Vosges depuis 1975, notre association est reconnue d'utilité publique depuis 1956. Nous défendons nos droits, acquis depuis 1949.

Nous entendons souvent que la pension de réversion est une aide donnée aux veufs et veuves, NON, la



pension de réversion s'inscrit dans la continuité d'une obligation légale de solidarité au sein du couple, le mariage expliquant cette obligation.

Mais il faut savoir que les réversions ne sont pas données automatiquement, il faut les demander.

Adhérer à l'association des Conjointes Survivants, ce n'est pas uniquement rejoindre une association locale pour avoir la possibilité de participer aux activités, mais c'est aussi et surtout reconnaître que la FAVEC est une institution nécessaire à la vie démocratique de notre pays, puis qu'elle a vocation de représenter tous les veufs et veuves et Orphelins résidant sur notre territoire et à défendre leurs intérêts.

## # Société de Pêche – AAPPMA

*AAPPMA de Xertigny est une association agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, notre priorité : la gestion des cours d'eau de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> catégorie et la vigilance sur les pollutions.*

En date du 04 mars 2023, nous avons réalisé un alevinage de truites pour l'ouverture avec 150kg de truites farios déversées entre le Coney, le Cône, le Bablo et les Sept Pêcheurs, pour une ouverture de saison qui s'est tenue le 11 mars 2023.

La Société a également co-organisé des événements à destination des scolaires avec une journée pêche pour les élèves de l'école primaire. Les classes de CM1 et CM2 ont allié la pratique et la théorie lors d'un atelier Pêche au Bois Beaudoin. Les jeunes Xertinois du Club Ados se sont adonnés également à une Journée Pêche en été, où ils ont pu s'initier à cette pratique, accompagnés par le Président de la Société de Pêche, Laurent Mauffrey.

Au Printemps, le 15 Mai, les membres de la Société ont visité le site de l'Écloserie à la Pisciculture d'Hadol.

Le 2 Juin, la Fête de la Pêche a eu lieu marqué par un alevinage de truites farios et arc en ciel et de truites jaunes. Notre association et ses membres se sont réunis pour un repas commun en extérieur sous le nouveau chapiteau acquis pour l'occasion.





## # Jeunesse & Cultures

*Depuis maintenant plus de quatre ans (septembre 2019), l'association jeunesse et cultures intervient sur le vaste secteur rural regroupant les communes de Xertigny, Uriménil, Dounoux, Hadol et Uzemain plus ses territoires périphériques.*

Les deux éducateurs spécialisés chargés de cette mission de prévention spécialisée sont Laurent Bluche et Johann Feger. Ils oeuvrent sur ce grand ensemble pour activer les objectifs du projet éducatif de l'association ; qui sont d'aller vers les jeunes, et de mettre en place une action socio-éducative adaptée ; aussi de proposer un soutien à la parentalité.

L'agglomération de Xertigny représente notre principale base, où depuis le début, la mairie nous permet d'occuper un créneau gymnase (les lundis de 17 à 19h), ainsi qu'un local situé à la maison des associations. Le collège Camille Claudel quant à lui nous permet de rencontrer de très nombreux adolescents, lors d'une permanence hebdomadaire (tous les mardis de 12 à 14h). Tous nos rendez-vous de sorties et d'activités sont également fixés sur le parking de la salle polyvalente de Xertigny.

Les missions de prévention spécialisée inscrites dans le code de l'action sociale et des familles nous commandent de mettre en place les moyens et les outils pour prévenir tous les risques de maltraitance, de carences, d'isolement, de précarité et de marginalisation chez le public âgé de 10 à 21 ans. De travailler également sur toutes les situations venant handicaper les parcours scolaires et de socialisation. Enfin de soutenir la promotion de tous ces jeunes et de leurs environnements.

Nous proposons tout un panel d'activités permettant de rencontrer ces adolescents, de créer du lien et d'intervenir en cas de difficultés. Cette proximité éducative diminue ainsi les situations à risque. Toutes ces actions se réalisent avec de nombreux partenaires tels que Julien, animateur de la mairie de Xertigny, la MJC de Saint-Laurent, des bénévoles de Xertigny en transition, tous les acteurs professionnels de la jeunesse présents sur le territoire, les élus et les salariés de ces cinq communes, le réseau parentalité. Et nous travaillons en étroite proximité avec la MSVS de Xertigny, l'ASE, les services socio-éducatifs, et l'éducation nationale pour écouter, accompagner et suivre les ados en difficulté.

Depuis l'origine de notre intervention, nous avons rencontré énormément de jeunes et aujourd'hui encore de très nombreux ados viennent sur nos activités. La part des 10-13 ans prenant une place de plus en plus importante.

Notre semestre est ainsi programmé : mini-séjours « bien-être » à Longemer en février et en mai ; séjour ski en Suisse aux vacances d'hiver, chantiers éducatifs aux vacances de Pâques et en juillet, participation à « jeu et compagnie » en mars ; participations citoyennes et solidaires à des moments précis ; séjours « festival » en juillet en Ardèche ; séjour « inter-centre » Hautes-Vosges et participation à un séjour européen en été ; et bien sûr sorties sportives, culturelles et de loisirs les mercredis et samedis.



Pour vous renseigner sur nos activités, venez nous rencontrer aux créneaux ci-dessus ou par téléphone  
au 06 31 17 83 76 (Laurent),  
au 06 86 73 79 80 (Johann).

Ou sur le Facebook professionnel de Laurent (laurentjeunesseetcultures).



## # Vôge VTT



### A La Vôge VTT, 2023 fut une saison placée sous le signe du Soleil

**Le 7 janvier**, reprise des entraînements de l'école de vélo avec comme nouveauté cette année en janvier et février : les séances du samedi matin scindées en 3 parties :

- préparation Physique Général en salle
- course à pied
- mécanique vélo

**Le 11 mars**, reprise des compétitions VTT avec comme nouveauté cette année, l'organisation par les 4 comités départementaux de Lorraine d'un challenge VTT Jeunes Lorrain. Coté Triathlon, la saison ne s'est pas réellement interrompue avec les bike and run l'hiver et triathlon et X-terra par la suite.

Le 21 mai, organisation avec la CAE de La Téméraire à Xertigny avec plus de 800 participants.

Le 10 septembre, organisation de 2 épreuves du Challenge de Lorraine de VTT jeunes :

- un Cross-Country Olympique (XCO)
- un Cross-Country Eliminator (XCE)

**Au 31 décembre**, notre club accueillait 88 licenciés FFC (Cyclisme) et 18 licenciés FFTRI (Triathlon et Sports Enchaînés)

**Début septembre**, une nouvelle saison débute pour l'Ecole de Vélo avec 17 nouveau licenciés de 8 à 15 ans. Dans le même temps la section Sport Nature du

collège Camille Claudel (dont nous sommes club support) accueillait 2 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, répartis en 2 groupes.

Au final, nos licenciés nous ramènent 1 titre de Championne de France Dame en XCE et la victoire de la Coupe de France XCE Élite Femme avec Amélie VAZEILLE (Team Vosges KTM).

Une 6<sup>e</sup> place pour ses premiers championnats du Monde XTERRA à Molveno en Italie pour Yann MARET.

**Pour l'année 2024**, La Vôge VTT outre la participation de ses licenciés aux différentes compétitions régionales, nationales et internationales, organisera 2 événements :

- La Téméraire des Vosges (rando d'Or FFC) le 5 mai à Hadol, organisé dans le cadre du festival Enjoy Vélos Epinal avec la C.A.E. et Vélo Vert. Aux programmes : 6 parcours VTT et VTC, 3 circuits Gravel (90-123-162 Km) et 1 marche (8 km).
- La Transvôge à Xertigny le 8 septembre, épreuve comptant pour le Challenge de Lorraine Jeunes et la Coupe Grand Est Adultes.

### Pourquoi prendre une licence FFC ou FFTRI à La Vôge VTT en 2024 ?

On ne le fait pas pour faire plaisir à la Fédération ou à la Ligue... On le fait pour nos clubs respectifs qui se battent pour nous offrir de bonnes conditions d'entraînements, pour nous proposer de belles épreuves et partager ensemble notre passion sportive.



# VIE ASSOCIATIVE



## # Les Moinpaux

*Comme chaque année le premier dimanche de septembre, l'association des Moinpaux a pour but de réunir tous les habitants du hameau de Moyenpal dans une ambiance conviviale autour d'un pique-nique et de quelques animations. En 2022, le 30ème anniversaire a été l'occasion de concerts le samedi soir qui seront renouvelés en 2024. Depuis octobre 2023, l'association organise en outre chaque dernier vendredi du mois (sauf décembre) un apéritif partagé où vous êtes invités à nous rejoindre. Le lieu de rendez-vous se situe actuellement à l'ancienne école de Moyenpal.*

*Le président, M. Dorian Rollot*

## # Comité des Fêtes

*Depuis 1961, année de sa création, le Comité des Fêtes a pour but d'animer la ville de Xertigny par l'organisation de diverses manifestations.*

L'année 2023 a été bien remplie : entre les diverses manifestations et la fabrication du char de Saint Nicolas, nos membres ont eu fort à faire.

Nous avons représenté Xertigny en participant aux défilés de Saint Nicolas d'Epinal, de Dogneville et de Remiremont avec notre cheval de troie.

Pour 2024, nous avons d'ores et déjà prévu plusieurs manifestations, en espérant vous voir nombreux :

- Un premier loto au mois de mars
- Carnaval Dogneville, Vittel, Gironcourt sur Vraine et Bains les Bains
- Un deuxième loto au mois de mai
- La fête de la musique au mois de juin
- Feux d'artifices au mois de juillet
- Un troisième loto au mois d'octobre
- Le défilé de Saint Nicolas au mois de décembre
- Le marché de Noël au mois de décembre également.



Il est bien évident que, pour toutes ces manifestations, nous avons toujours besoin de bénévoles. Aussi, si vous savez bricoler, que vous avez quelques heures à donner et que vous souhaitez vous investir dans une association, n'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec grand plaisir.



### Contact :

Jean-Pierre BALAND, Président  
248 La Côte d'Amerey 88220 XERTIGNY  
Port. : 06 89 89 87 67  
cdf.official.xertigny@gmail.com  
Facebook : cdf xertigny



## # A.D.M.R.

### de Xertigny et Bains les Bains

*Notre association intervient dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Elle a pour but de permettre aux familles et aux personnes isolées de rester chez elles le plus longtemps possible.*

Toujours à la recherche d'une meilleure qualité, nos salariées bénéficient d'une formation continue dispensée par des organismes agréés. Plusieurs services ADMR sont à disposition des personnes, on peut citer principalement :

- L'aide à la famille pour maintenir ou restaurer son autonomie avec des Travailleuses des Interventions Sociales et Familiales ou des Auxiliaires Familiales.
- L'aide au domicile avec des tâches ménagères qui soulage les personnes dans leur lieu de vie.
- L'aide aux personnes âgées ou handicapées pour effectuer les gestes simples de la vie courante comme l'aide à la toilette par exemple.
- Le transport accompagné qui permet de se déplacer pour des courses, un rendez-vous médical ou simplement rendre visite à la famille plus ou moins éloignée.
- La téléassistance Réseau Fillen qui vous met en relation avec une personne qui vous écoute, vous réconforte ou déclenche les secours si besoin et ce 24/24 et 7/7.

Tous ces services bénéficient d'une réduction ou du crédit d'impôts prévus par la loi.



Pour 2022, nous avons effectué 22688 heures d'interventions dont 7698 heures d'intervention sur la commune de Xertigny.

L'association ADMR de XERTIGNY – BAINS LES BAINS gérée par des bénévoles reste à votre écoute et à votre disposition pour plus de renseignements.

Sachez également que nous sommes à la recherche de bénévoles, jeunes ou moins jeunes. Nous sommes prêts à vous accueillir si vous désirez nous rejoindre.

*Le Président, Claude AMYOT*

#### ADMR Xertigny – Bains les Bains

5c rue du Commandant St Sernin  
88220 XERTIGNY  
03 29 67 33 94 (le matin)

## # Caps Adaps

*L'association Caps Adaps de Xertigny est une association sportive regroupant trois activités : piscine, ski, badminton.*

Les sorties piscine ont lieu le mercredi après-midi à la piscine Olympique d'Épinal. Il y a deux niveaux encadrés par des bénévoles et un maître nageur. Un service de ramassage est assuré depuis la Chapelle-aux-Bois, Xertigny et Urmenil.

Les adultes et les enfants sont toujours les bienvenus. Vous pouvez vous adresser à Patricia LINDNER ou Brigitte PLAYOULT qui se feront un plaisir de vous renseigner. Il n'y aura pas de ski cette année car nous n'avons

pas de responsable. Si vous êtes motivé(e) pour rejoindre le caps, nous sommes à la recherche d'un responsable pour cette section.

Une section badminton fonctionne au gymnase le jeudi de 20h30 à 22h30 pour les jeunes et les adultes. Vous pouvez vous adresser à Suzy Colombain pour plus d'informations.

- Présidente : Brigitte PLAYOULT  
03 29 36 08 10 ou 06 76 00 69 95
- Trésorière : Martine LACHAMBRE
- Secrétaire : Patricia LINDNER : 06 59 86 20 00
- Responsable Badminton : 06 16 73 97 03 -  
Courriel : adapspiscine@gmail.com





## # ALEX

### Association Laïque des Écoles de Xertigny

*L'Association Laïque des Écoles de Xertigny rassemble des parents d'élèves qui organisent des manifestations au profit des écoles de maternelle et primaire du centre de Xertigny. Les bénéfices des différents événements permettent de financer les sorties scolaires, acheter des livres ou du matériel, offrir des friandises à St Nicolas, etc.*

### Les années 2021-2022 ont été ponctuées de nombreuses animations :

- Forum des associations,
- Assemblée Générale,
- Babybourse,
- Marche du Téléthon, associé avec d'autres associations Xertinoises sous l'impulsion de celle des donneurs de sang, où nous avons organisé une vente de gâteaux et café ainsi qu'un atelier de créations manuelles,
- Vente de chocolats de Noël,
- Vente de sapins,
- St Nicolas aux lampions avec animation « les jolies Mômes » à la faisanderie, rassemblant 130 personnes où un sachet de chocolat est offert à chaque enfant,
- Passage du Saint Nicolas à la maternelle et en primaire avec distribution d'une brioche et clémentine à chaque élève
- 2<sup>e</sup> Marche populaire 960 marcheurs, avec 2 parcours proposés,
- Aide au Financement de la classe de découverte à

La Bresse pour les CE2, CM1 et CM2, 45€ par élève

- Calculatrice collège offerte aux 16 élèves adhérents de CM2
- 7 euros par élèves distribués aux écoles pour livres, sorties, spectacles, matériel...
- 500€ de livres pour la maternelle
- Kermesse des écoles en juin

### Activités et projets prévus 2023/2024 :

- Maintien cotisation annuelle 10 euros /famille
- 7 euros par élève versés aux écoles
- Financement de projets de classe, sortie classe verte ou autres, en fonction des demandes
- Forum des associations
- Assemblée Générale
- Baby bourse
- Téléthon
- Vente de chocolats de Noël
- Vente de sapins de Noël
- Défilé de Carnaval organisé pour la première fois, qui a rencontré un vif succès malgré la météo peu





clémentine, nous obligeant à annuler le défilé pour passer un moment festif dans la salle polyvalente où un goûter était organisé.

- Kermesse des écoles

Nous remercions Sophie FRANCOIS, Sabrina RICHARD pour toutes ces années de bénévolats à l'ALEX et nous accueillons de nouveaux membres qui ont rejoint le bureau en 2022 : Audrey FRANCOIS et Isabelle LADONNET et en 2023 : Coralie JEANCOLAS, Simon BODEZ, Roland HEDTMANN.

## Composition du Bureau 2023-2024

- Présidente : **Coralie JEANCOLAS**
- Vice-Présidents :  
**Olivier TONNERIEUX, Simon BODEZ**
- Trésorière : **Céline MANGIN**
- Vice Trésorière : **Isabelle LADONNET**
- Secrétaire : **Shirley BERTOCCHI**
- Correspondant USEP : **Roland HEDTMANN**

L'ALEX fonctionne grâce à la participation de ses adhérents et bénévoles. Tous les parents membres ont leurs occupations propres, mais ils ont fait le choix de donner un peu de leur temps pour contribuer à créer des souvenirs pour leurs enfants.



**N'hésitez pas à nous rejoindre et nous contacter :**

Facebook.com/ALEX88220 / Mail : alex.xertigny@hotmail.com



## # Donneurs de Sang Bénévoles

L'association a été créée le 17 Octobre 1967 et se compose actuellement de 17 bénévoles, dont les membres du bureau :

- Président : Michel Peureux
- Secrétaire : Catherine Rousseaux
- Trésorière : Dominique Vauthier

L'Amicale de Xertigny et ses environs organisent 6 fois par an une collecte qui a lieu à la Salle Polyvalente de Xertigny de 16h00 à 19h30. L'activité principale de l'amicale constitue à apporter une aide à l'EFS de Nancy pour l'organisation et l'accueil des collectes de sang et informer sur les besoins de sang afin de recruter de nouveaux donneurs.

Une convention en partenariat avec la ville de Xertigny, l'EFS de Nancy et l'amicale a été signée le 24 novembre 2023 dans le but de définir les objectifs généraux de la collaboration entre la ville de Xertigny, l'EFS et l'ADDSB.

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous au préalable à : [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)

En 2023, l'Amicale a réitéré l'organisation du Téléthon à Xertigny, en appui sur de nombreuses autres associations communales et la Mairie. L'édition a été une belle réussite, agrémentée de randonnées, d'animations et d'échanges conviviaux.

Nous sommes allés à différentes manifestations afin de promouvoir le Don du Sang et retrouver de nouveaux donneurs pour pallier les personnes en limite d'âge.

L'amicale remercie généreusement tous les donneurs pour leur bonnes actions en venant sur nos collectes, merci également à Madame le Maire ainsi que le personnel administratif et technique pour leurs aides tout au long de l'année.

Si vous voulez rejoindre notre équipe en tant que bénévoles, nous vous accueillerons avec plaisir.



**ADDSB de Xertigny  
et ses environs :**  
1 Le Château - 88220 Xertigny  
**Président : Michel PEUREUX**  
25 rue de la Fontaine  
88220 URIMENIL  
[michel.peureux@gmail.com](mailto:michel.peureux@gmail.com)  
Tél : 06.30.69.58.37



## # Les Chettas



*Les Chettas, ce groupe vosgien de danseurs et musiciens a su une fois de plus renouveler le plaisir du partage, du vivre ensemble à travers ses diverses représentations de danses traditionnelles et médiévales.*

Les Chettas n'ont pas manqué aux traditionnels journées : au marché de Noël à Plombières, aux après-midi récréatifs pour nos aïeux dans les Epahd de Xertigny, Plombières, Ville sur Ilon, ainsi que les animations enfantines CEL et la nouveauté : des contes à la médiathèque de Xertigny.

Cette année passée a été marquée plus spécialement par notre participation à la fête multi époques à Herbéviller, par notre voyage à Vichy dans l'Allier.

Les Chettas c'est aussi l'animation de l'Histoire en Marche et du Darou que nous proposons chaque été.

Les Chettas ont également le plaisir de vous annoncer son bal folk le 30 mars de 2024 à la salle polyvalente de Xertigny.

C'est à Raon l'étape que Les Chettas participeront également au festival international du folklore le 30 juin 2024 accompagnés du groupe les Pastouriaux de Rollat.

Notre porte reste grande ouverte à toute personne aimant danser, jouer de la musique et surtout partager de bons moments conviviaux en toute simplicité.



Fête multi époques



Histoire en marche



Contes à la médiathèque

Facebook : [www.les-chettas.com](http://www.les-chettas.com)  
Présidente : Didelot Florence  
06 18 76 01 72

## # Pétanque de "la Vôge"



## Bien le bonjour à vous !

*Le club de pétanque de la Vôge Xertigny fut créé en juin 1961 par Monsieur Fremiot Georges, Monsieur Cuzol Joseph et Monsieur Lesprit-Maupin. Il fût repris en 1982 par Devoille Georges, Jeanmaire Denis, Drouot Philippe ainsi que d'autres amis.*

Nous organisons des mini-concours internes et nous nous déplaçons de temps en temps pour des concours ainsi que des championnats des Vosges des clubs et des championnats Vétérans avant la pandémie de la Covid-19.

Nous disposons une cave de la brasserie en tant que boulodrome qui nous procure 4 pistes actuellement et ce grâce aux aides de la Mairie ainsi que de nos précieux sponsors qui nous font joindre les deux bouts. Nous les remercions énormément pour leur soutien.

Lors des tournois de 2021 en Vétérans, nous avons fini 2<sup>e</sup> de notre groupe ce qui est une bonne performance.

L'année 2022 s'annonce bien malgré un léger déclin du nombre de licenciés qui est de 17 cette année comparé à 20 l'année d'avant. Notre club se présente avec 2 femmes et malheureusement aucun jeune joueur malgré les CEL. Hormis cela, la bonne entente au club est au rendez-vous. Nous nous entraînons généralement en été au stabilisé et par temps hivernal au boulodrome le lundi et le mercredi de 14h à 18h.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2022 et nous remercions encore la Mairie et également nos sponsors car sans eux, tout cela serait impossible.

Le Président DEVOILLE Georges  
et toute son équipe



# VIE ASSOCIATIVE

## # Youpi Gym



### Année 2022/2023

Notre Association a repris son activité avec force et intensité, (effectif de 35 adhérents et adhérentes), toujours avec les mêmes recettes : échauffements la 1<sup>ère</sup> demie-heure, et exercices au sol, notamment abdos la 2<sup>e</sup> demie-heure, avec une innovation : gym sur chaises pour les personnes qui ont des difficultés à se mettre sur le tapis de sol, le tout ayant lieu dans l'ancien centre de tri postal, glacial en hiver...en attendant notre gymnase tout beau tout neuf.

Notons notre Assemblée Générale suivie de son traditionnel repas le 3 juin prochain, le tout dans la convivialité habituelle, mais aussi les sorties "marches" dans les Hautes-Vosges en juillet, août et septembre.

A l'étude aussi, une sortie en journée en septembre, le lieu n'était pas encore déterminé à l'heure actuelle.

### Année 2023/2024

Notre Association a repris ses activités en septembre avec 36 inscrits, et ce dans le nouveau gymnase où il est plus aisé de circuler, avec comme il est d'usage, échauffements en première partie, et scission du groupe en seconde partie entre ceux qui font gym sur chaises et ceux qui font au sol.

Pendant l'été, nous sommes allés randonner sur les sentiers vosgiens, de bien belles journées resteront dans nos mémoires, le tout dans la joie et la bonne humeur.

En septembre, nous avons participé au Forum des Associations avec démonstration à l'appui.

Nous aurons le plaisir d'accueillir la troupe théâtrale "Les Food'Scène", le 23 mars prochain.

Notre prochaine assemblée générale est prévue le 1<sup>er</sup> Juin prochain, elle aura lieu à la pisciculture.

Trois marches ont été programmées durant l'été sur les Hautes Vosges, le tout à condition que le temps soit avec nous.



**Concrétisons ensemble  
votre projet immobilier**

 Réseau de proximité

 Hors normes adspes

 Large diffusion des annonces

 Recherches personnalisées

**Votre conseillère en immobilier  
sur Kertigny et ses alentours**



**Sophie LEROY**  
**06 15 67 43 62**  
leroy.sophie@iadfrance.fr  
**iadfrance.fr**

Représentante indépendante en immobilier - Agent commercial au 545 860 France  
inscrit(e) au RNCI de l'Etat sous le numéro 09310258 (sans détachement de l'ordre)  
Bénéficiaire de la carte de démarchage immobilière pour le territoire de la société IAD France SAS





## # Les Jeunes Sapeurs Pompiers de la Vôge



Section à la rentrée 2022-2023

**L'association des jeunes Sapeurs-Pompiers de La Vôge est une association qui a pour but de former les futurs Sapeurs-Pompiers Volontaire.**

Pour le secteur de La Vôge, elle regroupe cette année des jeunes issus des communes de Uriménil, Uzemain, La Chapelle-aux-bois, Bains-les-Bains, Harsault, Le Clerjus, Les Voivres, Trémonzey, Fontenoy le Château, Dounoux, Hadol et de Xertigny.

Elle est régie par des règles départementales communes aux 19 sections Vosgiennes. L'association fonctionne sur ses fonds propres issus des cotisations et des subventions des communes de La Vôge.

Le service départemental d'incendie et de secours des Vosges (SDIS88) met quant à lui à disposition les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre de la formation des futures recrues que sont les Jeunes Sapeurs-Pompiers.

À la rentrée 2022 la section comptait 34 jeunes de 13 à 16 ans qui se forment tous les samedis, aux gestes qui sauvent, pour devenir des assistants de sécurité dans leur collège, pour s'exercer au métier de Sapeur-Pompier et développer leur esprit citoyen.

Actuellement, il y a 8 jeunes Xertignois sur les rangs de la section : Oriane Pernot, Valentin Anneheim, Cassie Orsoni, Flavien Edde Juliette Etienne, Nina Poirson, Arthur Wernet et Léna Jacquemin.

Oriane et Valentin auront la chance de participer à la 4<sup>e</sup> édition du camp JSP qui se déroule sur 4 jours et 3 nuits en juin et qui sera le théâtre de leur examen final après 3 années de formation. À l'issue de cette dernière et belle expérience de vie en communauté pleine d'émotions, d'esprit d'entraide et de camaraderie, ils pourront, comme Victor Wernet et Donovan Stasse en 2022, intégrer le Centre de Secours de Xertigny en tant que Sapeur-Pompier volontaire.

À l'image des Formateurs Xertignois, avec Patrice Thiébaud, Stéphane Duchêne et Jérémy Scasso, c'est une section enthousiaste avec un encadrement motivé issu de l'ensemble du secteur de La Vôge qui a donc repris encore cette année avec un réel et grand plaisir, le chemin de cette belle école de la vie, qui a pour vocation, non seulement de former une relève chez nos Sapeurs-Pompiers Volontaire, mais aussi de faire éclore les citoyens et citoyennes de demain. C'est une vraie satisfaction pour nous de voir évoluer et se dépasser tous ces jeunes qui sont l'avenir de nos communes et qui assureront la pérennité de nos secours de proximité.

Adjudant-Chef Souvay Daniel  
Animateur JSP & président délégué des JSP de la Vôge

**Réparation, modification de carters, cuves, carrosseries...**

**XERTIGNY - www.temca.fr - 03 29 36 04 25**

**MOTOCULTURE  
MACHINES  
AGRICOLLES**

**XERTIGNY - 03 29 30 10 23**





# FCAX

*Le FCAX composé de 9 équipes pour 150 licenciés dont 20 dirigeants bénévoles ont dû patienter comme beaucoup d'autres jusqu'au mois de mai 2021 afin de pouvoir reprendre ses activités sportives après une période d'arrêt de 6 mois durant la crise sanitaire.*

Cependant, en fin de saison 2020-2021, seuls les entraînements et quelques matchs amicaux ont pu se tenir et il fallait attendre l'été pour réellement voir le football reprendre ses droits, notamment avec les diffusions sur écran géant organisées par le club pendant l'Euro 2021 au cours duquel nos Bleus ont été éliminés en 8ème de finale.

Pendant l'été 2021, des travaux conséquents, portés par la CAE et la commune, ont été réalisés sur la pelouse du stade municipal et c'est avec une grande joie que les membres du club ont pu découvrir et fouler cette nouvelle pelouse pour la première fois le 10 octobre 2021.

La saison 2021-2022 aura été satisfaisante sur le plan sportif, l'équipe fanion encadrée par Hugo GEHIN terminant à une honorable place de 6ème sur 14 dans l'élite départementale et l'équipe réserve encadrée par Nicolas BOMBARDE réussissant aisément à se maintenir en Division 3.

La vie du club aura connu un tournant en fin de saison 2021-2022 en voyant le départ outre-Atlantique d'Hugo GEHIN qui a mené de main de maître le groupe seniors pendant 6 ans. Son remplacement est intervenu en juin 2022 avec l'arrivée de Thierry LATRAYE, coach expérimenté, séduit par le club et ses infrastructures et désireux de s'inscrire dans la durée pour jouer les premiers rôles dans le département et cela se confirme avec les performances des équipes seniors.

Dans la continuité des saisons précédentes, les jumelages pour les catégories U17 et U15 ont été renouvelés avec les Plombinois et les Ajois pour étoffer les effectifs et les dirigeants peuvent se féliciter de cette bonne entente qui permet d'obtenir de très bons résultats.

L'école de foot des U7 à U13 compte quant à elle 50 apprentis footballeurs qui chaque semaine se retrouvent aux entraînements sur le terrain synthétique pour ensuite disputer les plateaux des samedis matin, accompagnés de leurs parents et des éducateurs bénévoles.

Avec l'amélioration du contexte sanitaire et après 3 ans d'absence, les traditionnels réveillons du nouvel An organisés par le Club des Supporters ont pu se tenir à la salle polyvalente et le succès est toujours au rendez-vous. Le club a également organisé les diffusions de matchs de l'équipe de France lors de la coupe du monde 2022 et les supporters auront vibré jusqu'au bout avec une finale légendaire contre l'Argentine. Ces manifestations ont permis de retrouver tous ces moments de convivialité qui fédèrent les membres du club et la grande famille du football.

Enfin, le club dispose d'équipements de qualité mis à disposition par l'intercommunalité et entretenus de façon remarquable par la commune tels que le terrain synthétique, la pelouse rénovée et le club house pour continuer son développement avec des dirigeants motivés de transmettre leur passion.





Il peut également compter sur la fidélité et le soutien de ses partenaires privés et publics qui ont toujours répondu présents même pendant ces années hors du commun.

Le FCAX continue d'écrire son histoire.

Nous n'oublierons jamais également Jean MAIGRET et Éric SPINNER, deux figures des rouges et blancs qui nous ont quitté en septembre 2022 et en février 2023.

Vive le football et vive le FCAX !

*Le Président, Anthony GUEDES*

Suivez-nous sur [facebook.com/fcaxertigny](https://facebook.com/fcaxertigny)



## POMPES FUNÈRES MARCOT

Organisation d'obsèques, transport de corps avant et après mise en bière. Toutes démarches et formalités réalisées par nos soins.

Une architecture conçue spécialement pour le recueillement des familles endeuillées, dans la plus grande intimité et dans un site discret, proche de la nature facile d'accès.

### DEUX SITES

Maison funéraire du Val de Vöge  
ZAC de la Verrière  
88240 Bains-les-Bains

Maison funéraire de la Vöge  
Rue Marius Becker,  
88220 Xertigny

TÉL : 06.88.21.41.27





## # Krav Maga

### Objectif Self-défense !

#### Qu'est-ce que le Krav Maga ?

C'est un système de self-défense qui permet de mieux appréhender les situations stressantes, notamment en cas d'une éventuelle agression.

#### Un sport idéal pour apprendre la self-défense

Le Krav Maga propose d'assimiler et de reproduire des techniques de défense relativement simples à travers des enchaînements de mouvements.

La bonne nouvelle, c'est qu'il est inutile d'être un(e) grand(e) athlète pour pratiquer cette discipline, sa philosophie repose essentiellement sur la rapidité et la précision des gestes et des coups tout cela dans une atmosphère détendue et conviviale.

#### Un corps tonifié

L'autre qualité appréciable de cette activité sportive est sa capacité à tonifier notre corps en quelques semaines. Et ce, sans demander un effort insurmontable...

Le Krav Maga, bien qu'il s'agisse d'un art martial, n'est pas un sport violent ou contraignant.

Par ailleurs, même s'il n'y a aucune contre-indication spécifique à la pratique du Krav Maga, un petit passage chez le médecin est préférable avant de se lancer, notamment en cas de blessure.

#### Un esprit sain

Le Krav Maga a aussi des vertus pour notre bien-être. En effet, ses techniques de combat faciles à mémoriser nous apprennent également à contrôler nos émotions, et donc à gérer le stress qu'une situation anxiogène peut entraîner.

Bien que cette discipline nécessite un travail sur soi pour ne pas craindre de donner et de prendre des coups, le Krav Maga nous permet d'acquérir les bons réflexes et d'accroître sans nul doute notre assurance et notre confiance en nous.

#### Krav Maga Golbey...

Notre objectif est de promouvoir la pratique du Krav Maga au plus grand nombre.



Puisque le Krav Maga consiste à s'entraîner pour des situations d'autodéfense, nous enseignons à nos pratiquant(e)s que dans chaque confrontation/situation, ils ont plus d'options que de simplement combattre. Ils peuvent choisir une des 5 options génériques. Leur choix, basé sur qui ils sont, avec qui ils sont et la situation dans laquelle ils se retrouvent.

Laisser croire qu'ils doivent toujours se battre pour se sortir d'une confrontation/situation n'est pas approprié. Clairement, il y a beaucoup de cas où le combat n'est pas souhaité ou ne vaut pas les risques encourus. La vraie autodéfense, c'est faire la chose la plus intelligente dans n'importe quelle situation, parce que c'est au pratiquant(e) de décider s'il doit se battre dans cette situation, et surtout parce que c'est lui qui devra subir les conséquences de la décision qu'il prend. Notre travail en tant qu'instructeur est de faire en sorte que le pratiquant(e) sache quelles sont ses options et de l'entraîner à ces différentes possibilités.

Le choix qu'ils font dans n'importe quelle situation est leur objectif stratégique, autrement dit, la manière dont ils veulent que la situation se termine. A eux de décider quelles tactiques utiliser pour atteindre ces objectifs. Nul doute, le Krav Maga est donc le bon plan pour apprendre à se défendre et se défouler en toute sérénité.

Venez découvrir la discipline dès que vous le souhaitez lors d'une séance d'essai GRATUITE. Retrouvez nos horaires de cours sur notre site.

#### Contact :

Site : [www.kravmagagolbey.fr](http://www.kravmagagolbey.fr)

Email : [contact@kravmagagolbey.fr](mailto:contact@kravmagagolbey.fr)

Tel : 06 11 96 25 45



## # Les Amis du Priolet

*L'Association des « Amis du Priolet » comptait 295 adhérents pour l'année 2023. Notre association est importante avec :*

1. L'ouverture de l'association à toute personne majeure sans distinction de commune.
2. Des activités : Ludiques, Sportives, Culturelles, Sociales, Festives.

Ces activités sont régulières, hebdomadaires, bimensuelles, mensuelles et ponctuelles en cours d'année.

N'oublions pas que le cinéma CRAWLOR avec la Commune de Xertigny, et en partenariat depuis 2018 avec Les Amis du Priolet, permet de proposer des films récents un mardi sur trois à 20h00, Salle Polyvalente.

Ces nombreuses activités sont réalisées grâce au travail constant, suivi et intensif d'un Comité Directeur de 5 membres avec des tâches différentes et bien précises et l'aide des 22 autres membres du conseil d'administration.

### Comité directeur : 5 membres

- **Le Président :** Jean-François VALENTIN  
06 38 58 04 79
- **Présidente Adjointe :** Françoise DANY  
03 29 36 07 14
- **Trésorier :** Michel WANDHAMMER  
06 70 97 87 37
- **Trésorière Adjointe :** Odette LORRAIN  
03 29 36 03 28
- **Secrétaire :** Jean-Pierre SIMON  
03 29 30 18 75



### Conseil d'administration : 27 membres

**Les activités en 2023 :** La Galette des Rois, l'Assemblée Générale, le Loto, la journée verte et deux Voyages (Italie et Portugal)

Tout au long de l'année : Les jeux , Alzheimer, Patrimoine, les repas mensuels, Marches, Vêlo, le repas AAPS le 27 octobre, une sortie Grenouilles à Seveux le 16 novembre, sortie cabaret le 19 décembre.

**Autres :** Journée de la Forme - Parrainage de 2 soldats US le 8 juin - Présence de nombreux bénévoles lors des manifestations communales.

### Contact :

Président Jean-François VALENTIN  
240 le Haut de Moyenpal  
88220 XERTIGNY  
Port. : 06 38 58 04 79  
Courriel : jfviehillot@orange.fr  
ou valentin.jeanfrancois1@bbox.fr





## # MJC

La MJC de Xertigny, Maison des Jeunes et de la Culture, propose des activités sportives, culturelles et de loisirs pour tout public et tout âges.

À Xertigny, la structure accueille une vaste palette de sports avec différents arts martiaux : le Judo, l'Aïkido, le Karaté, le Qi Gong, les cours sont dispensés du Lundi au Samedi, ainsi que plusieurs autres propositions de sports collectifs ou individuels : yoga dynamique ou classique, salle de fitness.

La pratique musicale est aussi mise à l'honneur avec des cours de piano proposés par Jean-Michel GEHIN avec un nombre de place limitée, à destination de tous âges et tous niveaux.

Pour les personnes souhaitant pratiquer des activités manuelles, la MJC vous offre également la possibilité de vous inscrire dans des ateliers de poterie, organisés au rez de chaussée de la Salle Polyvalente avec Dominique BERNARD.

Depuis Janvier 2020, une Salle de Fitness est ouverte au public. Celui-ci dispose de plus de 15 machines : vélos elliptiques, rameurs, tapis de course, et bien d'autres équipements sportifs, pour des exercices de cardio et de musculations (sans coach). Il faut avoir 18 ans résolu et disposé d'un abonnement annuel pour accéder à la salle. Ouvert 7j/7 de 8h à 21h. L'abonnement court du 1<sup>er</sup> septembre au 31 Août aux tarifs suivants (saison 2022-2023 susceptibles de modification pour la saison prochaine) :

- 98 € pour les Xertinois (activité 88 € et 10 € d'adhésion MJC)
- 130 € pour les Extérieurs (activité 120 € et 10 € d'adhésion MJC)

**Les prochaines inscriptions pour la saison 2023 / 2024 se feront toute l'année (dates d'inscriptions communiquées ultérieurement) ou sur RDV au 07.83.28.29.74**

Pour le fitness, Les inscriptions sont à l'année, mais peuvent être prises en cours de saison en réglant les trimestres restants.

## Activités 2023-2024

|  |                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>Responsable:</b><br>Jacques CHAUDY<br>03.29.30.11.35<br>jadzycz@outlook.fr<br><br><b>ENSEIGNANTS:</b><br>Ali BOUSLAH<br>Jacques CHAUDY<br>(Brevets Fédération)                              | <b>5 à 13 ans :</b> 00 €/an<br><b>14 à 18 ans :</b> 60 €/an<br><b>Adultes :</b> 80 €/an<br><b>Séniors :</b> 80 €/an<br><i>(tarifs + adhésion communale)</i> | <b>- Mardi :</b> 17h00 à 18h45<br><b>- Lundi :</b> 18h00 à 20h00<br><b>Jeu :</b> 18h45 à 20h15<br><b>- Lundi :</b> 18h00 à 20h00<br><b>Jeu :</b> 18h45 à 20h15<br><b>- Jeudi :</b> 17h00 à 18h45<br><b>Jeu :</b> 18h45 à 20h15 |
|  | <b>RESPONSABLES:</b><br>Nathalie DUCHENE<br>06.23.56.20.14<br>&<br>Karim GLUCK<br>06.26.36.76.48<br>judowertigny@gmail.com<br><br><b>ENSEIGNANT:</b><br>Christian DENNEVILLE<br>Diplômé d'Etat | <b>5 à 10 ans :</b> 65 €/an<br><b>+11 ans et adultes :</b> 95 €/an<br><i>(tarifs + adhésion communale)</i>                                                  | <b>- Vendredi :</b> 18h00 à 19h00<br><b>- Vendredi :</b> 19h00 à 20h00                                                                                                                                                         |
|  | <b>Responsable:</b><br>Cécile RIVET<br>06.46.83.45.82<br>mjcwertigny@gmail.com<br>07.81.07.16.85<br><br><b>Enseignant:</b><br>Dider LAJAYE                                                     | <b>Enfants :</b> 37€/trimestre<br><b>Adultes :</b> 39€/trimestre<br><i>(tarifs + adhésion communale)</i>                                                    | <b>- Samedi :</b> 17h00-19h00<br><b>- Samedi :</b> 17h00-19h00                                                                                                                                                                 |
|  | <b>Responsable :</b><br>J-C CHEVALLIER<br>07.81.07.16.85<br>mjcwertigny@gmail.com<br><br><b>Enseignant :</b><br>Kerrie MICHETTON<br>Diplômé d'Etat                                             | <b>45€/Trimestre</b><br><i>(+ adhésion)</i>                                                                                                                 | <b>Lundi :</b> 19h30-21h00                                                                                                                                                                                                     |
|  | <b>Responsable:</b><br>Patricia GEBIN<br>07.83.28.29.74<br>mjcwertigny@gmail.com                                                                                                               | <b>(+ dès 18 ans)</b><br><b>Karénas :</b> 88€/an<br><b>Extérieurs :</b> 120€/an<br><i>(+ adhésion)</i>                                                      | <b>7 jours sur 7</b><br><b>08h00 à 21h00</b>                                                                                                                                                                                   |
|  | <b>ENSEIGNANTE:</b><br>Dominique BERNARD<br>(Bénévoles)<br>06.76.14.00.02<br>dominebernard1@gmail.com                                                                                          | <b>40€ /an</b><br><b>Dès 12 ans</b><br><i>(+ adhésion)</i>                                                                                                  | <b>Mercredi :</b> 18h00 à 20h00                                                                                                                                                                                                |
|  | <b>Responsable</b><br>Jacques CHAUDY<br>03.29.30.11.35<br>jadzycz@outlook.fr<br><br><b>Enseignant</b><br>Indépendant<br>Jean-Michel GEHIN<br>gehinc@me.com                                     | <b>Pour les tarifs, voir avec le professeur</b><br><i>(+ adhésion)</i>                                                                                      | <b>Samedi :</b> Matin<br><b>Vendredi :</b> Après-midi<br><b>Défini par le professeur en fonction du nombre d'inscrits.</b>                                                                                                     |
|  | <b>Responsable :</b><br>Frederique MADDET<br>06.04.59.26.59<br><br><b>Enseignante:</b><br>Laurence JIMENEZ<br>06.79.82.06.83                                                                   | <b>45€/Trimestre</b><br><i>(+ adhésion)</i>                                                                                                                 | <b>Lundi :</b> 14h00-15h00                                                                                                                                                                                                     |
|  | <b>Responsable :</b><br>Nathalie TEPHER<br>06.01.32.74.47<br><br><b>Enseignante:</b><br>Charlotte SCHNEIDER                                                                                    | <b>45€/Trimestre</b><br><i>(+ adhésion)</i>                                                                                                                 | <b>Mardi :</b><br><b>18h00-19h15</b><br><b>19h00-20h45</b>                                                                                                                                                                     |

### Contact :

Jean-Christophe CHEVALLIER  
mjcwertigny@gmail.com • 07 81 07 16 85





## # MJC

### Aïkido

*C'est une discipline martiale, sans compétition, les pratiquants sont appelés Aïté et travaillent l'un pour l'autre et non l'un contre l'autre.*

Cette discipline se pratique à mains nues, avec le bokken (sabre à deux mains en bois), avec le Jo (bâton) et le tanto (couteau en bois). Les techniques sont pratiquées généralement à deux, mais il est possible d'être trois, voire plus lors des juwasas (sorte de randori).

Les gradés sont habillés d'une jupe culotte appelée Hakama. La photo illustre la remise du hakama à Nathanaël après son passage de grade du 27 avril 2023 en présence des enseignants du club (tous bénévoles).

Pour les horaires des cours, vous référer au document MJC.

Jacques CHAUDY



### Le karaté pour tous !

*Cette pratique s'adresse à tous, hommes, femmes, enfants, déjà sportif ou non et quel que soit l'âge. Chacun pourra y développer, à partir d'un enseignement adapté, une grande satisfaction et un bien être tant sur le plan physique que psychologique.*

Certains voudront y trouver une activité physique de loisir pour **se maintenir en forme**.

D'autres viendront acquérir des techniques et capacités de **self défense**.  
D'autres encore souhaiteront développer un axe plus sportif allant jusqu'à la **compétition**.

Les derniers trouveront, à travers une réflexion personnelle, **une pratique plus traditionnelle et ancestrale**.

#### Contact :

Jean-Christophe CHEVALLIER  
Président MJC  
07 81 07 16 85  
mjcwertigny@gmail.com







### Salle de FITNESS

*Depuis janvier 2020, une salle d'activité Fitness est à votre disposition au sein de la maison des Associations.*

Ouverte de 8h à 21h, 7 jours sur 7, en libre-service (pas de coach présent) vous y trouverez des appareils de Cardio et de musculation vous permettant de rester ou de vous remettre en forme.

L'abonnement court du 1<sup>er</sup> septembre au 31 Août aux tarifs suivants (saison 2022-2023 susceptibles de modification pour la saison prochaine) :

- 98€ pour les Xertinois (activité 88€ et 10€ d'adhésion MJC)
- 130€ pour les Extérieurs (activité 120€ et 10€ d'adhésion MJC)

Les prochaines inscriptions pour la saison 2023 / 2024 se feront à compter de fin Août (créniaux communiqués ultérieurement) ou sur RDV au 07.83.28.29.74

*Responsable de l'activité, Patricia GEHIN*



### Qi Gong

*Le QI GONG est l'une des cinq branches de la médecine traditionnelle chinoise. La pratique s'adresse à un public très large, hommes ou femmes, quelles que soient les conditions physiques ou l'âge, en raison de la lenteur des gestes.*

En outre, ces exercices physiques peuvent s'adapter à chacun, et peuvent être pratiqués assis si nécessaire.

Cet art du mouvement se base sur la compréhension énergétique telle qu'elle est connue dans l'acupuncture chinoise. On apprend à mouvoir le corps en douceur et de manière complète : tendons, muscles, squelette, massage interne des organes, travail sur le souffle, concentration du mental et visualisation, capacité à relâcher ses tensions et à se détendre sur le plan physique, émotionnel et mental.



Contact 07.81.07.16.85



Piano



Poterie



Yoga



## # Oiseaux Nature



*Niché depuis le 43 à la Scierie d'Avin, Oiseaux Nature multiplie ses actions pédagogiques, gratuitement, à l'aide de ses bénévoles compétents, de plus en plus inquiets sur le devenir de la flore et de la faune vosgiennes.*

**Rien qu'au mois de mars**, de nombreuses personnes ont été sensibilisées sur la façon de préserver la vie autour de chez eux, **partout dans le département** : le 3 mars à **ETIVAL-CLAIREFONTAINE**, le 10 à **UZEMAIN**, le 17 à **LIEZEY**, le 18 avec la 15<sup>ème</sup> Nuit de la Chouette à **FRIZON**, le 25 de même, cette fois au **GIRMONT VAL D'AJOL**, pendant qu'en même temps avait lieu une conférence Accueillir la biodiversité au potager et au verger à **JEUXEY**, au même moment d'autres bénévoles sensibilisaient le public sur un stand à **LIFFOL LE GRAND**.

Les jours suivants, le matériel de fabrication de nids d'hirondelles servait à **UZEMAIN** puis à **HADOL**, le 28, à **RAON AUX BOIS**, une sortie guidée gratuite sur le terrain faisait découvrir la biologie du blaireau, le 1<sup>er</sup> Avril, place au grand nettoyage de printemps et atelier 0 déchets à **JUSSARUPT**. Et de nouveau stand pédagogique à **LIFFOL LE GRAND**. Et ça continue en avril.

La pédagogie est la base des actions d'Oiseaux Nature. Un grand nombre de celles-ci concernant la connaissance et la protection des milieux forestiers et aquatiques vosgiens, mares, étangs, tourbières et cours d'eau, s'enchaînent tous les ans. Sans oublier

bien sûr les prairies naturelles et les bords de routes et de chemins, si importants comme zones refuges.

**Xertigny souhaite à en préserver le plus possible. Bravo !** Suivez l'exemple.

Le 10 juin 2023, jour où Séverine est venue vous rencontrer à la Xertithèque. Son intervention était accompagnée d'une exposition photographique. Elle a présenté les petits carnivores de Xertigny. Bien évidemment, elle vous expliquera aussi quels sont **les grands intérêts de préserver herbes et fleurs indispensables à la vie et au bout du compte à notre bonne santé**. Abeilles, amphibiens, oiseaux, hérissons, jolies fleurs et plaisir des yeux... tout le monde y trouve son compte.

Sur ce sujet, participez aux sorties guidées encadrées par des naturalistes chevronnés. Infos sur l'agenda du site : <http://www.association-oiseaux-nature.com/agenda/>

Ou lisez le Troglo dont le 144<sup>ème</sup> exemplaire est en cours de finalisation. Sa page Facebook est aussi très suivie... Oiseaux Nature a besoin de votre soutien.

Coordonnées : 2 co-présidents Vincent ETIENNE et Patrick MAISON. Tel 03 29 62 48 60. [claudimaurice@hotmail.com](mailto:claudimaurice@hotmail.com) ou [oiseaux-nature@free.fr](mailto:oiseaux-nature@free.fr)





## # Tennis Club



**LE TENNIS CLUB DE XERTIGNY** vous permet de pratiquer ce sport, en loisir ou en compétition, entre amis, en famille.

**Pour pratiquer à l'année**, des licences de compétitions ou non sont à votre disposition. Elles vous permettent d'accéder aux 2 terrains extérieurs éclairés quand vous le souhaitez, et de pouvoir prendre des cours auprès de notre école de tennis.

**Pour jouer de façon occasionnelle**, vous avez aussi la possibilité de réserver les terrains à l'heure, sans licence.

Le club dispose d'une **Ecole de tennis**, les cours sont dispensés par un entraîneur agréé les mercredi après-midi et samedi matin. Cette année, **6 groupes de différents niveaux** ont été constitués le mercredi après-midi et le samedi matin.

### Nos tarifs :

- Une heure de location de terrain (quel que soit le nombre de joueurs) ..... 10€
- Licence découverte, par personne, pour une durée de 3 mois ..... 20€
- Licence d'été, valable à partir du 1<sup>er</sup> avril à fin août, par personne ..... 37€
- Licence annuelle adulte, par personne ..... 55€
- Licence annuelle jeune (moins de 18 ans) ..... 27€
- Carte de 10 séances de cours ..... 55€

**Toujours dans un esprit de convivialité,**

**Des Rencontres inter jeunes** ont lieu durant l'année avec les clubs voisins.

**Une journée Fête du Tennis** sera organisée le samedi 1<sup>er</sup> juillet avec de nombreuses animations. En fin de journée, vous pourrez encourager les finalistes de notre **Tournoi interne**.



**Sportivement**, cette année, de nombreux licenciés ont participé ou sont inscrits dans des compétitions individuelles, tournois, champion-nat des Vosges, « duo mixte » et « duo féminin ».

Le Club organise 3 tournois multi-chance, TMC :

- Le 22 juillet pour les femmes 4<sup>ème</sup> série
- Le 23 juillet pour les hommes 4<sup>ème</sup> série
- Le 9 septembre pour les hommes 3<sup>ème</sup> série

Le Club souhaite avant tout que le tennis soit pour vous un moment de détente dans un lieu de convivialité et de cordialité.

Espérant vous avoir convaincu, nous vous attendons prochainement au sein de notre Club, et souhaitons à nos compétiteurs une très belle année sportive.

Sportivement  
Christelle PRETOT, Présidente du TCX

### Pour nous contacter :

<https://club.fft.fr/xertigny.tennis.club>  
Site de la commune de Xertigny  
[www.facebook.com/tcxertigny](https://www.facebook.com/tcxertigny)  
Port. : 06 89 41 09 70



## # Le Souvenir Français

*Le devoir de mémoire qui nous invite à nous retourner sur notre passé, nous amène à nous interroger sur l'avenir de notre pays, sur ce que nous léguerons à nos descendants en matière d'obligations qui permettent de ne pas occulter les événements de notre histoire, événements qui permirent de sauvegarder nos précieuses libertés, acquises au prix du sang, et au sacrifice de ceux qui donnèrent leur vie à la France.*

Le **SOUVENIR FRANÇAIS** est une association qui, aujourd'hui comme demain, doit nous permettre de concrétiser ce devoir de mémoire, puisque ouvert à tous les citoyens. Les quelques lignes qui vont suivre vous feront découvrir cette association nationale et internationale, la plus ancienne association qui puisse exister en la matière.

Elle fut créée par Xavier NIESSEN (1846-1919).

À l'issue de la guerre de 1870, Niessen fut ému du sort des sépultures des soldats français. Malgré l'occupation allemande les petits alsaciens allaient fleurir les tombes des soldats, en y déposant une cocarde tricolore.

Le 22 août 1887, ce professeur alsacien, qui avait la passion de la petite patrie et de la grande, créa l'association nationale du souvenir français. Son but : maintenir le souvenir de la France. Le procédé : veiller à l'entretien des tombes de ceux qui sont morts pour la France, et conserver leur mémoire. Sur proposition de son fondateur, la devise est votée par le conseil d'administration le 11 décembre 1901 à savoir : **"À nous le souvenir, à eux l'immortalité"**.

L'œuvre du Souvenir Français est reconnue d'utilité publique le premier février 1906, et placée sous le haut patronage du Président de la République.



Aujourd'hui, le Souvenir Français existe toujours dans beaucoup de communes, le Comité de Xertigny dont je suis président regroupe 12 communes.

Soyons conscients que dans quelles années quand les anciens combattants auront disparus, il appartiendra à d'autres de reprendre le flambeau du souvenir, et de perpétuer la mémoire avec ceux qui auront pris conscience de la nécessité de ne pas oublier, même si on déplore parfois que le civisme se fasse de plus en plus rare.

C'est pourquoi je profite de ces quelques lignes pour vous sensibiliser sur le fait qu'il serait bon d'avoir un représentant par commune, (pour certains c'est déjà fait), et éventuellement d'autres Porte Drapeau, et d'autres adhérents afin d'étoffer notre équipe.

Le Président  
Robert Grandclaudon



M. Robert GRANDCLAUDON  
robert.grandclaudon@orange.fr  
Tél : 06.38.84.15.86

### LEFEBVRE

Installation - Entretien - Dépannage



- CHAUFFAGE : Fioul - Gaz - Bois - Pellets - PAC
- SANITAIRE • PLOMBERIE • CRÉATION DE SALLE DE BAINS
- CLIMATISATION • ASPIRATION CENTRALISÉE

150, Xertipôle les Buissons • 88220 XERTIGNY 06.67.79.41.23 - 06.79.20.48.33

Vincent HERMANN - Nathalie BERBERAT

Office Notarial - Xertigny

30 rue Marius Becker



À VENDRE : Terrains à bâtir sur XERTIGNY et environs  
Liste sur demande

Tél : 03.29.30.13.05 - Fax : 03.29.30.19.93  
www.vincent.hermann@notaires.fr - vincent-hermann.molaines.fr



## # Musique "la Vôte"

*2021 a été une année à jamais gravée dans nos mémoires. Nous avons eu l'immense douleur de perdre notre Ami Hervé LUSIER.*

Hervé était rentré à la musique en 1978 à 11 ans et officiait au cor de chasse et au clairon. Il était le Président de notre association depuis plus de vingt ans et était devenu le moteur d'une équipe motivée. Plus ne sera jamais pareil et il laisse un vide incommensurable mais nous nous sommes promis de poursuivre et développer l'association en sa mémoire.

La crise sanitaire ne nous a pas permis de beaucoup se produire en début d'année (hormis les cérémonies patriotiques du 8 mai et 18 juin en comité restreint), les levées sanitaires progressives ont été synonymes de sorties plus traditionnelles comme les défilés de St Nicolas à Darnieulles et Xertigny ainsi que l'occasion de célébrer notre patronne Sainte Cécile.

Aussi, nous avons assisté au forum des Associations afin de promouvoir la Musique "La Vôte" et présenter les instruments présents au sein de notre formation.

Si vous avez envie de venir découvrir la Musique ou si vous savez déjà jouer d'un instrument et souhaitez remettre le pied à l'étrier, n'hésitez pas à nous contacter !

Les Musiciens de l'Harmonie



### Membres du Bureau :

- Présidente : Laure PLANCHON
- Vice-Présidente : Carine BONNARD
- Trésorier : Olivier FREBILLOT
- Secrétaire : Sébastien VUILLEMIN
- Secrétaire-Adjointe : Joanna GRAESE





## # La Fibre est chez vous ! Abonnez-vous !



*Vous avez peut-être déjà entendu un voisin ou un ami parler de sa connexion internet, plus rapide et simultanée depuis quelques temps ? Eh oui, le réseau fibre optique Losange est bien installé dans la commune !*

### Quelles démarches ?

Vous n'avez pas encore de ligne fibre optique à votre domicile ? Pas de panique, voici les étapes à suivre :

- Testez votre éligibilité sur [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr) dans la rubrique « Éligibilité et démarches ».
- Si vous êtes éligible, à vous de jouer et de choisir un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) parmi les 12 opérateurs présents sur le réseau et sur votre commune.
- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, consultez notre rubrique « **Éligibilité et démarches** » (un référencement, une demande d'adduction, des travaux) suivez la marche à suivre et préparez les documents et les justificatifs demandés en amont.

Laissez-vous ainsi guider vers la procédure appropriée et retrouvez l'avancée de votre dossier en ligne.

### La fin du réseau cuivre

Pensez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique (2026 et 2030).

Aujourd'hui, la technologie fibre optique vous offre une multitude d'avantages, comparée à l'ADSL qui est vouée à disparaître progressivement sur l'ensemble du territoire. Plus stable et plus performante, elle est la solution à tous vos soucis de connexion !

### Alors, prêt à passer à la fibre optique ?

Plus d'information sur [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr), rubrique « Éligibilité et démarches »

Suivez également La Fibre Losange sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn.

#### ÉTAPE 1

Testez votre éligibilité



Scannez ce QR code ou  
inscrivez ce lien dans  
votre barre de recherche  
[www.losange-fibre.fr/tests](http://www.losange-fibre.fr/tests)

#### ÉTAPE 2

Trouvez votre opérateur



Scannez ce QR code ou  
inscrivez ce lien dans  
votre barre de recherche  
[www.losange-fibre.fr/fai](http://www.losange-fibre.fr/fai)



Avec le soutien de





## # Cartes d'Identité et Passeport

*Depuis la réforme de Mars 2017, seules les communes détentrices à l'époque d'un Dispositif de Recueil (19 sur le Département) pouvaient continuer à effectuer les créations et renouvellement de cartes d'identité et de passeports.*

A l'issue de plusieurs courriers argumentatifs et échanges avec 3 Préfets Successifs, mais également de l'essai du Dispositif de Recueil Mobile - pouvant être mis à disposition par la Préfecture avec ses contraintes organisationnelles et techniques, pendant plus d'un an, Madame le Maire a réussi à obtenir un Dispositif de Recueil Fixe à la Mairie de Xertigny. En effet, sur les 17 Cantons du Département, seul le Canton du Val d'Ajol (pourtant 2<sup>e</sup> en terme de superficie et 11<sup>e</sup> en terme d'habitants) ne disposait pas d'un tel Dispositif, les habitants devant se rendre sur Epinal, Remiremont ou encore Chantaine.

Depuis Novembre 2022, et l'embauche d'un agent communal, Priscillia PERRINGUE, nous avons le plaisir de vous informer que **la Ville de Xertigny dispose désormais d'un Dispositif de Recueil Fixe pour les créations et les renouvellements des CNI (Cartes Nationale d'Identité), ainsi que les Passeports.**

**Priscillia PERRINGUE vous accueille à cet effet, uniquement sur RDV :**

- les Lundis de 8h00-12h00 et 14h00-17h30 ;
- les Mercredis de 8h00-12h00 et 14h00-17h30 ;
- les Jeudi matin de 8h00 à 12h00 ;
- le 1<sup>er</sup> Samedi de chaque mois de 9h00-12h00.

**A noter que les documents d'identité réalisés pourront être retirés aux mêmes jours et horaires indiqués, sans RDV.**

Les RDV sont à prendre au 03 29 30 10 34 aux horaires d'ouverture de la Mairie. **Une pré-demande est à effectuer en ligne, avant toute prise de RDV, sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/> (valable pour les cartes d'identité et les passeports).**



### A noter également :

- La **liste des justificatifs** à apporter lors du RDV vous sera directement indiquée par l'ANTS suite à la réalisation de votre pré-demande.
- Les **documents d'identité sont instruits, traités et réalisés par le CERT de Metz** : seul le CERT est habilité à valider les justificatifs apportés, ainsi que les photos d'identité (nous ne pouvons que vous préconiser d'aller chez un photographe officiel à cet effet, les photos de photomaton pouvant parfois être rejetées).

**Les délais d'attente pour un RDV oscillent entre quelques semaines à 1 mois et les documents d'identité sont réalisés dans un délai de 3 à 6 semaines**, aussi nous ne pouvons que vous conseiller de vous y prendre suffisamment en avance.





## # Location des salles

| TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES |          |          |            |          |         |                                                                                                                                    |
|------------------------------------------|----------|----------|------------|----------|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SALLES                                   | XERTIGNY |          | EXTERIEURS |          | CAUTION | NOMBRE DE PERSONNES POUR UN REPAS                                                                                                  |
|                                          | JOURNÉE  | WEEK-END | JOURNÉE    | WEEK-END |         |                                                                                                                                    |
| SALLE POLYVALENTE                        | 180 €    | 310 €    | 420 €      | 840 €    | 400 €   | 45 TABLES DE 8 PERSONNES<br>POUR 240 PERSONNES MAXIMUM /<br>10 MANGES DEBOUT / 300 CHAISES DISPO<br>(500 PERSONNES DEBOUT MAXIMUM) |
| SALLE DES FÊTES                          | 150 €    | 255 €    | 220 €      | 380 €    | 400 €   | 13 TABLES RECTANGULAIRES /<br>7 TABLES RONDES /<br>104 CHAISES POUR 100 PERSONNES<br>(260 PERSONNES DEBOUT MAXIMUM)                |
| SALLE DE RASEY                           | 130 €    | 220 €    | 200 €      | 340 €    | 400 €   | 12 TABLES / 70 CHAISES<br>POUR 70 PERSONNES MAXIMUM                                                                                |
| VERRIÈRE                                 | 115 €    | 195 €    | 180 €      | 310 €    | 400 €   | 12 TABLES / 53 CHAISES / 4 MANGES<br>DEBOUT<br>POUR 50 PERSONNES MAXIMUM                                                           |
| FAISANDERIE                              | 70 €     | 120 €    | 140 €      | 240 €    | 100 €   | 18 TABLES / 80 CHAISES (ARMATURES FER) /<br>35 CHAISES (BOIS) / 40 BANCS                                                           |
| TORELE                                   | 30 €     | 50 €     | 70 €       | 120 €    | 100 €   | EAU FONTAINE NON POTABLE !                                                                                                         |

| SALLES            | ENTERREMENTS       |
|-------------------|--------------------|
|                   | DEMI-JOURNÉE       |
| SALLE POLYVALENTE | 90€<br>+ Vaisselle |
| SALLE DES FÊTES   | 75€<br>+ Vaisselle |
| SALLE DE RASEY    | 65€<br>+ Vaisselle |
| VERRIERE          | 60€<br>+ Vaisselle |

| TYPES DE PACKAGES | EQUIPEMENTS                                                                                             | MONTANT | CAUTION |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|
| BASIQUE           | Inclus l'accès<br>au vidéoprojecteur,<br>l'écran et les micros<br>(SANS accès<br>au local sonorisation) | 70 €    | 600 €   |
| PROFESSIONNEL     | Inclus l'accès<br>au vidéoprojecteur,<br>l'écran et les micros<br>(AVEC accès<br>au local sonorisation) | 150 €   | 800 €   |



## # Entretien de la commune

Le service de ramassage des Ordures Ménagères et la gestion de la déchetterie sont assurés par le SICOVAD (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Ordures Ménagères). **Les déchets sont à déposer : le Jeudi avant 18h00 pour les ordures ménagères et le Vendredi avant 5h00 pour les sacs de tri (« sacs jaunes »).**

La Déchetterie, située Route d'Épinal en entrée de ville, permet de trier gratuitement les encombrants métalliques, le verre, le papier, le carton, les déchets verts, le bois, les huiles usagées, les déchets ménagers spéciaux, les bouteilles en plastique et les batteries ou encore le tout-venant. Un point d'apport volontaire a également été mis en place pour recueillir, en dehors des heures d'ouverture de la déchetterie, le verre, les bouteilles en plastique, les cartons et les jouaux. Auxquels s'ajoutent, à divers endroits de la commune, des points de dépôt du verre situés à Amerrey, Basses de Moyenpal, Déchetterie, Granges, Granges Richard, Haut de Moyenpal, la Gare, la Regingotte, le Bozet, le Rouliez, le Void de la Bure, le Petit Parking à côté de Colruyt et Rasey.

### Rappel des Horaires de la Déchetterie

(fermée les jours fériés) :

| Lundi    | Fermée |         |
|----------|--------|---------|
| Mardi    | Fermée | 13h-18h |
| Mercredi | 9h-12h | 13h-18h |
| Jeudi    | Fermée | 13h-18h |
| Vendredi | Fermée | 13h-18h |
| Samedi   | 9h-12h | 13h-18h |
| Dimanche | 9h-12h | Fermée  |

N'oublions pas que le tri de nos déchets permet non seulement de limiter leur coût de traitement, mais qu'il a un effet bénéfique sur les ressources en matières premières de notre planète.

Les « sacs jaunes » font l'objet d'une distribution régulière dans les boîtes aux lettres par le SICOVAD ou sont disponibles en Mairie. En cas d'absence de livraison dans les périodes concernées, nous vous remercions de vous signaler en Mairie. Le SICOVAD nous demande également de vous rappeler que les « sacs jaunes » ne doivent servir qu'au tri des déchets et ne constituent en aucun cas des palliatifs aux sacs poubelles qu'il vous faut acquérir.

Le SICOVAD, en partenariat avec l'association AMI - Activités Multiples d'Insertion, lance la collecte des encombrants sur demande. **Depuis 2018, plus de date**



unique, les particuliers s'adressent directement au service de ramassage pour convenir du jour d'enlèvement de leurs objets encombrants (ordures ménagères, gravats, déchets verts ou toxiques, ne sont pas acceptés). La prestation est complémentaire au service des déchèteries, elle est gratuite dans la limite d'un enlèvement par an et par foyer.

### Au retour des beaux jours :

Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de porter atteinte à la tranquillité (bruit) ou à la santé du voisinage sont autorisés :

- Les Jours ouvrables : 8h30 - 12h et 14h - 19h30
- Les Samedis : 9h - 12h et 14h - 19h
- Les Dimanches et jours fériés : 10h - 12h

### En hiver, les bons réflexes :

Depuis de très nombreuses années, la Commune de Xertigny met en place un système d'astreinte, en appui sur les agents techniques, lié aux intempéries pendant toute la période hivernale.

Ce système - déployé sur 16 semaines au total - permet ainsi d'assurer votre sécurité sur les routes communales : en cas de chutes de neige, ce sont 2 tournées principales qui sont mises en place avec les véhicules correspondants (les Hauts et les Bas), accompagnées d'un tracteur pour le déneigement de la partie centrale et des parkings publics, mais également d'une équipe pour le déneigement des trottoirs.

La commune comprenant plus de 90 km de voirie, nous vous recommandons de rester calme et surtout de prendre vos dispositions en parallèle. En effet, équiper son véhicule de pneus ou dispositifs adaptés est une étape quasi-incontournable pour notre commune qui se situe de 300 à 600 m d'altitude. Nos agents techniques font au mieux chaque année pour répondre à l'ensemble des demandes, toutefois les conditions d'exercice (chutes de neige en abondance et/ou verglas) sont parfois telles qu'elles sont également compliquées pour eux sur le terrain.

Nous rappelons qu'il revient à chacun de saler et/ou de déneiger le trottoir bordant son domicile. Le cas échéant, nous vous remercions également de vous stationner au mieux dans les rues et/ou de bien entretenir vos espaces verts afin de faciliter le passage des équipes.



## NAISSANCES 2022

- **ACCORSI Milo**, 18/07/2022, REMIREMONT, fils de Cyprien ACCORSI et de Charlotte LAURENT
- **BORDENAVE Lison**, 26/10/2022, EPINAL, fille de Marc BORDENAVE et de Astrid SEVRIN
- **CHAPELLE Maé**, 10/03/2022, EPINAL, fils de Maximilien CHAPELLE et de Aline ZITTE
- **CHARTIER Hanae**, 10/08/2022, EPINAL, fille de Mathieu CHARTIER et de Flavie MATHIEU
- **DECAUCHY Noah**, 10/10/2022, EPINAL, fils de Yannick DECAUCHY et de Julie HEUGHEBAERT
- **FREMIOT Cléophae**, 10/09/2022, EPINAL, fille de Kevin FREMIOT et de Adeline OUGIER
- **GUILLEMOT Juliette**, 30/09/2022, EPINAL, fille de Mathieu GUILLEMOT et de Lucie MANGIN
- **HISTRE Paul**, 11/08/2022, EPINAL, fils de Romain et Vanessa HISTRE
- **HOULLON Louis**, 25/04/2022, REMIREMONT, fils de Antoine HOULLON et de Laura VILLEMIN
- **HUGUENEL Léandre**, 05/07/2022, EPINAL, fils de Kevin HUGUENEL et de Océane BELL
- **L'HOTE Cléa**, 10/06/2022, REMIREMONT, fille de Jonathan L'HOTE et de Ophélie MASSON
- **MANSUY Noah**, 10/01/2022, EPINAL, fils de Jérémie MANSUY et de Elsa MARCOT
- **MARIN Gwendoline**, 13/06/2022, REMIREMONT, fille de Jean-Yves et Angélique MARIN
- **MOINE Samaël**, 25/01/2022, EPINAL, fils de Jimmy et Miléna MOINE
- **PERONA BODEZ Raoul**, 18/08/2022, EPINAL, fils de Simon BODEZ et de Delphine PERONA
- **RAGUE Iris**, 26/10/2022, EPINAL, fille de Kevin RAGUE et de Hélène MOREL
- **RENAUD JACQUIN Julio**, 19/05/2022, EPINAL, fils de Guillaume RENAUD et de Marie JACQUIN
- **SEILER EMON Kaycie**, 06/09/2022, EPINAL, fille de Jérémie et Katia SEILER
- **SIMON Timéo**, 05/09/2022, REMIREMONT, fils de Wilfried SIMON et de Karine PIERRAT
- **THIERRY BLONDEL Maël**, 27/06/2022, EPINAL, fils de Tony THIERRY et de Laetitia BLONDEL
- **TSCHIEMBER Jonas**, 16/05/2022, REMIREMONT, fils de Jean-Robert TSCHIEMBER et de Emilie BALLAND
- **VERTU Ninon**, 12/09/2022, EPINAL, fille de Benjamin VERTU et de Victoria GIETHLEN
- **VUILLEMARD Ethan**, 20/06/2022, REMIREMONT, fils de Gaëtan VUILLEMARD et de Flore PETITGENET

## NAISSANCES 2023

- **ANDRÉ Solène**, 08/08/2023, REMIREMONT, fille de Vincent ANDRÉ et de Florence MANGIN
- **BEGEY Liam**, 27/07/2023, EPINAL, fils de Julien BEGEY et de Mélanie PIGACHE
- **BULET Camille**, 15/06/2023, EPINAL, fils de Loïc BULET et de Anne-Laure DORCHIES
- **CUVILLIEZ Josefa**, 12/10/2023, EPINAL, fille de Dylan CUVILLIEZ et de Andréa MAUR
- **DE DONCKER Noah**, 16/02/2023, EPINAL, fils de Alexandre DE DONCKER et de Morgane CARTINIERE
- **DELANDRE VIAL Emeline**, 12/09/2023, EPINAL, fille de Arthur DELANDRE et de Florence VIAL
- **EVE BADET Anaïa**, 13/04/2023, EPINAL, fille de Olivier EVE et de Laetitia BADET
- **FERET Jessy**, 17/04/2023, REMIREMONT, fils de Jonathan et Angélique FERET
- **FINANCE Agathe**, 25/04/2023, EPINAL, fille de Kevin FINANCE et de Marjorie THOMAS
- **GAME Anthony**, 23/06/2023, REMIREMONT, fils de Nicolas GAME et de Julie HUBER
- **HAMEL Gioya**, 03/04/2023, NANCY, fille de Louis HAMEL et de Maëva CHASSARD
- **HUGUENIN Marian**, 29/09/2023, EPINAL, fils de Xavier et Marie HUGUENIN
- **HUMBERT Louis**, 31/12/2023, EPINAL, fils de David HUMBERT et de Audrey FRANÇOIS
- **KHAMSY Ambre**, 05/05/2023, EPINAL, fille de Alexis KHAMSY et de Marine PEREIRA
- **LEROY LÉONARD Capucine**, 01/09/2023, REMIREMONT, fille de Mathilde LEONARD et de Matthieu LEROY
- **MAILLOT Mathys**, 03/07/2023, EPINAL, fils de Quentin MAILLOT et de Mélanie PERNOT
- **MATHIEU Oscar**, 19/07/2023, REMIREMONT, fils de Elvis et Elodie MATHIEU
- **PILON Elina**, 21/03/2023, EPINAL, fille de Sébastien PILON et de Jessica POURCHOT
- **PROQUEZ Capucine**, 10/12/2023, EPINAL, fille de Thomas PROQUEZ et de Salomé DUCHE
- **SCHIRINZI Rose**, 07/02/2023, EPINAL, fille de Sestilio SCHIRINZI et de Mélanie ARNOULD
- **STEPHAN Julia**, 14/04/2023, EPINAL, fille de Rudy STEPHAN et de Claire DESCHASEAUX
- **THIEBAUT Zola**, 05/01/2023, EPINAL, fille de Orlando THIEBAUT et de Charlotte ROSSI
- **TRIBOUT Tiago**, 17/07/2023, EPINAL, fils de Jennifer TRIBOUT





## # Etat Civil

### MARIAGES 2022

- 31/12/2022, **BALAND Jean-Pierre** Julien et **MOUGEOT Valérie** Madeleine
- 25/06/2022, **BERNARD Gabriel** Michel Jackie et **CLAUDE-ROYER Kelly** Juliette Aude
- 01/10/2022, **DAGNEAUX Aurélien** Jean Louis, Yves, Daniel et **ZITTE Fabiola**
- 18/06/2022, **DEMOUGIN Anthony** Cédric Pascal et **VALENTIN Léonie** Yolande Thérèse
- 23/07/2022, **DUCHENE Stéphane** Claude et **EDDE Laetitia** Paulette Monique, Dominique
- 27/08/2022, **GEHIN Hugo** Justin et **ROUMIER Brenda** Armelle
- 16/07/2022, **HUGUENIN Xavier** François Roger et **GALMICHE Marine**
- 10/09/2022, **LESAFFRE Romaric** Pierre Simon et **CAUBET Elodie** Denise Paule
- 05/11/2022, **MAUFFREY Hervé** Michel Christian et **ANDRE Patricia** Lucie
- 27/08/2022, **PELLETIER Kévin** et **GURY Jennifer** Fabienne
- 09/07/2022, **SCHEFFLER Julien** Paul-Antoine et **TARDY Mélanie** Catherine
- 20/08/2022, **VALLAR Gilles** et **RAHAJAROMISA Hanitra**
- 13/08/2022, **VIAL Cédric** et **PIERRAT Emilie** Aline

### MARIAGES 2023

- 39/03/2023, **MOINE Jimmy** Jean-Pierre Michel et **MOREL Miléna**
- 03/06/2023, **GÉRARD Francis** Jean-Paul et **DE CARVALHO MONTEIRO CARDOSO Regina** Maria
- 08/07/2023, **JOLY Thomas** Eric Cyril et **FOULON Adeline** Anne Georgette
- 15/07/2023, **HALLINGER Grégoire** Paul Joseph et **THILLARD Mathilde** Eve-Anne
- 11/08/2023, **VALENTIN Lilian** Eddy Renaud et **GRANDMAIRE Clarisse** Mathilde
- 12/08/2023, **VOLTZ Pascal** et **FORINI Carine** Alice
- 19/08/2023, **TSCHIMBER Jean-Robert** Claude et **BALLAND Emilie** Nathalie Véronique
- 26/08/2023, **JEAN Christophe** Marie Antoine et **MANGIN Emilie** Chantal
- 23/09/2023, **DUCHÈNE Thomas** et **RETOURNARD Fiona**

### DÉCÈS 2022



- ABSALON Raymond** Jean, le 06/07/2022, à GOLBEY
- AIZIER Jean-Luc**, le 20/03/2022, à XERTIGNY
- AMET Marie Yvonne**, Veuve LAVEZ, le 03/01/2022, à REMIREMONT
- BABEL Andrée Madeleine**, Veuve CREUSOT, le 13/05/2022, à EPINAL
- BILON Marie Thérèse** Lucienne, Veuve FRANÇOIS, le 16/11/2022, à EPINAL
- BOMONT Paulette** Anne Marie, Veuve VANDAS, le 04/06/2022, à EPINAL
- BONATO Marguerite** Angèle Thérèse, Veuve SCHWACH, le 03/10/2022, à XERTIGNY
- BRENIERE Noël** Marcel, le 14/03/2022, à XERTIGNY
- CHASSIGNEUX François** René, le 22/01/2022, à XERTIGNY
- CHEVALLIER Daniel** Maurice, le 06/09/2022, à POUXEUX
- COURTOIS Noël** Léon, le 21/01/2022, à XERTIGNY
- DERENDINGER Patrick** Francis, le 26/11/2022, à GOLBEY
- FONTENIER Eliane** Arlette Madeleine, Veuve DENIS, le 19/06/2022, à REMIREMONT
- FRANÇOIS Gilles** Fernand Auguste, le 09/09/2022, à EPINAL
- GALLET Antoinette** Geneviève Marie, Veuve THIÉTRY, le 29/11/2022, à XERTIGNY
- GOLÉ Andrée** Jeanne, Veuve DIDIER, le 20/11/2022, à XERTIGNY
- GRANDIDIER Colette** Marie Sidonie, le 02/10/2022, à VANDOEUVRE LES NANCY
- GURY Etienne** Henri André, le 20/04/2022, à VANDOEUVRE LES NANCY
- HUMBERT Claudette** Micheline, le 01/02/2022, à XERTIGNY
- JAMIS Jacqueline** Elisabeth, le 06/03/2022, à EPINAL
- JEANVOINE Jérémy**, le 23/07/2022, à EPINAL
- JUILLOT Annie** Marie Jacqueline, épouse PETITJEAN, le 08/09/2022, à GOLBEY
- LARRIERE Michel** Francis, le 14/11/2022, à XERTIGNY
- LAVEZ Pascal** Roger, le 25/05/2022, à XERTIGNY
- LECLERC Valérie** Christiane, le 08/05/2022, à EPINAL
- LEVEQUE Denis** Paul, le 07/05/2022, à EPINAL
- MAIGRET Jean** Anatole Paul, le 16/09/2022, à REMIREMONT
- MARIN Marcelle** Marie, Veuve MAINI, le 05/01/2022, à XERTIGNY
- MATHIEU Fabienne** Nicole Mauricette, épouse BARJONET, le 07/12/2022, à EPINAL
- MATHIEU Michel** André, le 10/12/2022, à EPINAL
- MATHIEU Noël** Del Jules, le 05/02/2022, à GOLBEY
- MERCIER Odette** Marie Marguerite, le 13/10/2022, à XERTIGNY
- MOREL Josiane** Maria Charlotte, le 27/01/2022, à EPINAL
- MOULARD Claude** Lucien François, le 29/01/2022, à XERTIGNY
- PERNOT Christiane** Bernadette, épouse GREMILLET, le 05/12/2022, à EPINAL
- POIROT Claire** Marie Thérèse, Veuve ANTOINE, le 18/02/2022, à EPINAL
- RAGUE Marie-Thérèse**, Veuve CHACHA, le 22/04/2022, à EPINAL





- **REPELIN Solange Nicole Marguerite**  
Veuve COLLIGNON, le 06/05/2022, à EPINAL
- **SIMONIN Michelle Marguerite Madeleine**  
Veuve MARIN, le 03/03/2022, à XERTIGNY
- **THOUVENIN Hervé Georges Elie**, le 13/07/2022, à NANCY
- **VAXELAIRE Christiane Micheline**, Veuve CANTONI,  
le 02/12/2022, à XERTIGNY
- **VILLEMEN Jean Charles**, le 29/12/2022, à XERTIGNY

## DÉCÈS 2023

- **ANDRÉ Danielle Marie Odile**, 15/01/2023, XERTIGNY
- **ANTOINE Michel Gilbert**, 11/11/2023, EPINAL
- **AUBERT André Léon**, 27/02/2023, XERTIGNY
- **BALLET Michel Emmanuel**, 28/06/2023, XERTIGNY
- **BARBAUX Cécile Marie Hélène**, Veuve RICHARD,  
17/01/2023, XERTIGNY
- **BARREY Monique Suzanne Marie**, Veuve FALLOT,  
20/10/2023, XERTIGNY
- **BECK Isabelle Odile Pierrette**, Epouse JURADO,  
25/03/2023, EPINAL
- **BÉDEL Marie-Rose Dèle Félicie**, Veuve MATHIEU,  
23/07/2023, EPINAL
- **BERBAIN Michèle Renée**, Veuve HOFFMANN,  
22/12/2023, XERTIGNY
- **BOISSONNET Martial Antoine**, 22/12/2023, XERTIGNY
- **BONNEFOI Claude Victor Léon**, 05/11/2023, EPINAL
- **BURTON Damien Michel François**, 10/10/2023, EPINAL
- **CANONICO Jean-François Angélo**, 23/01/2023, GOLBEY
- **CHEF Andrée Marie Louise**, Veuve GEHIN,  
13/10/2023, EPINAL
- **CHEVALIER Jean-Paul**, 29/07/2023, XERTIGNY
- **CHOLLEY Gilles René**, 25/07/2023, XERTIGNY
- **CIRÉ Gilbert Del André**, 18/09/2023, EPINAL
- **COCARD Joël François**, 21/03/2023, EPINAL
- **COLIN Jean-Claude Henri Casimir**, 30/05/2023, XERTIGNY
- **CORNE Bernard Georges**, 19/01/2023, EPINAL
- **COURTOIS Monique Marie Madeleine**, Epouse AUBERT,  
29/10/2023, XERTIGNY
- **COUVAL Christiane Marie Claire**, Adélaïde,  
Epouse BULET, 11/09/2023, NANCY
- **COUVAL Marie Lucie**, Veuve BONNARD, 23/02/2023,  
XERTIGNY
- **CREUSOT Marie-Rose Nicole**, Veuve BARBAUX,  
19/03/2023, XERTIGNY
- **DEVOS Christian**, 23/06/2023, EPINAL
- **DIEUDONNÉ Marie Louise**, Veuve MOINEL, 02/06/2023,  
XERTIGNY
- **DUCHÊNE Françoise Dèle Lucienne**, Veuve MATHIEU  
12/10/2023, EPINAL
- **DUVAL Alain Maurice**, 10/02/2023, EPINAL
- **EMERAUX Nicole**, Veuve RÉAUX, 30/06/2023, GOLBEY

- **EMOND Bernadette Delle Andrée**, Veuve BOCHET,  
18/04/2023, XERTIGNY
- **ENGEL Gilbert Jean**, 28/11/2023, XERTIGNY
- **EVE Yvan Jean Marie**, 22/01/2023, XERTIGNY
- **FISCHER Antoinette Marguerite**, Veuve MARIN,  
09/01/2023, XERTIGNY
- **FOMBARON Michèle Marie**, Epouse RICHARDOT,  
09/06/2023, XERTIGNY
- **GROLET Renée Augustine**, Veuve BRENIERE, 23/01/2023,  
XERTIGNY
- **HÉRIQUE Andrée Jeanne Marcelle**, Veuve CHASSIGNEUX,  
11/11/2023, XERTIGNY
- **JACQUÉ Colette Marie**, 09/01/2023, EPINAL
- **JOANNES Jordan Lionel**, 05/04/2023, XERTIGNY
- **KOENIG André Robert Charles**, 06/11/2023, XERTIGNY
- **LANDURE Liliane Marie Hélène**, Veuve GEHIN-BAUMANN,  
14/01/2023, XERTIGNY
- **LATIL Jacques Jean Roger**, 06/11/2023, GOLBEY
- **LEROY Mireille**, Veuve LEIGNEL, 04/09/2023, XERTIGNY
- **MERCIER Thérèse Odette**, 14/07/2023, EPINAL
- **MERCIER Yves Marie André**, 27/07/2023, EPINAL
- **MICHEL Marcelle**, Veuve LEFEBVRE, 21/03/2023, XERTIGNY
- **MOREL Luc Nicolas Michel**, 27/11/2023,  
SAINT NICOLAS DE PORT
- **MUNIER Marie Philomène Andrée**, Veuve MARLIN,  
25/10/2023, XERTIGNY
- **PELLETIER Françoise**, Veuve DESPOINE, 20/12/2023,  
EPINAL
- **PERNOT Monique Marie Louise**, Veuve FROMENT,  
27/04/2023, EPINAL
- **PETITJEAN Jacqueline Hélène**, Veuve DUTHEIL,  
27/12/2023, REMIREMONT
- **PIERROT Micheline Marie Thérèse**, Epouse LOUIS,  
02/05/2023, XERTIGNY
- **POROLI Yvette Marie Céline**, Veuve PETITDEMANGE,  
14/12/2023, XERTIGNY
- **RAGUÉ Maurice André**, 03/03/2023, GOLBEY
- **RICHARDOT Maurice Georges André**, 12/07/2023,  
XERTIGNY
- **ROTHAN Josette Marie Thérèse**, Veuve CHAPUY,  
28/06/2023, XERTIGNY
- **ROYER André Georges Henri**, 03/05/2023, GOLBEY
- **SCHIRINZI Aldo Francis**, 02/10/2023, XERTIGNY
- **SPINNER Eric René**, 05/02/2023, EPINAL
- **THIÉBAUT Marcel Emile Del**, Nicolas, 09/04/2023, EPINAL
- **THIRIET Alain Louis**, 17/08/2023, EPINAL
- **VAUTHIER Roger René Maurice**, 08/12/2023, XERTIGNY
- **VUILLEMARD Thierry Yvon Dominique**, 28/04/2023,  
GOLBEY





**Bien**



**Aître**

